

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Pais
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus
Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon

Le Folklore Brabançon

S O M M A I R E

Culture et Traditions. — Les Stèles en Ardoise sculptée dans les cimetières Ardennais. — Les Brethoven en Brabant. — Mises au point. — Virton protohistorique. — Menus Faits. — Bibliographie. — Le Mouvement Folklorique. — Nécrologie. — Nos excursions. — Fonds de Résistance.

Culture et Traditions.

ALBERT MARINUS.

La notion de culture est vague. On n'en possède aucune définition précise. On est incapable d'en donner une. Et s'il en existe quelques essais, il serait dangereux de s'appuyer sur aucun. C'est que l'idée de culture répond à quelque chose d'extraordinairement complexe, d'extrêmement nuancé. Chacun s'en forge une conception d'après son éducation, son pays, sa classe sociale, ses impressions, ses souvenirs, sa spécialisation. La notion que nous en avons tous est pour une large part intuitive. Mais si, parmi ces intuitions, il en est qui soient exactes, qui répondent à des réalités, à des observations justes, à des observations que nous avons ensuite raisonnées, la plupart du temps se mêlent à ces éléments réfléchis des influences d'ordre sentimental. Notre émotivité, notre sensibilité particulière, sans que nous nous en doutions, travestit nos raisonnements, défigure nos observations et fait que notre conception de la culture en général et celle de la culture de notre groupe ethnique en particulier perd la majeure partie de son objectivité. Elle se dépourville des éléments qui seraient indispensables pour dégager une notion pré-

cise, une définition qui par son évidence, par la difficulté de la contredire s'imposerait à tous les esprits et résisterait aux assauts de la critique. Constaté notre ignorance en la matière, n'est pas critiquer ceux que le problème de la culture préoccupe, bien au contraire. C'est conseiller la prudence, c'est avoir le désir d'améliorer notre savoir et d'acheminer l'homme vers des connaissances plus exactes. Et si, un peu partout aujourd'hui on s'inquiète de la culture, si on parle même de la sauver, c'est qu'on a l'impression qu'elle est menacée, submergée par les soucis et les revendications d'ordre matériel, par des concepts d'ordre politique ; c'est que l'on sent un danger et que l'on s'efforce d'y parer. Que le danger existe et qu'il soit grand, il est inutile d'y insister. L'hégémonie européenne est menacée et il s'agit de savoir si le cataclysme économique et politique que l'on sent se préparer sur notre continent entraînera avec lui, dans sa débacle, la culture du vieux monde, ou si, grâce à l'esprit, le désordre et la violence seront domptés.

Aussi, bien que me trouvant dans un Congrès culturel wallon (1), ne me préoccuperais-je pas en particulier de la culture wallonne. On ne peut dégager les caractéristiques d'une culture déterminée que par leur comparaison avec les caractéristiques d'autres cultures et en fonction des mécanismes d'élaboration des cultures qui, eux, sont généraux, communs à toutes les cultures.

Culture n'est pas civilisation. Les nègres ont leur culture comme nous avons la nôtre. Culture n'implique pas uniquement savoir, ne suppose pas seulement l'homme instruit. La notion de culture répond à un phénomène essentiellement collectif ou sociologique. Elle suppose un ensemble d'idées, de croyances, d'usages, de connaissances, de goûts, de sentiments qui donnent à un groupe

humain une certaine originalité, une certaine conception de la vie, un certain comportement, mais aussi, en raison même de cette conception, une certaine orientation dans ses activités. Cette orientation est dans une certaine mesure prévisible. Tout homme impliqué dans une culture agit, manœuvre et fonctionne conformément aux particularités de cette culture dans laquelle il vit. Tout homme réagit dans son milieu conformément à des données d'ordre spirituel inspirées par ce milieu, qui inhibent son cerveau et déterminent ses mouvements et ses actions.

Ces données spirituelles peuvent varier à l'infini. Ces variations feront les cultures particulières, mais les mécanismes qui donnent naissance à ces données, qui les propagent, qui les consolident, sont identiques pour toutes les cultures. L'étude de ces mécanismes est un travail qui ne peut aboutir que s'il est fait scientifiquement, objectivement, si celui qui s'y consacre s'abstrait complètement de sa propre culture, renonce complètement à la croire supérieure à toute autre, à la vouloir exclusive. Tel est l'aspect scientifique du problème.

Autre chose est la politique culturelle. La politique culturelle suppose une action concertée et suivie pour conserver, pour développer au sein d'un groupe déterminé les particularités de sa culture, en accentuer les influences. La politique culturelle suppose aussi une action pour préserver le groupe envisagé des influences, des infiltrations étrangères qui contamineraient le groupe et le feraient dévier de sa ligne évolutive habituelle.

Qu'est-ce que la science actuelle nous apporte de positif pour comprendre le phénomène général de la culture ? Pas grand chose, sinon à propos de chaque problème, des opinions contradictoires. Peut-on s'appuyer sur la race ? Y en

(1) Cette étude a été présentée au 1^{er} Congrès Culturel Wallon de Charleroi, le 12 Novembre 1938.

a-t-il encore une seule qui soit pure ? Si au point de vue somatique, au point de vue anatomique, on devait étudier le peuple wallon, je crains fort que l'on constaterait qu'il transporte avec lui plus d'influences germaniques que d'influences ou de survivances celtiques ou gauloises. Si les influences latines restent vraisemblablement prépondérantes, les traces d'influences germaniques sont plus nombreuses qu'on ne le pense généralement. Et la même remarque peut s'appliquer à la population flamande. Le fait de parler une langue dérivant d'un groupe linguistique spécial n'implique nullement que la culture générale dominante de cette population soit celle de ce groupe linguistique. Si le langage est incontestablement germanique en pays flamand, il traduit une pensée et trahit le plus souvent une culture de caractère très latin.

D'ailleurs, combien le langage germanique n'a-t-il pas subi d'influences celtiques. Il semble établi aujourd'hui que, dès une très lointaine antiquité celtiques et germains ont eu des rapports étroits; non pas de simples rapports de contiguïté, par accolllements de frontières, mais de rapports dus à une vie commune sur un même territoire. Il en est de même des alsaciens qui anthropologiquement celtiques sont germains de langage. Le facteur racique doit être écarté dans l'étude de la culture.

Mais les connaissances que nous avons acquises, toutes imparfaites qu'elles soient, du milieu physique sur l'adaptation somatique de l'homme sont telles que nous ne pouvons plus les négliger. Le milieu physique façonne lentement le corps humain, lequel jouit d'une plasticité plus grande qu'on ne l'avait jamais cru. L'homme assimile son milieu physique et réciproquement (1). Cela nous explique l'adaptation des populations émigrées à

(1) Voir : Conklin, *L'Hérédité et le Milieu*. Bibliothèque de Philosophie Scientifique du Dr Le Bon, Paris, 1920 et Messiaud A. *L'Homme et le Climat*, préface par Alexis Carrel. Plon, Paris, 1931.

leur nouveau milieu dont elles finissent par refléter les particularités.

Bien que plus impondérables, plus insaisissables, plus difficilement discernables les influences du milieu social sont plus importantes encore. Elles sont plus directes. Elles sont plus impérieuses. L'homme transplanté d'un milieu social dans un autre doit rapidement s'assimiler son nouveau milieu sinon il n'est pas absorbé par lui, il est tenu à l'écart, il est comme on dit, « mis au ban de la société ». Il doit immédiatement en accepter les usages, en adopter la langue, se plier à ses habitudes, se soumettre à ses institutions. L'étude du milieu social est capitale pour comprendre une culture particulière.

Qu'est-ce donc qu'un milieu social ? Un milieu social n'a pas de frontières géographiques et, de grace, essayons de bien nous mettre cela dans la tête. S'il en a, elles n'ont aucune importance directe. Les frontières d'un milieu social sont déterminées par les similitudes mentales des individus, similitudes sans lesquelles la vie en commun serait impossible. Un milieu social suppose une résonance mentale entre tous les individus qui en font partie. Il n'y a pas de groupe social viable si tous les individus incorporés n'ont un ensemble d'idées, de croyances, de connaissances, de goûts, d'usages, d'habitudes, de coutumes communes ou s'accommodant les unes aux autres, sans qu'il y ait ce que l'on appelle un certain conformisme mental. Ce conformisme n'implique pas l'uniformité. Il n'y a en fait pas deux hommes qui soient identiques. Chacun s'efforce d'abandonner le moins possible de sa personnalité, chacun s'efforce d'amener les autres à partager ses idées et ses tendances dans le travail d'accommodation mentale qui se fait constamment entre tous les individus, mais les divergences n'apparaissent que sur des points secondaires, des points de détails. Les points sur lesquels la résonance est établie n'apparaissent

même pas. Là où l'accord existe, il n'y a pas discussion. Or ces points sont les plus importants. Ce sont les points d'équilibre. Mais ce sont aussi les points les plus difficiles à discerner, parce que précisément notre esprit est tellement formé, dès le plus jeune âge à agir conformément à ces principes d'équilibre que nous ne savons concevoir qu'il puisse en être autrement. C'est ainsi que nous voyons le monde, que nous le jugeons, que nous le raisonnons en fonction d'une logique particulière que nous croyons être la Logique, avec une majuscule et ne pouvons concevoir une autre logique. Nous sommes ahuris quand nous rencontrons un milieu social qui fonctionne d'une façon autrement logique. Par exemple, nous commençons seulement à comprendre les philosophies orientales, à voir qu'elles ont leur grandeur et leur beauté. Notre philosophie et notre logique reposent toujours sur les principes élaborés en Grèce. Il en est de même de notre art. Notre conception de la Beauté procède toujours des principes de l'art grec et nous y sommes si bien formés que nous ne savons que difficilement dégager la beauté des œuvres japonaises ou chinoises.

Nous ne comprenons rien, ou autant dire, à la mentalité des nègres et nous nous comportons avec eux de telle façon que nous les détruisons. L'exemple des Peaux-Rouges ne nous a pas suffi.

Au moment de sa naissance un individu ignore tout du labeur de ses ancêtres. Il naît avec un cerveau, avec un organe d'enregistrement. Tout dépendra de ce qui s'y imprimera. A ce moment on peut aussi bien lui apprendre une langue qu'une autre, l'initier à des mythes qu'à d'autres, l'habituer à un goût qu'à un autre, lui inculquer un système de connaissances qu'un autre. Mentalement il sera ce que son milieu social fera de lui, et plus tard, il ne saura plus s'affranchir de cette formation initiale. Il assimile les éléments d'une culture déterminée. Une culture est donc sans base organique, sans racines dans l'espèce. Elle dépend

uniquement des transmissions interindividuelles. Elle est à la merci de toutes les influences. La permanence d'une culture dépend d'une certaine stabilité, d'une certaine fixité dans le conformisme du groupe. Ce conformisme se maintient, se perpétue grâce à ce que l'on appelle les traditions.

* * *

La tradition est un phénomène social qui n'a pas encore jusqu'à présent, fait l'objet d'une étude scientifique assez méthodique, assez longuement suivie. Le besoin de changement incessant imposé par les contingences de la vie, tant végétative que sociale, l'ont fait négliger. Ce besoin de changement, plus impérieux peut être, nécessitant un effort plus considérable plutôt, a fait apparaître la tradition comme un fardeau, comme un élément encombrant, nuisible, sans que l'on se rende assez clairement compte qu'elle nous gardait des aventures, de l'inexpérience, des solutions inconsidérées. Heureusement que la tradition, sans que nous nous en apercevions, exerce sur nous son action salutaire, modératrice, sinon toute culture serait exposée à de brusques fléchissements, à une rupture même. Sans la tradition toute culture serait fragile, instable, précaire. Aussi, dès qu'un groupe se sent menacé dans son équilibre, dans sa continuité, dans son homogénéité, dans sa coordination, apparaît le besoin de se replonger aux sources de la tradition, de remettre celle-ci en honneur. Souvent ces éléments traditionnels sont dus aux influences du milieu physique. Ils résultent de l'adaptation de l'individu aux conditions d'un milieu physique déterminé. Cela rend plus dangereuse encore toute tendance à s'en affranchir. En obligeant les nègres à s'habiller, nous avons entravé le fonctionnement normal de leurs glandes sudoripares et nous les avons exposés à la tuberculose qui les décime. La tradition joue assez bien dans la vie sociale le rôle de l'hérédité dans la vie organique. C'est dire son importance.

Pour connaître le phénomène culturel, le comprendre, il convient d'observer minutieusement le phénomène de la tradition, de dégager les particularités de son mécanisme, de son fonctionnement. Pour connaître une culture particulière, il faut dégager les éléments traditionnels particuliers de cette culture. Pour adopter une politique culturelle, il faut utiliser ces éléments traditionnels, les propager, en suggestionner en quelque sorte les individus, en inhiber leur cerveau au point que leur comportement en devienne quasi réflexe. Pour propager ces éléments traditionnels, il faut bien connaître et bien appliquer les principes généraux que la psychologie collective nous conseille pour assurer la transmission de la tradition.

Dans un milieu social déterminé, tous les actes des individus dès qu'ils ont une utilité sociale sont inspirés, contenus ou dirigés par des habitudes devenues communes, des usages, des coutumes. Les usages les plus impérieux, ceux que le groupe estime le plus aptes à assurer la sécurité et la continuité du groupe sont cristallisés en règles, en lois, en institutions (1).

Usages, coutumes et lois reflètent les conceptions particulières du groupement. Ils ne concernent pas seulement la vie politique du groupe, mais toute la vie sociale, la vie religieuse, les mœurs, la morale, le langage, l'art, la connaissance scientifique. Dans toutes ces activités, il y a ce que j'appellerai la partie mobile, celle qui est en voie de transformation. Le besoin de rajuster les concepts dans ce domaine se fait sentir, mais les tendances, les opinions à l'égard du changement à apporter varient selon les individus, selon leurs idées personnelles, leur idéal ou leur intérêt.

Dans toutes ces activités, il y a aussi la partie fixe, l'acquis hérité et transmis, l'acquis

(1) Emile Waxweiler, *Introduction aux Archives Sociologiques* 1 janvier 1910.

traditionnel, résistant au changement. Tellement résistant même que le changement apporté consiste la plupart du temps en une accommodation de la tradition au besoin, à la nécessité présente. Dans cet acquis traditionnel se trouvent incorporés les éléments culturels, les particularités culturelles du groupement. Evidemment tout ce qui est tradition n'est pas élément culturel. Mais tout élément culturel actuel a un aspect traditionnel.

* * *

Dans un milieu social déterminé les traditions qui frappent le plus l'attention sont celles qui revêtent un aspect folklorique ; ce sont aussi celles que précisément quand on parle de la culture on dédaigne le plus.

Cette indifférence vient de ce que nous les considérons comme des vestiges d'une époque périmée. Cessons de les considérer comme des survivances. Elles vivent. Si nous les rencontrons encore c'est qu'il y a dans notre milieu social des individus pour qui elles répondent toujours à une idée, à un besoin, à un goût, à une croyance. On ne conçoit pas un homme agissant d'une façon quelconque sans donner à son acte une signification, une valeur, une explication. Si elles apparaissent à nos yeux comme des survivances de conceptions périmées, pour ceux qui sont acteurs dans ces manifestations elles ont toujours une utilité. Elles font partie de leur conformisme mental. Les idées auxquelles elles répondent, dont elles sont le reflet imprègnent toujours l'esprit de ceux qui agissent et inspirent leurs actions dans leur milieu social. Ridicules aux yeux de ceux qui se sont débarrassés de ces idées, elles ne le sont pas aux yeux de ceux qui les ont gardées.

Les traditions folkloriques vivent donc toujours dans le milieu social, mais ne touchent plus que des fractions plus ou moins importantes de la population. Elles indiquent les éléments tradition-

nels que le conformisme du groupe est en voie d'abandonner. Nous pouvons donc nous représenter les traditions comme des éléments pas tout à fait fixés, mais comme des éléments qui contribuent puissamment au maintien de l'équilibre social, de la coordination interindividuelle. Les contingences les obligent à se transformer lentement, à assimiler somme toute des notions nouvelles. Ces notions nouvelles nécessitent l'abandon de certaines notions périmées. Mais cet abandon ne se fait pas simultanément dans tous les esprits. Il y a des strates mentales, dirons-nous, des couches de population qui demeurent réfractaires au changement. Cette disposition hostile n'est pas voulue, pas consciente même. Elle vient de l'incompréhension, de l'impossibilité de comprendre la notion nouvelle, de l'assimiler. Elle vient parfois de l'inutilité même du changement pour ces couches spéciales d'individus.

De telle sorte que nous pouvons dire que si l'étude de la tradition est utile, il est aussi important d'étudier les facteurs qui agissent sur sa conservation, son intangibilité, sa pérennité, sa prolongation jusqu'à la limite du ridicule même, que d'étudier les facteurs novateurs qui agissent sur sa transformation, son évolution lente ; ceux que nous considérons comme de nature à élever l'individu. Ces éléments souvent importés servent plutôt à le déformer, à le dénaturer faute de discernement dans le choix de ces éléments. Étudier les uns sans étudier les autres c'est n'étudier qu'une partie du phénomène, c'est commettre une lourde faute de méthode scientifique.

Les traditions folkloriques font bien partie intégrante du milieu social et y conservent un certain dynamisme. L'étude approfondie de ces traditions montre même que ce dynamisme est beaucoup plus puissant qu'on ne l'imagine. On n'extirpe pas une tradition folklorique des couches sociales où elle reste vivace.

* * *

Mais en quoi maintenant les traditions en général, et par conséquent les traditions folkloriques qui en sont l'aspect le plus curieux, intéressent-elles la culture ? La culture, répétons-le, n'est pas la civilisation. Un homme intelligent n'est pas nécessairement un homme cultivé. Quand nous disons qu'un homme est cultivé, nous nous le représentons comme un homme dont les horizons se sont élargis, ont débordé des limites de son groupe ethnique et de la culture particulière de ce groupe. Un homme dont le comportement général est inspiré non plus seulement par les influences particulières de son groupe mais aussi par les influences d'une sorte de culture universelle, universelle étant pris non pas tant au sens géographique qu'au sens encyclopédique. De même un homme instruit, un savant, peut ne pas être un homme cultivé. Sa culture peut être incomplète parce que trop unilatérale. Dès qu'on le sort de sa spécialité un savant peut apparaître comme plutôt médiocre à d'autres points de vue. Savoir par exemple dire immédiatement le numéro d'un verset de la Bible qu'on lui récite implique une grande connaissance de la Bible et une excellente mémoire chez un théologien ou un historien des religions mais cela n'implique pas qu'il soit un homme cultivé. La culture individuelle suppose un certain développement de la vie mentale dans son entièreté : intelligence, connaissances générales et équilibre affectif. Cette harmonie bien proportionnée de toutes les aptitudes et de toutes les activités mentales ne suppose même pas nécessairement le développement particulier de l'une ou l'autre d'entre elles, la spécialisation à outrance n'étant qu'une nécessité de notre vie sociale actuelle. Un homme cultivé n'est pas seulement réceptif, ouvert à toutes les acquisitions mentales, mais il est doué d'un jugement qui lui en permet la critique et lui donne une certaine personnalité. Je me demande même si le critère de la culture pour un individu n'implique pas pour lui

l'obligation de jouer un rôle actif quelconque dans la vie intellectuelle ou émotive de son groupe.

A notre époque où l'on tolère à peine que quelqu'un ait une opinion sur une question qui n'est pas du ressort de sa profession ou de sa spécialité, où notre opinion est à l'égard de bien des problèmes formée uniquement par la lecture rapide des informations, il est nécessaire de se livrer à des distinctions de ce genre. Elles n'eussent pas été nécessaires au «grand siècle», par exemple, où on pouvait être cultivé sans savoir écrire. L'homme cultivé est toujours un élément d'élite dans un groupe social, et généralement un élément actif, mais la culture particulière de cet élément d'élite ne reflète pas, ne polarise pas, si je puis ainsi dire, la culture générale de son milieu social. *Un homme cultivé et la culture d'un groupe ne sont pas même chose. Il y a souvent opposition entre les deux.* Aussi convient-il de distinguer. La connaissance des caractéristiques de la culture d'un milieu social ne s'acquiert que par l'étude de tout le milieu social. La tradition y est incluse qu'elle soit ou non folklorique. C'est cette dernière peut être qui sera la meilleure révélatrice des tendances particulières du groupe. C'est elle en tout cas qui peut le mieux contribuer à dégager la ligne de son évolution dans le temps. Elle la dégage mieux que l'étude sèche des simples événements historiques. Ceux-ci n'ont souvent en aucun rapport avec la culture proprement dite. Autre chose est donc la culture d'un individu et culture d'un peuple. Tandis que la culture d'un individu implique une participation de plus en plus étendue à une sorte de culture universelle, une tendance à s'affranchir des conceptions trop particularistes de la culture de son milieu ambiant. (Par exemple, Erasme et les grands humanistes entretenaient entre eux des relations épistolaires très suivies et leurs lettres autant que leurs œuvres sont extraordinairement pauvres en renseignements sur la vie particulière de leur pays

respectif). La culture d'un peuple au contraire implique une tendance à conserver des particularités propres sans rester toutefois en dehors des grands courants de la pensée. Développons quelque peu ce point de vue.

Un peuple peut n'avoir qu'une culture médiocre et avoir cependant une élite d'hommes très cultivés. Le critère pour juger de la culture d'un homme ne peut pas être le même que pour juger la culture d'un groupement. Et cette distinction n'est généralement pas faite. Le critère de la culture d'un individu doit se trouver dans le domaine de la psychologie, celui de la culture d'un peuple dans le domaine de la sociologie. Là les éléments d'ordre intellectuel ne sont pas les mêmes, ne jouent pas un rôle aussi considérable. Le niveau optimum de la connaissance exigé d'un homme pour qu'il soit dit cultivé n'est pas le même quand il s'agit d'un peuple, mais un peuple, c'est à dire un groupement spécial, pour être considéré comme cultivé doit avoir dans le domaine affectif des qualités qui ne sont pas aussi indispensables à l'homme isolé ou plutôt, dont le développement ne doit pas être équivalent. Aussi un individu peut-il être très cultivé en tant qu'individu, et son action être dissolvante pour la culture de son groupe.

Cette distinction a, pensons-nous, une importance capitale, car elle fait apparaître immédiatement tout ce que contient de maladresse et d'incompréhension la tendance à vouloir, sous prétexte de développer sa culture, inciter la masse à imiter le plus possible ses hommes cultivés, à vouloir notamment élever vers le même niveau, en utilisant les mêmes éléments de connaissance, son développement intellectuel. Vouloir que la masse lise les mêmes livres, apprécie la même musique, goûte de même façon les arts plastiques. On veut tendre à une sorte d'uniformité presque exclusivement intellectuelle qui est une impossibilité et une faute. Une faute car elle ne produit habituellement que

des batards mentaux, des monstres. Un développement culturel ainsi compris, quand il s'agit d'un peuple, serait extraordinairement malfaisant.

Quand il s'agit d'un peuple l'idée de culture implique tout ce qui constitue son originalité propre. La plupart du temps l'état de ses connaissances intellectuelles sera le même que celui de n'importe quel autre peuple. Il sera celui de son temps. Ses connaissances ne sortiront pas du domaine pratique. Il connaîtra ce qu'il a besoin de connaître pour assurer sa propre existence et son désir de connaissance n'ira pas au delà. Cette connaissance sera répartie entre les individus selon leurs activités professionnelles particulières. Les infractions à cette règle ne seront qu'exceptionnelles. Il ne faut pas croire non plus qu'un peuple sera doué d'aptitudes mentales particulières. Mais il peut témoigner d'une tendance, d'une prédilection pour certaines aptitudes plutôt que pour d'autres. Et cela suffira pour donner à ses activités cette originalité propre dont nous parlions précédemment. C'est dans ce sens que doit être orientée l'analyse de la culture d'un groupe ou d'un peuple. C'est à dégager ces aptitudes particulièrement accentuées qu'il faut s'attacher. Celles là seulement ? Non car les déficiences doivent être recherchées avec autant de soin. C'est l'étude des traditions de ce peuple qui seule pourra nous éclairer sur ces divers points. C'est-à-dire donc qu'il faut étudier un phénomène — la tradition — que nous n'aurions guère à envisager si nous voulions étudier la culture d'un homme au lieu de la culture d'un peuple.

J'en viens maintenant et pour finir au deuxième point de mon exposé : l'utilisation du folklore par un mouvement pour le développement culturel d'un groupe ethnique. C'est à dire que j'abandonne l'étude objective du problème pour aborder celui d'une politique culturelle. Tout qui réfléchira

quelque peu aux idées précédemment exposées dégagera facilement de lui-même les possibilités d'utilisation.

Il ne peut s'agir naturellement d'entretenir artificiellement des traditions folkloriques. On s'y essaierait d'ailleurs en vain. Elles ne vivent que parce qu'elles répondent à des conceptions qui imprègnent encore les cerveaux de ceux qui y sont sujets agissants. Dès que la conception change dans ces esprits, la manifestation meurt. Et il serait barbare, contraire à tout désir d'élévation culturelle des masses de les contraindre à perpétuer des idées ou des usages périmés, sans utilité pour elles.

Mais ces traditions folkloriques sont des reflets particulièrement caractéristiques d'un terroir déterminé, ou d'un milieu social spécial. Elles sont plus près de la mentalité des masses, de leur niveau spirituel, que de nombreux éléments exigeant une préparation intellectuelle longue et compliquée. Elles sont plus aisément assimilables par elles, plus à leur portée.

L'apport de ces traditions doit être utilisé dans toutes les circonstances où la vie moderne rend cette utilisation possible. Il ne faut pas entraver l'expansion de ce peuple et lui couper — chose que l'on essaierait en vain d'ailleurs — le contact avec le reste de l'humanité et le retrancher du mouvement qui l'emporte ; mais il faut au contraire faciliter cette accession au courant général de la civilisation, en adaptant les traditions ancestrales aux besoins de la vie contemporaine.

C'est encore une des erreurs que l'on commet habituellement de croire que la conservation par un peuple de ses traditions soit un obstacle à la civilisation. Si les traditions sont un frein aux entraînements inconsidérés et à la submersion par des influences étrangères, elles sont aussi le meilleur instrument de développement. Les traditions sont le résultat d'une sorte de sélection de tendan-

ces et d'aptitudes. Elles expriment en quelque sorte dans la vie sociale ce que l'adaptation exprime dans l'étude des espèces. Elles sont des indices de l'adaptation des individus à leur milieu physique et surtout des indices d'adaptation des individus les uns aux autres. Elles appartiennent au patrimoine collectif. Aussi la tradition ne doit pas être appréciée seulement en fonction des actes que les individus posent actuellement et qui peuvent avec raison paraître grotesques et désorbités, mais aussi en fonction des dispositions mentales particulières qu'elles révèlent. Ces dispositions mentales ont souvent des sources profondes dans l'individu. Rien ne pourrait guère les changer. Cinq siècles de domination autrichienne et hongroise n'ont pas altéré les traditions du peuple Tchécoslovaque, malgré toutes les contraintes et toutes les vexations.

Aussi faut-il songer plutôt à les utiliser. Une politique culturelle vise surtout à développer l'attachement d'une population à son terroir et à lui conserver ce que l'on appelle généralement son génie propre, sans toutefois l'isoler des courants universels de la civilisation. L'équation à résoudre se ramène donc à donner aux problèmes que pose la civilisation actuelle une solution qui soit adéquate à ce génie propre. Quelques exemples de problèmes contemporains feront aisément comprendre comment ils peuvent être résolus en utilisant dans chaque cas les originalités traditionnelles de chaque groupe.

S'il s'agit du problème des loisirs des travailleurs, l'utilisation du théâtre, de la danse, du chant, se présente à notre esprit comme désirable. La littérature traditionnelle sous forme de contes et de légendes peut procurer maint sujet susceptible de jeux scéniques. De plus en plus le loisir doit être considéré comme une détente à la monotonie de la tâche dans nos entreprises actuelles, qui ravale le travailleur à un rôle d'automate. Le

loisir doit lui procurer une occasion d'éprouver une satisfaction de vivre et surtout une occasion de faire quelque chose lui-même, de participer d'une façon active à une réalisation au lieu de regarder faire, ce qui est le cas avec les machines. Il peut puiser dans les traditions de son terroir bien des éléments de réalisations (1).

S'il s'agit du problème du tourisme, il convient que chaque région entretienne, ne fût-ce que pour éviter la monotonie et le cosmopolitisme, d'utiliser ses richesses, et son originalité. Il est triste non seulement de ne trouver partout qu'une cuisine standardisée mais de ne trouver comme souvenirs à emporter que des objets fabriqués en série souvent même à l'étranger, de ne voir dans nos centres touristiques que des films d'importation américaine et des spectacles émigrés des scènes des grandes villes, spectacles la plupart du temps pauvrement exécutés. Pourquoi le tourisme régional n'utiliserait-il pas davantage les produits du sol accommodés selon les recettes du terroir ? Pourquoi l'industrie locale n'utiliserait-elle pas de la matière première de la région pour confectionner des souvenirs dont les sujets seraient inspirés par les particularités du milieu géographique ou du milieu social ? Tout le monde n'emporte-t-il pas des coques de Dinant ? Il y a là en même temps qu'une source de profit à exploiter une mise en valeur des richesses du terroir. Pourquoi enfin en matière d'attraction, n'offrirait-on pas aux étrangers des spectacles inspirés des traditions et des usages de la contrée ? (2)

S'il s'agit du problème artisanal et des métiers d'art on regrettera au lieu de conceptions

(1) v. le développement de cette idée dans notre brochure *Les Loisirs des Travailleurs*, 84 p. illustrées. Prix 10 fr. Editeur Leclercq-Moens, 23, rue Saint Jean, Bruxelles.

(2) v. des considérations sur le problème du tourisme et du folklore dans notre rapport : *L'Utilité des Petits Musées*, au 1^{er} Congrès International du Régionalisme. Ath, 1937.

par le canal de ses traditions on peut plus aisément le faire accéder aux grands courants de la civilisation, avec cet avantage de lui conserver une certaine originalité.

Nous nous garderons bien de considérer ces thèses comme prouvées. Nous en demandons au contraire un examen sévère. Notre seule espérance c'est que heurtant souvent des idées admises, elles ne soient pas rejetées à priori.

Les Stèles en Ardoise sculptée dans les cimetières Ardennais.

par FRENAY-CID.

L'état critique de notre activité économique a fait étudier avec attention le problème de l'artisanat et des métiers d'art.

On peut voir encore dans les Ardennes, les restes d'un ancien et très curieux art populaire, qui est aussi une industrie, et qu'il serait fort possible, si on le voulait fermement, de sauver de la disparition.

Dans le cimetière d'un petit village situé près du Plateau des Tailles, de vieilles pierres tombales refonlées contre le chevet de l'église, retiennent naguère ma curiosité.

C'étaient de sombres croix en ardoise, qui semblaient faites de la même main, adroitement sculptées en fort relief et dont les sujets se disposaient avec un souci d'art évident. Travail d'artisan, accompli avec minutie et vigueur. Le praticien devait avoir un joli coup de ciseau et l'intuition du style.

Les crucifix très expressifs et d'attitudes variées étaient d'une anatomie précise. A leurs pieds, ou les contournant, des femmes en prière ou des anges s'agenouillaient d'une façon identique contre un amoncellement de têtes de mort, de branches coupées ou de cailloux. Tout cela, fort sobre. Mais l'auteur avait dû voir les œuvres de Jehan Delcœur, car ses drapés étaient savants et ses chevelures, ses ailes avaient une ligne très élégante. Au milieu du calvaire, un petit cartouche portait un nom : « François Geuhels, à Bastogne ». Les pierres étaient signées, c'était donc que l'auteur, quand il les taillait, se sentait assez fier de son ouvrage ! Ma foi, à cent ans de distance, d'autres que moi lui donneraient encore raison.

Pour chercher d'autres pierres de ce genre, je me mis à parcourir quelques villages des environs. Avec regret, je pus constater assez vite, que cet intéressant métier était pour ainsi dire en voie de s'éteindre. Florissant au siècle dernier et même antérieurement, comme l'indique au



Sépulture Lebrun à Vaux-Chavanne,
Ardoise de Fr. Goebels.

cimetière de Malempré une pierre datée de 1729, on ne voit plus aucune de celles-ci après 1890. J'en ai bien trouvé à Bra-sur-Lienne, exécutées en l'année 1928, mais si banales qu'il vaut mieux ne pas en parler.

Mon rapide reportage n'a pu être mené qu'en un espace trop restreint. Il faudrait visiter tous les villages du Luxembourg, une partie des provinces de Liège et de

Namur. Mais je voudrais que les quelques indications recueillies retiennent l'attention des folkloristes, des curieux du passé — et des dirigeants des paroisses intéressées — pour que soient conservées avec plus de soin qu'on ne leur en accorde aujourd'hui, les plus belles des pierres qui nous restent encore.



Autre « Gochels » à Vaux-Chavanne

Qu'on veuille bien retenir que ces derniers témoins de l'une des formes de l'art populaire ardennais seront demain irremplaçables.

J'ai visité d'abord les cimetières de Vaux-Chavanne, Grand-Ménil, Odeigne, Fruiture, Malempré, Bra et Bastogne. On doit rencontrer certainement de telles pierres de Vielsalm à Martelange, et de Cugnon-sur-Semois à Orchi-

mont, puisque dans toute cette région, on extrait ou on a extrait le schiste. Les gens du pays les appellent tantôt « pierres bleues », pierres d'Ottre, ou d'Hébronval, ou encore de Recht, tantôt « pierres de Martelange », mais c'est toujours la même « ardoise ».

Les « tailleurs » dont j'ai noté les noms provenaient surtout d'Ottre ou de Bastogne. La plupart devaient tenir leur art de famille. Il y a eu des dynasties nombreuses, comme les quatre Piette, Antoine, Jean, P. F., Jean-Quoilin, qui approximativement produisirent de 1811 à 1872, et les quatre Servais, J. J., Lorent, André, Auguste, qui ont signé des pierres de 1856 à 1886. Il y a eu des petits-maîtres, comme les Geubels, François et Joseph, dont le premier est particulièrement intéressant.

Chaque famille avait sa manière et ses traditions que l'on retrouve dans le caractère du métier et le choix des sujets, attributs, allégories.

La plus curieuse des pierres que j'ai pu voir est due à Antoine Piette « 1817 ». Elle se trouve à Grandmenil et est assez ohlitérée malheureusement. L'auteur nous dit lui-même ce qu'il a voulu représenter : « Voisi la Sainte Famille arangée ainsi par Piette d'Ottre, par figur ». On peut reconnaître, en effet, le Christ dominant un ciboire et entouré de Dieu le Père, de la Vierge, du Paraclet. Le dessin est aussi naïf que l'orthographe, mais il est habilement composé.

Les plus belles tombes, comme je l'ai dit, sont de François Geubels dont le réel talent est fait de finesse, d'élégance et qui montre dans ses réalisations une science approfondie.

Il semble que la taille en forme de croix était employée pour les disparus du commun. Les tombes des notables et des chapelains étaient garnies de grandes dalles sur lesquelles s'incrivaient la forme, soit de personnages couchés comme sur les mausolées classiques, soit des attributs de la messe et autres objets symboliques. Dans le creux des lettres, de légères traces encore brillantes laissent supposer que les inscriptions étaient dorées.

En plusieurs villages, on m'a assuré que beaucoup de ces tombes avaient été enlevées, les familles tenant à les

remplacer par des monuments construits en pierre de l'Ourthe, en « petit-granit » de Sprimont ou d'Anthèsnes, matériaux plus chers que la rustique ardoise, mais qui « fait plus distingué ».

Ainsi, non contents d'avoir tué un art original, l'esprit d'imitation et le goût changeant des hommes auront encore accentué la disparition de ces derniers souvenirs.



Au cimetière de Regné. Le danger auquel sont exposées les ardoises lors des travaux exécutés dans les cimetières.

Pourtant, l'usure du temps et les accidents provoqués par les aménagements inévitables des cimetières y étaient déjà suffisants.

Une aimable correspondante qui me confia être, elle aussi, « intéressée par ces pierres travaillées avec un art souvent très fin », souhaitait « que fussent conservées les œuvres d'un folklore paysan qui ne doit pas mourir et qu'il soit assuré à ces pierres une survie que leur refusent les descendants de ceux qu'elles doivent commémorer ».

Le curé d'une paroisse de la région qui veille autant

qu'il lui est possible sur les stèles encore debout dans le vieux cimetière de son église, déplorait la disparition de si belles choses, que les paysans ont tort de juger trop vieilles pour être conservées. « Ce serait un grand bien, disait-il, que d'en pouvoir sauver l'une ou l'autre ».

Je suis heureux de pouvoir lui annoncer que son souhait sera en partie réalisé. Il devra en savoir gré à Mr J. M. Remouchamps, le regretté directeur du Musée de la Vie Wallonne qui ne pouvait demeurer indifférent à de si caractéristiques manifestations de la sensibilité et de la finesse populaires. Le Musée de la Vie Wallonne se propose, en effet, de photographier en stéréoscopie le plus grand nombre possible de ces croix. Il en recueillera quelques beaux spécimens et dressera la carte de la région où cette coutume a existé.

Le Musée du folklore de Stavelot n'a pas attendu pour mettre à l'abri quelques pièces. Elles se trouvent actuellement sous l'ancien porche de l'abbaye et à l'entrée même du Musée. On peut déplorer, qu'on n'ait pas choisi de pierres plus intéressantes.

Rendons grâce toutefois, à ces Musées et à celui d'Arlon, qui nous permettent de garder le souvenir d'un art dont l'origine doit remonter fort loin dans la vie de la vieille Ardenne.

Il serait préférable pourtant que les familles intéressées aient plus de respect pour les stèles existantes et que les bourgmestres et les curés des communes qui en possèdent, veillent avec grand soin à leur conservation.

A Crombach, dans les environs de Saint-Vith, on a trouvé un moyen ingénieux d'en préserver quelques unes. Elles ont été encastrées dans les murs de soutènement du cimetière. A la Vaux Chavanne, à Bra, à Odeigne, à Bovigny et en plusieurs autres endroits, on en a scellé un certain nombre au mur de l'église. Ce sont, pour la plupart, les dalles des anciens chapelains, mais on ne peut pas dire qu'elles soient toujours les plus belles œuvres de nos artisans. Un splendide « Goebels » est dressé contre l'entrée de l'enclos de Vielsahn. Celui-là, dangereusement placé, mérite certainement d'être enlevé aussitôt que possible et de venir figurer dans une collection de sculptures.

Trop souvent, au cours des aménagements inévitables, la négligence des familles et l'indifférence des gardiens font que ces pierres sont déplacées des tombes qu'elles surmontaient et évacuées vers les coins de débarras. Elles



Un splendide « Goebels » dangereusement exposé à l'entrée du cimetière de Vielsahn.

s'amoncellent alors parmi les herbes folles, les débris et sont laissées à l'abandon. D'autres fois, on les aligne en rangs d'oignons contre l'enclos où elles se brisent, s'effritent, finissent par disparaître rongées par les mousses et les intempéries. Pourtant les ardoises peuvent résister longtemps. On m'en a signalé à Bourg Renland qui datent de 1700 et même de 1680.

Une durée de plus de deux siècles : c'est assez pour laisser la mémoire humaine ! C'est suffisant aussi pour englober tout le cycle du développement d'un art, puisqu'au moyen des œuvres qui nous restent, on peut très bien voir



Alignées en rangs d'oignons contre l'enclos ou elles se brisent.

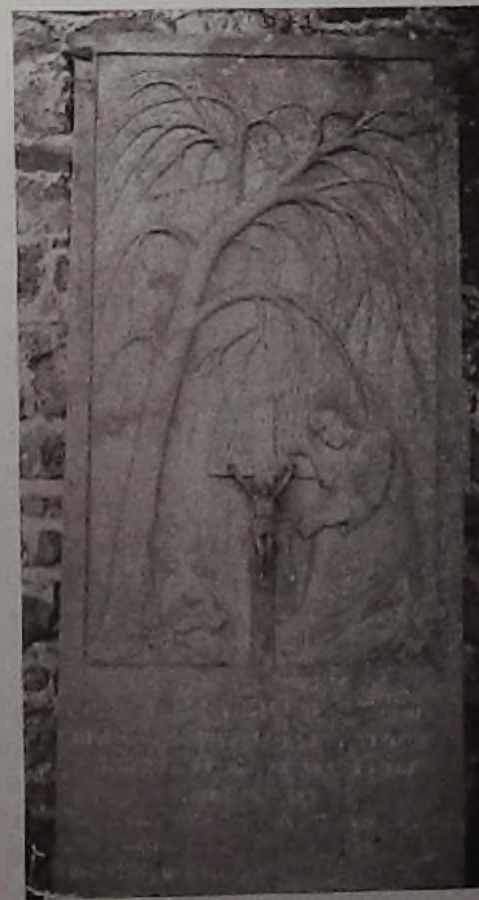
ce métier monter en s'affinant jusqu'aux Goebels, pour décliner avec leurs successeurs, et tomber dans la copie maladroite et la banalité.

On trouvera ci-dessous copie de notes prises au cours de recherches opérées dans le Nord de la province de Luxembourg et sur la limite des provinces de Liège et du canton de Saint-Vith.

Au cimetière d'Erezée, deux pierres de styles différents mais également intéressantes.

A Regné, le petit cimetière couché autour de la chapelle, contient une cinquantaine « d'ardoises » serrées les unes contre les autres. Aucune, malheureusement, ne présente quoi que ce soit de remarquable. La plupart sont signées de Quoilin Piette qui a rarement fait œuvre originale.

Autre signe de décadence dans l'art vigoureux des « tailleurs », beaucoup de ces pierres sont chargées d'un crucifix rajouté, en fonte moulée, qui les dépare plutôt que de les enjoliver et qui détruit ce qui restait encore de leur style rustique.



Au cimetière d'Erezée

Berceau de la dynastie des Piette et des Servais, qui ont empli de leurs œuvres toutes les sépultures de la région et jusqu'à dix lieues à la ronde, Ottré est plutôt décevant. Je croyais y trouver quelques pierres marquantes par leur pittoresque, leur beauté ou leur ancienneté. Je n'en ai vu qu'une seule d'intéressante : finesse du trait, originalité du motif. Elle n'est pas signée.

La plus ancienne doit être une Piette de 1815, d'ailleurs sans art et fâcheusement repeinte en noir avec les motifs en argent. Il en est de récentes, datées de 1904, de 1910, de 1920 et pareillement insignifiantes. On voit bien, que s'il reste encore des ardoises dans les carrières voisines, il n'y a plus de bons sculpteurs dans le pays.

Sans doute, cette pénurie se faisait-elle déjà sentir en 1890, puisque le mausolée de la famille des Piette ne présente rien de spécialement attrayant au point de vue sculpture.

La construction de la nouvelle église de Joubiéval n'a pas fait trop de ravages parmi les vieilles stèles. Celles que l'on a dû déplacer sont rangées en file contre le mur de l'enclos. On y remarque une œuvre de Georis François, signature déjà vue à Odeigne ou Grandménil.

Agglomération plus importante, Salm-Château possède un champ de repos en proportion avec le chiffre de sa population. Beaucoup « d'ardoises » parmi d'autres nombreux « petit-granit » et beaucoup « d'ardoises » récentes pour lesquelles le sculpteur s'est plus intéressé à la forme du monument qu'à la taille de son ornementation. Parmi les anciennes, les Quiclin Piette sont fréquentes. Une pièce dont l'aspect est déjà plus rhénan, par la forme de la stèle et le caractère soigné des inscriptions, est signée « D. Maus » et datée de 1874.

Des Quiclin Piette et des Servais se rencontrent encore abondamment à Vielsalm, à Bovigny et à Rého, où l'on peut voir aussi les premières inscriptions allemandes.

Le premier de ces cimetières c'est-à-dire Vielsalm possède, encore en bon état, une magnifique dalle de caveau de François Goebels qui présente assurément tous les caractères du chef-d'œuvre. Elle se trouve à l'entrée de l'enclos, rangée auprès de la dalle d'un ancien Prévot du Comté de Salm. Très simple de motifs, un palmier sous lequel prie un ange agenouillé, elle montre éloquemment à quel degré de perfection ces modestes artisans pouvaient atteindre. On peut se demander si le sculpteur qui a su tailler ce palmier de Vielsalm et certain Christ de La Vaux-Chavanne ne mériterait pas d'être représenté parmi les artistes de l'Académie plutôt qu'au Musée de la vie Wallonne.

A signaler aussi, les débris d'un chemin de croix dont les tableaux sont encastrés dans le mur du cimetière de Petit-Thier, et celui de Salm-Château qui a été restauré récemment. De même, celui de Saint-Martin près de Bovigny.

Bovigny, où se trouve un important mausolée de la famille Delvaux de Fensfe, a su préserver des dommages une très belle dalle de 1797 dédiée à un abbé. On doit à Rého une mention spéciale pour l'état particulièrement soigné de son cimetière, si proprement aménagé autour de sa pittoresque église. Ici plus qu'ailleurs, les ardoises ont résisté au temps et à la versatilité humaine. Une très curieuse croix de 1835 est ornée des effigies de saint Pierre et de sainte Madeleine.

A partir d'Ourth et de Deyfeld, les inscriptions allemandes deviennent de plus en plus nombreuses. Maldange n'avait jadis qu'une chapelle qui a été remplacée depuis peu par une spacieuse église, d'une architecture fort gracieuse. Dans le cimetière encore très réduit, les inhumations se faisant autrefois à Audrange, on ne verra pas une seule ardoise, mais on en trouvera quelques unes isolées au bord des routes.

Enfin, Crombach m'a réservé une surprise, un deuxième sculpteur de nom allemand — Schaus — qui se dit d'ailleurs « steinhauer » et qui était du village. Cette croix a été exécutée en 1821. On en peut voir quantité d'autres, de plus anciennes ou de plus récentes, et l'on félicitera de son initiative celui qui eut la bonne idée d'utiliser ces stèles comme pierres de soutènement. Cela vaut mieux que d'en faire des abreuvoirs ou des seuils de portes.

Remarque bizarre que j'ai pu faire à Bastogne, à Ottré, à Martelange, ce n'est pas dans les lieux d'origine de nos sculpteurs d'ardoise, qu'il faut espérer trouver le plus de leurs œuvres. Il faut aller dans les cimetières des environs.

Peu de « Goebels » à Bastogne, mais on peut en voir en assez grandes quantités dans les villages au sud de la ville. Sainlez en est particulièrement fourni. Malheureusement ils sont fortement abîmés ou fort rongés par les mous-ses qui les recouvrent.



Dalle de caveau datant de 1797 au cimetière de Bovigny.

A la liste déjà longue des deux Goebels, des quatre Servais, des quatre Piette, des Geoirs, Destin, Faus, Schaus... Sainlez m'a permis d'ajouter un nouveau nom : celui de Pierre Bourgeois, originaire de Martelange et qui signe une pierre de 1862.

A Strainchamps, refoulé derrière la première sépulture, à droite, se trouve un beau François Goebels. La stèle est encore debout, mais un des anges paraît assez obliitéré. En face, dressée contre l'enclos, est une dalle de 1833, très remarquable par la finesse du relief, son dessin achevé et sa décoration savante. Ce serait une œuvre à préserver définitivement, d'autant plus qu'elle semble presque intacte et que le caractère de sa composition est fort original. Je n'y ai pas vu de signature, mais je la suppose de François Goebels.

Warnach a conservé aussi plusieurs ardoises, la plupart plutôt mal en point. La sépulture des « Lenger » a deux dalles couchées qui datent de 1835 et de 1851. Leur dessin, qui est de ligne sobre, ne manque pas de beauté.

Le vieux cimetière d'Attert, celui qui entoure la délicieuse chapelle, abrite, si l'on peut dire, une fort belle croix dédiée à un ancien curé décédé en 1846. Celle-ci encore doit être de François Goebels. Sur une autre stèle, assez délabrée, on pourra remarquer un détail des plus curieux. C'est un trophée funèbre composé d'une faux, d'un serpent qui se mord la queue et d'une clepsydre à ailes de chauve-souris. Le tout, finement taillé, prouve en plus de l'habileté du sculpteur, la richesse de son invention en fait d'attributs mortuaires.

Martelange, le grand centre de la production ardoisière, n'est pas fort riche en monuments de ce genre. Les œuvres de nos vieux artisans ont disparu de son cimetière pour faire place à des mausolées en « gothique rococo » taillés dans des pierres de Grévenmacher ou à des « granits » prétentieux et sans art.

Toutefois, à proximité de la chapelle, on a dégagé de sous les sapins qui les cachaient, deux splendides dalles de caveau exécutées en 1840 et 1851. L'auteur en est inconnu. Légèrement anonyme est une croix voisine dédiée à P. J. Mathurin (1857) d'une forme assez compliquée et qui a la particularité d'être taillée sur les deux faces.



Ardoise au cimetière de Behn, ornée des effigies de saint Pierre et de sainte Madeleine (1835).

Il est hors de doute qu'en de nombreux cimetières de l'Ardenne se trouvent encore des stèles en ardoise sculptée. Je n'ai pu encore les visiter tous, ni examiner toutes les pierres. Peut-être même, aurai-je manqué les plus belles ! J'ai néanmoins l'espoir qu'il n'est pas impossible de fixer sur ces vieux souvenirs d'un art malheureusement disparu, la vigilance et la bonne volonté de ceux qui en ont la garde et qui n'ont pas su, toujours, apprécier la qualité esthétique de ces œuvres.



Encore un « Goebel » du cimetière d'Greffe.

Je puis en outre déjà dire qu'un réel intérêt a pu se manifester dans toute l'Ardenne wallonne en faveur de cet art des anciens tailleurs de pierres, art qu'il ne serait pas impossible de ressusciter. Certaines familles ont accepté d'offrir aux Musées quelques beaux spécimens.

Mais il est une autre constatation à faire, constatation d'ordre plus général, qui retiendra l'attention de ceux qui ont souci de maintenir l'activité de nos régions et d'améliorer une situation fâcheuse pour un grand nombre d'ouvriers de chez nous.

Ce n'est pas seulement un « art paysan » qui est en voie de disparaître avec la désaffection que l'on a pour l'ardoise, c'est en même temps toute « l'industrie ardoisière » qui est en train de périr.

Ce n'est pas ici l'endroit où reproduire des statistiques. Mais pour donner un exemple, je signalerai ce chantier de Martelange où l'on employait naguère 300 ouvriers et qui n'en a plus à présent que 120. Encore, ces 120 ardoisiers n'ont-ils pu être sauvés du chômage que grâce à la vogue soudaine — mais éphémère, hélas ! — du billard russe.

Certains qui confondent, à mon avis, la cause avec l'effet, prétendent que cette industrie de l'ardoise décline par suite du manque d'ouvriers qualifiés. — « Il n'y a plus de tailleurs d'ardoise » disent-ils.

Mais il n'y a plus de « couvreurs » non plus. Le croirait-on ? Plus de « caïeteux » pour réparer les clochers des églises, les toits des châteaux, les pignons de ces grosses fermes qui par la fine ardoise seule, affichaient déjà leur caractère ardennais. Les bons couvreurs sont si rares que l'on a demandé aux pouvoirs publics du Luxembourg de diriger la jeunesse vers ce métier, où l'on sait qu'elle n'aura pas à craindre avant longtemps, l'encombrement. On pense aussi à encourager les jeunes gens qui auraient quelque goût pour reprendre et continuer l'œuvre des anciens sculpteurs de stèles.

De leur côté, les producteurs d'ardoise s'appliquent à ramener l'attention des architectes vers un produit national qui a trop souvent été détrôné par des produits venus à grands frais de l'étranger. Ils cherchent à multiplier l'utilisation de ce beau matériau. On ne fait plus seulement des urinoirs, des anges et des couvertures de toits avec l'ardoise, mais encore des revêtements de murs, des lambris, des évier, des escaliers intérieurs, des fonts baptismaux, des autels d'églises.

Il est certain qu'avec un peu d'ingéniosité, il serait possible d'augmenter encore l'utilisation de l'ardoise qui peut se prêter à maintes applications, qui peut se vernir et s'adapter à beaucoup de combinaisons décoratives.

FRENAY-CID.

Liste des Tailleurs d'ardoises avec leur
lien d'origine :

François Genbels (ou Goebels)	Bastogne
Joseph Genbels	Bastogne
Autonne Piette	Ottre
Jean Piette	Ottre
P. T. Piette	Ottre
Jean-Quoilin Piette	Ottre
J. I. Servais	Ottre
Lorent Servais	Ottre
André Servais	Ottre
Auguste Servais	Ottre
Georis François	Ottre
D. Maus	Ottre
Schaus	Crombach
Destin	Crombach
Pierre Bourgeois	Martelange
Zongerlée (ou Zangerlée)	Recht ou Vielsalm
Sander	Martelange
Paquet	Martelange
Trum	Martelange
Jeanty	Martelange
Starck	Bastogne
Gueritte	Bastogne
Baucant	?

Liste des Villages
visités :

Vaux-Chavonne
Malempré
Bra-sut-Lienne
Grandmenil
Odeigne
Fraiture
Bastogne
Crombach
Bovigny
Vielsalm
Bourg-Reuland
Regné
Martelange
Stavelot
Ottre
Jonbiéval
Salm-Château
Béhu
Ornth
Deyfeld
Maldange
Andrange
Tavigny
Saintex
Strinchnamps
Warnach
Alterf
Recht
Petit-Thier
Saint-Martin lez Bovigny
Warnifontaine
Herbennont
Cugnon
Tintange
Ornth
Brezée
Houffalize
Arlon
Liernens
Nenfchâteau

Les Beethoven en Brabant.

(J. NAOWELAERS).

L'ascendance belge du maître de Bonn ne fait plus de doute pour personne. Des biographes de la qualité de M. Edouard Herriot la considèrent comme vérité consacrée. Il est acquis que, se débattant dans une situation équivalente à la faillite, Michel van Beethoven abandonna Malines, son pays natal, pour aller tenter fortune ailleurs. Il s'arrêta à Bonn où ses fils furent assignés à comparaître devant le tribunal scabinal de Malines. Le mérite de cette découverte et de ces précisions revient à M. Raymond Van Aerle dont les informations sûres et abondantes ont projeté sur cette question de petite histoire des lumières définitives (1).

Les savants travaux de l'archéologue malinois arrêtent la généalogie de Beethoven vers le milieu du XVII^e siècle. A partir de ce moment, le doute surgit. M. Van Boxmeer a poussé plus loin ; il remonte la ligne ascendante jusqu'en l'an 1500 et introduit dans la lignée qu'il propose un certain Arnold van Beethoven et son épouse Josine Van Vlesselaer ayant vécu ensemble à Campenhout en Brabant, vers 1590 (2). Malheureusement, l'auteur n'indique pas ses sources ; le contrôle est dès lors impossible.

La rencontre du nom de Beethoven dans les pièces d'archives met tous les chercheurs en arrêt. M. Octave le Maire, à son tour, a « rectifié et complété » les éléments publiés par M. Van Boxmeer (3), à la suite de la découverte de certains documents dans les registres du greffe scabinal de Haecht. Il exclut de la généalogie du maître les époux van Beethoven-van Wasselaer et s'en félicite, car

(1) Les ancêtres flamands de Beethoven par Raymond Van Aerle, Malines, 1928.

(2) Ph. Van Boxmeer. L'Atavisme musical du grand Beethoven et son ascendance brabançonne (Folklore Brabançon, août-octobre, 1935, p. 7).

(3) Les origines brabançonne de Beethoven, (Le Parchemin, mars 1937).

Josine fut convaincue du crime de sorcellerie et condamnée de ce chef. C'est exact ; mais c'est là un grand malheur et non plus un sujet de honte.

Le travail du généalogiste est ardu et délicat. Il n'est pas mon affaire. Les chances d'erreur rendent ce labeur décevant, dès le moment où, à défaut d'informations sûres, l'on en est réduit aux conjectures et aux déductions que des similitudes de noms rendent hasardeuses.

Je me propose seulement de verser au dossier des van Beethoven brabançons quelques éléments du procès de Josyne Van Wasselaer.

Josyne vivait à Campenhout de la vie paisible et monotone des paysans. Son mari avait acquis quelque bien ; au moment des faits, il possédait en communauté avec son épouse un pré d'un journal et quelques terres de culture, d'une superficie de cinq journaux. A l'étable, la présence de deux vaches et de deux veaux attestait une certaine aisance. Arnold van Beethoven avait 60 ans ; vieux, à peu près incapable de travailler, il était, par dessus le marché, paralysé de la main gauche. Josyne n'était sans doute pas moins âgée que son époux. Ensemble ils avaient élevé leurs quatre enfants dont trois étaient mariés.

Vers la fin de juillet 1595, le mayor de Campenhout, Jean Baptiste van Spoelberch, eut vent de bruits qui se colportaient dans sa commune et désignaient l'épouse van Beethoven comme sorcière. Il ouvrit aussitôt une information sur la vie et le comportement de son administrée ; six jours durant, il fit comparaître les témoins et consignea leurs dépositions. Les présomptions dirent lui paraître accablantes, car le 5 août, il arrêta l'accusée et la fit conduire sous bonne garde à Bruxelles où elle fut enfermée à la prison communale de Trenrenberg.

On sait que le pape Innocent VIII, par sa célèbre bulle du 9 décembre 1484, avait dénoncé les pratiques diaboliques, mais qu'en Belgique, le crime de sorcellerie ne fut sérieusement poursuivi et réprimé que depuis certaine ordonnance rendue par Philippe II, le 20 juillet 1592 (4). La stupide croyance populaire s'affermissait à mesure que

(4) De Bava, Du crime de sorcellerie, Bruxelles, 1890.

les sentences des tribunaux en confirmaient le fondement. Les juges eux étaient assurés de ne jamais condamner à tort, car leurs décisions étaient motivées par les aveux des accusés. Mais ces aveux, les instructeurs les obtenaient par les moyens de cruauté raffinée que la procédure du temps couvrait pudiquement du nom de question extraordinaire. Les idées courantes admettaient les affaires de sorcellerie. Dès que les rumeurs inconsistantes de la voix populaire prenaient corps, le sort de la victime désignée par la malveillance ou par l'absurde frayeur était réglé. La torture savamment appliquée arrachait aux accusés tout ce qu'on désirait obtenir d'eux.

Dans sa cellule du Treurenberg, Josyne van Wasselaer reçut de nombreuses visites du mayeur ; celui-ci aiguisa vainement son imagination et épuisa les ressources de son art pour obtenir quelque aveu. Le 18 août 1595, l'accusée fut transférée à la prison du Steenpoort. Le magistrat de Bruxelles nomma deux échevins, Schock et le docteur Arnold Daert en qualité de commissaires. Plusieurs jours de suite, seuls ou en présence du mayeur, ils soumirent la misérable à la torture. La pauvre villageoise ne résista pas plus que les « autres personnes délirantes, infatuées d'ignorance et de vieillesse, comme sont souvent vieilles femmes décrépites » (5). Le 13 septembre, enfin vaincue par la douleur physique, elle avoua ; l'on feignit de croire ou l'on crut réellement à des aveux spontanés (*subite bekenzenisse*).

Josyne dénonça sa voisine Anna Verstande, épouse Laurent De Bekere, comme se livrant, elle aussi, aux pratiques diaboliques. Immédiatement, Spoelberg courut à Campenhout pour arrêter cette femme et saisir ses biens. On a conservé les procès-verbaux des enquêtes au cours desquelles furent entendus dix huit témoins à charge d'Anna Verstande et neuf témoins à sa décharge (6). Il est permis de croire que les faits relevés par les paysans contre Josyne van Wasselaer étaient semblables à ceux dont ils accusèrent Anna Verstande. Or, celle-ci avait, par ses maléfices, fait périr les bestiaux des uns et empêché les autres

(5) Expressions employées dans une ordonnance de Philippe II du 8 novembre 1595 [Gachard, *Annales belgiques*, p. 212].

(6) Archives Générales du Royaume, Acquis de la Chambre des Comptes, n° 2884.

d'obtenir du beurre ; l'un de ses accusateurs affirma qu'après avoir labouré un champ pour son compte, son cheval dételé se mit à uriner du sang et mourut peu après, ce qui était signe non équivoque de sorcellerie.

Anna Verstande fut condamnée, bien plus tard, au bannissement. Josyne, elle, ne s'en tira pas à si bon compte. Immédiatement après ses aveux, elle fut condamnée à être brûlée vive. Spoelberg était absent à l'audience où cette sentence fut prononcée. Dès qu'il en fut informé, il se précipita à Campenhout pour y inventorier et saisir les biens de la malheureuse femme, frappés de confiscation au profit de Sa Majesté.

En attendant l'exécution, des confesseurs assistèrent la condamnée. Ils partagèrent sa cellule du samedi au lundi, soit deux jours et deux nuits. En proie au désespoir, entrevoyant l'horreur du bûcher, la pitoyable victime tenta de mettre fin à ses jours en avalant les objets laissés à son usage, notamment les tessons d'un pot de terre cuite. On lui fit reconnaître qu'elle agissait ainsi d'après le conseil et l'inspiration de l'incube (*vander vijant*) ; l'esprit malin lui avait promis qu'elle ne mourrait pas en suppliciée.

Chargée de chaînes, Josyne fut menée à l'échafaud (*tscavot*) où le bourreau alluma un feu de bois et de paille. Elle expira dans les flammes, tandis que les aides jetaient du sable autour du bûcher pour éviter que l'échafaud ne prit feu et ne se consumât.

Aert van Beethoven ne songea évidemment point à protester. Il tenta de sauver son patrimoine et eut le bonheur d'y réussir. Le mayeur se préparait à organiser une vente publique et à s'emparer de la moitié du produit. Effrayé du grand déshonneur et de la honte (*grootte onreede confusie*), qui réjaillirait sur lui-même et les siens, le veuf proposa de convertir l'obligation de la défunte en un cens annuel au profit des domaines. La Chambre des Comptes y consentit par une ordonnance du 5 mai 1598 (7).

(7) Les détails du procès Van Wasselaer sont puisés au compte des frais et débours tant du mayeur de Campenhout que de l'homme de Bruxelles conservé aux Archives Générales du Royaume, Chambre des Comptes, portefeuille n° 17. L'ordonnance du 5 mai 1598 est enregistrée au registre 303 de la chambre des Comptes, folio 40.

Effectivement, en 1606, le cens non rachetable de 20 sous artois dû par Aert van Beethoven est relevé au « registre des cens sous Vilvorde » (8).

Qu'advint-il des Beethoven de Campenhout ? Les registres paroissiaux attestent la naissance, le 19 juillet 1601, de Jean van Beethoven, fils d'Arnold et de H. Pigryna (?). Cet Arnold n'est, à coup sûr, pas le veuf de la sorcière qu'un convoi et une paternité tardive auraient consolé de ses misères. A part cela, il n'est trace à ces registres que du décès d'Anna van Beethoven survenu à Campenhout le 1 mars 1662.

Il n'est pas rare de rencontrer ailleurs le nom des van Beethoven. Au milieu du XVIII^e siècle, vivait à Ter-vueren le forgeron Bernard van Beethoven, à qui le receveur des Domaines paya le prix d'une pièce confectionnée pour le moulin à eau de l'endroit (9). Henri Beethoven était notaire à Putte au XVIII^e siècle (10).

De subtils psychologues se complaisent à analyser jusque dans leurs replis les plus mystérieux le caractère et l'âme de Beethoven et à définir la contribution de ses ancêtres à la formation de son génie (11). A ce titre et pour autant que la malheureuse Josyne puisse prendre place dans la lignée du génial compositeur, ces précisions sur ce simulacre de justice semblent ne point manquer d'intérêt.

J. NAUWELAERS.

(8) Archives Générales du Royaume, Ch. des Comptes, registre 44960, folio 181.

(9) Ibidem. Registre 4898 Compte de l'année 1752, folio 43.

(10) Archives Générales du Royaume. Office fiscal de Brabant, n° 8479.

(11) Voir notamment l'étude de Pfeiffer, Die Wahrheit über den Vater Ludwig Van Beethovens, dans la revue « Musik » (Berlin, octobre 1935).

Mises au point.

Nous procédons en ce moment à des rééditions d'études antérieurement parues dans Le Folklore Brabançon. Comme nous sommes appelés dans ces réimpressions à donner des « ajoutes et corrections » nous en publions le texte ici afin que nos lecteurs soient tenus au courant de ces modifications.

C'est ainsi que l'article : « Ethnographie, Folklore et Sociologie », paru ici dans la 10^e année, n° 60, p. 507, dont nous faisons une troisième édition, nous la faisons suivre des commentaires suivants :

Frotter et limer sa cervelle contre celle d'autrui. (Montaigne)

Le travail qu'on vient de lire a été présenté sous forme de rapport au Congrès d'Archéologie de 1930.

A ce congrès assistait Monsieur Saintyves qui a participé à sa discussion. Il nous fit alors connaître son point de vue auquel nous n'avons pu nous rallier, pas plus que lui au notre d'ailleurs.

Son point de vue, cet auteur l'a publié dans son *Manuel de Folklore*, paru en 1936. Nous savons dans quelles conditions cet important travail a été terminé. Nous savons que le manuscrit non achevé quand l'auteur mourut le fut par des êtres auxquels le défunt était cher. Aussi n'est-ce pas avec l'idée d'un reproche ou l'intention d'une critique que nous ajoutons à la troisième édition de notre travail ce supplément, mais afin de permettre au lecteur de comparer les points de vue. Nous avons insisté maintes fois auprès des folkloristes pour qu'ils s'attachent à dégager de leur travaux certaines conceptions générales. Saintyves l'a fait d'une façon magistrale dans l'ouvrage que nous citons. « Il ne fut jamais au monde, disait Montaigne, deux opinions pareilles, non plus que deux poils ou deux grains ». C'est pourquoi nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs le schéma qu'il a dressé. Nous ne serions pas étonnés si nous savions qu'il a eu en le dressant l'intention de l'opposer au nôtre, bien qu'il ne l'ait pas dit et ne cite pas notre classification dans son *Manuel*.

Voir ci-contre le schéma de Saintyves.

Anthropologie animale

(Étude de l'homme considéré comme un animal
Histoire naturelle de l'homme et de ses races
Elle se divise en de nombreuses spécialités).

Psychologie.

Étude de l'esprit humain en général
ou de tel homme en particulier.

Anthropologie.**Anthropologie culturelle.**

Étude de l'homme considéré
comme un être intelligent et
vivant en société.

Ethnographie.

Étude de la culture matérielle et intellec-
tuelle des primitifs, c'est-à-dire des sociétés
ignorant la tradition écrite.

**Sociologie ou
psychologie collective.**

Étude des groupes sociaux et des
lois qui leur sont propres.

Folklore.

Étude de la culture matérielle et intellec-
tuelle dans les classes populaires des pays
civilisés.

Nous ne nous attacherons pas à faire l'analyse ou la critique détaillée de ce schéma qui reste fidèle à peu près à tous les points de vue que nous considérons comme erronés et que nous nous sommes attachés à combattre dans notre travail.

Nous constaterons avec plaisir que Saintyves rattache définitivement comme nous, le Folklore à la Sociologie, le détachant ainsi de l'Histoire et de l'Archéologie.

Nous constaterons qu'il ajoute au mot : sociologie, ceux de : ou psychologie collective et qu'il semble non sans raison éviter d'employer le mot : société, dans la définition qu'il donne de cette science. Mais il se détache tout à fait de notre conception dans le départage qu'il fait de l'Ethnographie et du Folklore. Rappelons que nous pensons qu'il y a une *ethnographie* des peuples civilisés autant que des primitifs et que les primitifs ont leur *folklore* autant que les civilisés.

C'est nous qui ne savons pas aisément discerner dans leurs mœurs que nous ne comprenons pas ce qui est folklore et ce qui ne l'est pas.

Enfin nous pensons, contrairement à Saintyves que dans les pays civilisés, le folklore n'est pas l'apanage exclusif des classes populaires et que tout homme, si cultivé qu'il soit emporte avec lui sa part d'idées et de gestes folkloriques. La conception de Saintyves étant plus conforme que la notre aux idées dominantes, à l'opinion courante, aux conceptions reçues, à l'instruction donnée dans les écoles nous ne doutons pas que la sienne ralliera plus facilement l'approbation du public et même des folkloristes en général, dont les travaux nous permettent d'ailleurs déjà de juger qu'ils la partagent.

Notre conception allant à l'encontre de ces idées, nécessite un effort volontaire et prolongé de réflexion, comme tout ce qui est innovation. Mais pour récolter un succès facile, faut-il que nous taisions notre pensée ?

Nous ne le pensons pas, mais nous voudrions aussi que le fait de la dire ne laisse pas à l'esprit du lecteur l'idée que nous sous-estimons l'idée d'autrui et en l'occurrence l'œuvre de Saintyves. Et puisque notre Montaigne nous revient ce jour constamment à l'esprit, disons avec

l'auteur des *Essais* : je ne hais point les fantaisies contraires aux miennes ».

En réalité chacun en disant sa pensée espère dire le mot définitif, alors que nous ne fixons qu'un instant de notre esprit. Mais il importe que chacun fixe cet instant et publie ce mot, laissant à d'autres, aux successeurs surtout, le soin de juger dans quel sens ils doivent poursuivre demain leurs observations et leurs méditations.

Nous tirons aussi une quatrième édition de notre étude : *Le Folklore dans le Conformisme social*, parue dans *Le Folklore Breton*, 14^e année, n° 79-80, p. 14. Nous faisons suivre cette édition de considérations qui pour n'être pas folkloriques ne s'en rattachent pas moins au mécanisme de la pensée, à l'élaboration des idées collectives et à leur propagation.

Si le folklore semble à première vue s'intéresser plus à leur conservation, on est autorisé à dire que l'élaboration, la propagation et la conservation ne sont que trois parties différentes d'un même phénomène, également importantes dans l'étude du conformisme social.

Au moment où nous signalions en 1932 aux participants aux travaux de la section de Folklore du Congrès d'Archéologie de Liège ce déséquilibre entre les possibilités de notre technique d'une part et les conceptions qui dominent dans nos Institutions d'autre part, nous émettions une idée qui nous paraissait personnelle. Nous ne l'avions en tout cas rencontrée nulle part. Elle semble devenue aujourd'hui sinon banale, tout au moins avoir frappé un assez grand nombre d'esprits. Et s'il est regrettable que nous ne voyons guère d'effort afin de rétablir l'équilibre, de rajuster les Institutions à nos Connaissances et aux applications qu'elles rendent possibles, nous pouvons avoir l'espoir que cette accommodation des unes aux autres se fera quand la perception du désordre et de ses causes aura atteint un plus grand nombre d'individus. Espérons que cette perception se produira avant que les catastrophes que l'on redoute et que l'on pressent aient éclaté.

Mais nous trouvons dans le fait même de la perception de ce déséquilibre un exemple bien vivant et bien actuel de l'élasticité du conformisme social.

Le désordre règne dans le monde depuis vingt-cinq ans. Il y a dix ans environ une crise sans précédente s'est abattue sur l'humanité. Des hommes, quoique ne se préoccupant nullement de la conduite des peuples, des hommes dont les préoccupations habituelles sont tout à fait différentes, mais qui n'en sont pas moins des hommes d'élite, qui n'en réfléchissent pas moins aux aspects de cette crise, s'efforcent d'en discerner les causes et sans se consulter, sans se connaître ils en arrivent à peu près simultanément aux mêmes impressions. Ces impressions, ils les publient chacun dans leur langue respective : Einstein en Allemand, de Reynold en Français, Ortega y Gasset en Espagnol, etc.

Voici quelques ouvrages où depuis 1932 nous avons trouvé mention de cette impression de ce déséquilibre et de son action dans les troubles généraux de notre temps :

EINSTEIN : *Comment je vois le monde*. (Publication en français, en 1934, de travaux publiés d'abord en allemand à des dates diverses de 1931 à 1933 environ).

ORTEGA Y GASSET : *La révolte des masses*, (publication remaniée en français, d'une série de travaux publiés en espagnol, de 1926 à 1932 environ).

CONZAGUE DE REYNOLD : *L'Europe tragique*. Ouvrage datant de 1935, mais qui a certainement dû, avant d'être écrit, faire l'objet des préoccupations de l'auteur pendant de nombreuses années.

Ces exemples ne sont pas limitatifs, car on pourrait allonger beaucoup cette liste. L'expression de cette intuition que le désordre est dû au déséquilibre entre nos organisations sociales et les possibilités de nos connaissances scientifiques est devenue, rappelons-le, très fréquente. La notion n'a pas encore pénétré la masse. Elle a à peine touché ses dirigeants politiques. Ils ne montrent en tout cas pas qu'ils se préoccupent de rajuster les unes aux autres. Nous saisissons donc là une idée émanant d'une élite. Ces gens d'élite vivent dans des milieux différents, des pays différents, exercent des métiers différents, parlent des langues différentes. Ils ont donc, en partant de points de vue différents, l'intuition simultanée d'un phénomène qui n'est particulier à aucun pays. Si cette intuition est juste et que la notion s'en propage, elle est appelée certainement à pénétrer dans la masse, dans l'opinion courante

et à modifier un conformisme établi. Le jour où ce conformisme se modifiera, des pensées, des conceptions nouvelles, des façons de concevoir la vie sociale sous ses aspects multiples se substitueront aux conceptions anciennes. Bien des idées qui régentèrent les esprits et les hommes tomberont dans l'oubli : des traditions disparaîtront ou seront modifiées, bien des façons de se comporter des hommes se modifieront, bien des gestes ou des actions nouvelles s'imposeront à eux.

La simultanéité de cette intuition par plusieurs penseurs est également un fait intéressant à signaler à l'appui de ce que nous disons dans ce travail sur le Conformisme social à propos de la simultanéité des découvertes scientifiques. (Nous renvoyons pour l'étude de cette simultanéité en matière scientifique à l'ouvrage de Jacques Picard, cité dans notre texte : *Les conditions positives de l'invention dans les sciences*). Mais ici la simultanéité ne se produit qu'entre spécialistes d'une même science, parce qu'ils sont préoccupés du même problème, celui qui se pose à un moment donné et que peuvent seuls pressentir et étudier des chercheurs spécialisés. Cette simultanéité fait croire souvent à des plagiats et elle permet en tout cas à ceux qui placent à l'avant plan de leurs préoccupations des sentiments, des sentiments nationaux par exemple, de revendiquer pour leur pays l'honneur de l'idée, de la découverte ou de l'invention. C'est ce qui fait que la paternité, le mérite et l'honneur de toute idée neuve sont disputés par plusieurs pays. Pour le psychologue le phénomène de cette simultanéité s'explique tout naturellement et le sociologue y trouve également un beau champ d'étude.

Il faudrait que les sociologues s'attachent à découvrir dans la réalité présente des exemples de ce genre, saisis à leur départ et les suivent dans leur développement. L'idée initiale fut-elle juste ou ne le fut-elle pas, elle peut se propager et modifier les conditions de vie d'une époque. Peu importe, c'est en suivant de telles idées à la piste et en observant, en analysant les processus de leur évolution et leurs conséquences que l'on peut dégager le plus sûrement les mécanismes de la vie sociale. Bien plus sûrement que par l'étude, inévitablement documentaire et livresque, des événements du passé dont on ne connaît généralement que le résultat final, et encore bien mal, faute précisément des rétroactifs explicatifs.

Virton protohistorique.

par LOUIS STROOBANT.

Que vous ai-je donc fait
Oh mes jeunes années,
Pour m'avoir fui si vite
Et vous être envolées
Me croyant satisfait.

K...

Le Folklore Brabançon s'est proposé de nous conduire en excursion à Virton. Pourquoi Virton ? C'est qu'on vient d'installer dans ce qui reste de l'ancien couvent des Récollets de cette ville, un musée Folklorique et Le Folklore Brabançon tient à encourager toutes les créations de ce genre. A cette fin Marinus nous a prié de rédiger une notice sommaire sur Virton à l'usage de nos membres excursionnistes.

Je m'exécute, au risque de rester fort peu complet.

Virton, au confluent de deux cours d'eau : la *Vire* et le *Ton*, devrait son nom à la conjugaison des deux vocables. C'est l'étymologie populaire, qui pêche par le fait que *Ton* serait une dénomination relativement récente et que la *Vire* n'a que de lointaines accointances avec l'antique *Vertunum*.

Ce *Vertunum* (en 1180) = *Vedritonum* = *Virtunum* serait *Majeroux*, cité antique disparue qui se serait trouvée entre Vieux-Virton et le Virton actuel. Le nom *Majeroux* proviendrait de *Maceria* et viserait les ruines qui se trouvaient jadis à cet endroit. Ce plateau, de l'étendue environ de la ville de Hal, est certainement d'origine Celtique. C'est l'avis de G. KURTH in *Annales de l'Institut archéol. du Luxembourg*, 1885 (28).

Déjà en 1605, HERTHELS, *Historia Luxemburgensis*, dit qu'il y avait à Virton un temple de *Jupiter tonans* d'où le nom de *Vir-tonans*. Cela est fort douteux et nous ne chercherons pas à trancher la question. Nous renvoyons à l'étymologue Virtonnais M. P. Roger qui dit *Vertunum* (en 1180), *Vertun* (en 1187), *Vierlon* (en 1189), *Vies Vertun*.

lon (en 1265), *Vyrtion* (au XIV^e s.), serait *homme foudroyant*, Jupiter = *l'ir Tonans* d'après BERTHELOT, la *Vire* et le *Ton* (confluent) d'après PRAT, *l'ert ton* (?) d'après WELTER, *Vyr Thonum* = rivière de Thod, d'après LORRAIN, *Veneris donum* = *Venus*, d'après DE BLAUW, *Viride Thonum* = verdure, d'après l'abbé Berthels, enfin non expliqué, mais d'origine celtique, d'après G. KURTH (34).

Magerou = *Maizeroi* = *maceriae* = ruines. (de la cité romaine ou les vieux murs). *Májoy*, *Mauseroi* de *Macerietum* d'après KURTH, serait l'emplacement d'un *viculi* romain comme le dit la tradition.

L'origine ante romaine de Majeroux est attestée par la découverte de monnaies gauloises des Lingons, des Rèmes, des Ambiens, des Nerviens, des Carnutes, des Trévires, des Catalauni, etc.

Quand aux monnaies romaines, c'est par centaines qu'on en a trouvé à Majeroux. Mais considérons que la bourgade de Majeroux semble avoir été détruite au IV^e siècle, peut-être au V^e. En effet les monnaies postérieures au IV^e s. trouvées à Majeroux sont rares. Cela résulte de l'inventaire dressé par l'abbé CH. DUBOIS, *Le vicus romain de Vertunum* (Vieux-Virton — Majeroux) (45).

La découverte de silex taillés néolithiques et de monnaies gauloises recule l'antiquité de Majeroux à 5 ou 7 siècles avant J. C. (29).

Remarquons en outre le voisinage du *Titel Berg*, où furent également découvertes de nombreuses monnaies gauloises.

Virton et ses environs seraient donc une partie de la Belgique très habitée à l'époque Celtique.

C'est la capitale du pays Gaunais qui dépendait du comté de Chiny, dont les bourgeois sont affranchis en 1270 par le comte de Chiny Louis V.

Tous les habitants de Virton sont depuis le XVII^e s. co-seigneurs de la *Grange au bois*, nom d'un bois communal.

Le plateau de *Majerou* a été une localité romaine importante. En effet nulle part en Belgique on n'a exhumé un si grand nombre de monuments antiques. Majeroux aurait été un poste romain à mi-chemin d'*Eponassus* (Ivoix) et *Orolaunum* (Arlon).

Déjà au début du XVIII^e s. on découvrit à Majeroux des bas-reliefs figurant le soleil sur un quadrigé. Un Piedestal cubique de 2 pieds de haut, représentant en bas-relief sur ses quatre faces, Jupiter, Minerve, Hercule et Cérès (5). Un autre représentant Jupiter, Apollon, Hercule et Minerve. Ces monuments se trouvent au musée du Cinquantenaire. Ils sont décrits dans MONTRAUON (27). Ils proviennent de la collection DE CRASSIER lequel écrit en 1711 qu'ils proviennent de Vieux-Virton (20). Lors de la construction de la voie du chemin de fer de S. Mard à Virton on découvrit sur le plateau de Majeroux, un fragment de colonne ou géant, cavalier galopant sur un monstre étendu anguipède, qui passa dans la collection de Maus, de Rolley-lez-Bastogne (Cumont, 21). D'après F. CUMONT (21) le cavalier, Jupiter écrasant les géants, serait l'image des Césars vainqueurs des Germains. En 1887, sur le point culminant d'une élévation, on découvrit une ara ou autel aux quatre dieux, consacrée au sacrifice. Cette ara se trouve au musée d'Arlon. Cf. SIBENAEER, *L'ara de Virton* (23). Un des côtés représente un homme debout, tenant de la main gauche un rouleau de papier et de la main droite un patère. Un autre côté représente Hercule et Minerve (24).

Lors de la construction du chemin de fer Virton-S. Mard, la tranchée découvrit une grande quantité de céramique romaine. Les parois étaient comme tapissées en rouge par les tessons (34). C'est à cet endroit que fut trouvé un magnifique vase romain en argent, acheté pour 25000 frs. par le musée de Berlin. C'est également à l'occasion de ces travaux que l'ingénieur Clément Maus, de Rolley-lez-Bastogne, forma sa belle collection d'objets romains (14). Cette tranchée existe entre Virton et Vieux-Virton, au lieu-dit *Margeroute* (Majeroux). Cette ville gauloise possédait des murailles et des rues. De nos jours ce ne sont que des labourés. Les matériaux de la cité gauloise ont été employés à bâtir Virton. DU MONT (43). Le musée d'Arlon possède une statuette d'*Epona*, déesse des chevaux, trouvée à Majeroux. CH. DUBOIS (30). Ce même musée renferme un Alabastre du VI^e s. avant J. C. probablement de fabrication Grecque, trouvé à Majeroux. Il fut donné par l'abbé NICKERS (32).

A la fontaine rouge on a trouvé un bain romain, nombreux objets helgo-romains (céramiques et bronze), petits monuments sculptés, monnaies de Caracalla, Constantin I, Gallienus, Adrien, Théodore, Trajan, Tétricus. La croix-rouge possède le légendaire *trou des fées*, décrit par REMISCH (27). SCHUERMANS (3) signale comme provenant de Majeroux une plaque votive en bronze, dédiée à *Mars Lenus*. ROULEZ (36). Cette plaque en forme de cartel fut trouvée en 1843 (3). En 1843 plaque en bronze avec inscription votive *Lino Marti Exsabinno Vic... et Expectatus votum solverunt libens merito*, trouvée par GUIOT. *Message*, 1873 (16). La collection MAUS comprend notamment plusieurs monuments antiques en pierre du pays ainsi que des tables circulaires soutenues sur un pilier, des bas-reliefs, etc. FELSSENHARDT (34). M. KAISIN, à Virton, possède un brûle-parfum en terre-cuite, un mors de cheval romain, un grand bronze grec de l'empereur Dèce, etc. (33), (35). Circonstance curieuse, à Virton comme en Flandre (à Waenzele) on appelle les monnaies romaines des *Mahomets*. MOENS (40). Au musée de Bruxelles une coupe romaine porte le sigle VIRTVM. GAUCHEZ (44). Une tête en bronze fut trouvée près de Virton (18). Le professeur NAMUR a donné à la société archéologique de Luxembourg quatre têtes sculptées en pierre, représentant Minerve, Hercule, Mercure et Apollon, provenant de Majeroux. (Papiers du conseiller MAUS, de Virton, à la *Bibliothèque Royale*. Ms. II 5631) (4). En 1857 on trouva une statuette romaine en bronze, sur une colline près de Soleuvre avec quantité de monnaies de Constantin (6). En 1843 fut découvert un autel votif en pierre blanche de 30 x 20 x 50 c. m. et la partie supérieure d'un autre autel (au musée de Bruxelles) décrit in SCHAYES, *Hist. de l'architecture*, I, 63.

Trois des faces de l'autel avaient des niches dans lesquelles se trouvent des divinités. Cette trouvaille était accompagnée de lampes et de tasses en terre rouge, d'urnes, tuyaux, d'un morceau d'ivoire, de 35 épingles ou fragments en ivoire, 58 fibules de facture diverses dont une en argent, d'une cuiller en bronze, d'une clef en fer, de trois sonnettes de forme carrée, d'un couperet, d'un croc, de six anneaux en bronze, d'un doigt de statue en bronze, d'une statue, d'une cornaline gravée d'un héron. *Message des sciences*,

1873 (16). MARCHAL, *Ville gauloise de Majeroux* (in *Bull. de l'Académie*, 1844, (7) dit que cette cité se trouvait sur la voie romaine de Trèves à la Meuse dont *Orolaunum* (Arlon) était un sommet d'embranchement vers Majeroux. On y aurait trouvé des quantités de céramiques, dont des assiettes avec le sigle VIRTVM en 1843, une tête d'homme sculptée en calcaire, des menles de moulin à bras, etc. (16). Le musée d'Arlon possède aussi, provenant de Majeroux, une petite urne, un collier en ivoire, des pavés de mosaïque, une charnière, une grande anse d'amphore avec sigle, quantité de tessons sigellés, de la céramique en terre blanche, etc. (15). On a retrouvé dans le Luxembourg les débris d'une vingtaine de colonnes au géant dont deux à Virton même, aux musées Royaux, à Bruxelles. CUMONT (21). Ces pierres datent de 170 à 243 ap. J. C. Ces colonnes seraient des monuments votifs à la gloire des empereurs divinisés. Cf. F. HERTLEIN, *Die Jupiters-gigantensäulen*, Stuttgart, 1910. Il existe des groupes au cavalier se cabrant sur le corps d'un gros serpent enroulé qui se termine en avant par le corps d'un homme à Biée-lez-Quimper (groupe équestre de Guélen), à Kerlot-lez-Plomerin, à S. Mathieu-lez-Plouaret (côtés du Nord). Il en existe dans le N. E. de la France, au musée de Nancy provenant de la forêt de Hommert (Meurthe), à Higny (Moselle), au musée de Metz, à Grand (Vosges), au musée d'Épinal, à Senon (Meuse), au musée de Verdun, de Spire, etc. Le fragment de colonne à l'enguipède conservé au château de M. Maus, de Rolley-lez-Bastogne, a été exhumé à Vieux-Virton (Virtunum), lors de la construction du chemin de fer Virton-S. Mard. Cf. (5). En 1807, au lieu-dit *Plainfays*, sur la route de Virton-Éthe, on mit au jour une ara rectangulaire de 90 x 50 c. m. représentant sur les quatre faces : Hercule — Minerve — Cérès — X... au musée d'Arlon. Cette ara occupait son emplacement primitif dans le flanc de la montagne. A proximité se trouve la fontaine de Jean Leblanc (42). Cf. aussi SIENABLER (23) et (35). En 1914 découverte d'un monument gaulois-romain à 2 50 m. à gauche du chemin de Virton-S. Mard pour se rendre par le petit pont du chemin de fer à Vieux-Virton, à 50 m. également de la voie ferrée. Ce monument présente une niche à trois personnages dont une femme. Inscription :

Juelio-ocis-cosvonio-ene-fl-eiv-male-uxor-viva. Il semble dater du III^e s. et recouvrait une urne funéraire avec petits bronzes. Au musée d'Arlon (14). N'importe où l'on ait sondé, Majeroux, Vieux-Virton et S. Mard, les rues et les massifs de ses constructions ont été reconstituées, dit GAUCIERZ (44). Sur les trouvailles de Majeroux voir aussi F. LOÏS (27) et ROULEZ (1) qui cite les autels, monuments, statues, temple de Venus (*Veneris donum*). (25).

Les monnaies qu'on y a trouvées par centaines, datent de l'époque Celtique à Antonin le Pieux. La collection de M. Maus en contient plus de 15000. Les murs de l'église de Vieux-Virton contiennent des débris de pierres tombales helgo-romaines. D'après G. KURTH il aurait existé un poste d'observation sur le *Mont-Quintin* (41). La perte de la bourgade de Majeroux, serait due à un incendie peut être sous Honorius, lors de l'envahissement des Gaules par les barbares, soit après environ 3 à 4 siècles d'existence. GARCIERZ (44) et *Bull. de l'Acad. de Bruxelles*, X, p. 419. A Rosières on découvrit des tombes mérovingiennes (38).

Vers Etalle, la côté de la *Morte-Femme*, panorama étendu. La *fosse aux Aunus*, sorte de cuvette circulaire, serait un habitat anté-romain. La fontaine de la Mère-Dieu où se trouve un autel en pierre érigé en pleine forêt. Au val de *Bonlieu* existe un ermitage antique. Les ruines du château de Hontheim se trouvent au sommet du cône dit *citadelle de Montquintin*. D'après l'*Histoire de Lorraine*, de CALMET, (1^e édition, II, preuves, p. CCXIII) il aurait existé dans les environs de Virton un castrum antique, dit *La Tour*, détruit en 1433. Un Lambertus de Turri est cité en 1066. La tradition dit que le célèbre château Renaud avait le *trou des fées* comme issue secrète. Remarquons que FROISSARD, L. III ch. XXIII, parle de ces galeries de fuite dont il attribue l'invention à *Maugis le subtil*, cousin des quatre fils Aymon (4). Ceux-ci se seraient réfugiés au château Montanban dont il ne subsiste aucun vestige. Des explorateurs qui se sont aventurés dans les grottes du *Trou des fées* ne sont pas revenus. On n'y a jamais fait de fouilles. Du Mont (43). A environ une lieue de la ville de Virton, vers Neufchâteau, se trouve la *male-pierre* qui est le *bulstein* ou pierre de proclamation du *mallum*. Près de là un mamelon, peut être artificiel, porte à son sommet un puits contenant toujours de l'eau. C'est près de là que nous rencontrons

le *trou des fées*. A côté se trouve une source curative donnant de l'eau en toute saison (43). Quantité de légendes qu'il serait intéressant de noter, se rapportent à cet endroit. Un coteau plus élevé le *château Renaud* (?) le domine ainsi que le *château de Montaubau*. En Campine nous trouvons les nécropoles à incinération de La Tène dans le voisinage du gibet et du *Mallum*. Or Du Mont (43) dit que dans le voisinage de la *Male-pierre* de Virton existe un grand nombre de tumuli. Nous en déduisons qu'il existe à cet endroit une nécropole à incinération non fouillée. On aurait exposé jadis les condamnés près des halles, à l'angle de la maison Goets. Cet ancien pilori se compose d'un cube de pierre de 0.70 x 0.35 x 0.20 m. (38).

Comme élément de folklore il convient aussi de signaler la *foire aux amoureux* qui a lieu à Virton le lendemain de Noël. Toute la Gaume se donne rendez-vous à cette fête. C'est le jour de sortie des géants Virtonnais *Djean de Mady* et la *Djeanne* qui passent pour être parents de Jean de Nivelles.

L'oratoire de S. Brice dans le Thon du *Virtonensis pagus* est la dévotion des saints Innocents, plus tard de S. Symphorien pour le baptême des enfants Morts-nés. A Avioth a l'ail d'une source sur la *montagnette espineuse* fut trouvée une statuette dans un buisson fleuri.

Avioth est un atelier monétaire des sires de Chiny.

Nous nous sommes étendus un peu longuement sur les découvertes romaines et pré-romaines de Virton. C'est afin de souligner l'importance archéologique de cette ville. Il serait désirable d'y voir entreprendre des fouilles méthodiques qui seraient autrement fructueuses pour l'histoire du pays que des expéditions archéologiques en Orient. Au point de vue de l'occupation romaine, Virton peut entrer en compétition avec Arlon, Tongres, Tournai et Ravai. Formons le vœu que le prochain musée de folklore de Virton comprendra une section d'objets romains, qui abondent dans le pays, mais qui sont dispersés et finalement perdus (1).

(1) Des objets et monuments romains provenant de Majeroux sont conservés aux Musées Royaux à Bruxelles, au musée d'Arlon, en Allemagne, dans les collections Maus, de Rolley, Lamblinet à Virton, Simonet à Porrières, etc.

Ce fut en 1843 (il y a près d'un siècle) que MARCHAL alla reconnaître les substructions de la cité Celtique de *Vetere Vertunum*. Le vicus romain aurait été dévasté et incendié au V^e s. On rebâtit sur les ruines de la colonie romaine. Cf. ce qu'en dit le P. WILTHEIM. Ce dernier signale dans la corniche de l'église, une pierre antique représentant un suicidé avec un homme assis et des pleureuses.

Voici en résumé l'histoire de l'antique villa des *Il'oëvers* :

Ricuin ou Wigericus, duc de Mosellane, aurait légué à son fils Giselbert l'Ardenne. En 941, le même donna sa fille Mathilde en mariage à Arnoux de Grason. Il lui donna le comté de Chiny. Arnoux tué en Calabre aurait été enterré à Chiny. Son fils, Louis I de Chiny, qui épousa Catherine de Looz, régna de 1013 à 1030. Son fils Louis II de Chiny lui succède. Il épousa Sophie fille du duc de Mosellane, comtesse de Brée † 1068 ou 78. Leur fils Othon II leur succéda de 1106 à 1125. De 1125 à 1163 Albert I, époux d'Agnès de Bar fut le 7^e comte de Chiny. Il git à Orval. Son fils Louis III mourut en 1189 à Belgrade ou au siège de S. Jean d'Acre. Louis IV, dit le jeune, fut le 9^e comte de Chiny (1189 à 1227).

Après les comtes de Chiny, règne Arnou, comte de Looz qui avait épousé Jeanne, fille de Louis IV.

En 1336 les de Heinsberg sont en possession du comté de Chiny. La maison de Rummen leur succède mais dès lors Virton ne dépend plus de Chiny.

Arnou comte de Looz, sire de Rummen et de Quaerbeke, vend en 1364 le comté de Chiny au duc de Luxembourg.

En 1392 le comte de S. Pol prend Virton. En 1401 le duché de Luxembourg passe au duc d'Orléans. En 1432 Elisabeth de Corlitz, qui avait l'engagère du duché, engage la moitié de la prévôté de Virton et de S. Mard. P. ROGER (8).

Janvier 1939.

LOUIS STROOBANT.

Bibliographie.

1. — J. H. C. Ronlez, *Rapport sur les fouilles de Majeron* in *Bull. de l'Acad. R. de Belgique*, 1883.
2. — D^r Zambaco pacha, *Les monuments mégalithiques de l'Armorique et leurs sculptures lapidaires*, in *Revue d'Europe*.
3. — Schuermonn, *Épigraphie romaine de la Belgique*, in *Bulletin des Commissions Royales d'art et d'archéologie*, vol. VI à XXIII.
4. — Manuscrit n° II 5631 de la Bibliothèque Royale à Bruxelles.
5. — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, tome XLV, 1910, et tome XLIV, 1909.
6. — *Westdeutsche Zeitschrift*, Trier, 1895.
7. — F. J. Marchal, *Notice sur la ville gauloise de Majeron* in *Bull. de l'Acad. R. de Belgique*, 1844.
8. — Paul Roger, *Notices historiques sur Virton*, 1932.
9. — *Annales de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique*, tome VII, Anvers, Proment, 1850.
10. — G. Kürth, *Notice sur Majeron*, in *Annales de l'Institut Archéol. du Luxembourg*, 1885, p. 265.
11. — C. Maus, *Notice sur l'église de Vieux-Virton*, Bruxelles, Hayez 1892.
12. — Jules Guerlot, *Géographie du Luxembourg Belge*, in *Le Progrès*, 1930.
13. — Baron, Moke, van Hasselt, Joly, etc., *La Belgique monumentale, historique et pittoresque*, Bruxelles, Jamar et Hen, 1844.
14. — *Annales de l'Institut archéologique de Luxembourg*, Tome I, Arlon, 1918.
15. — *Annales de la fédération archéologique de Belgique*, Congrès d'Arlon, Arlon, Poncin, 1901.
16. — *Messenger des sciences*, Gand, 1873 (article de Guioth).
17. — Schayes, *Histoire de l'Architecture*, I, 63.
18. — *Annales de la société Royale d'archéologie de Bruxelles*, 1888.
19. — Albert Dauzat, *Les noms de lieux, origine et évolution*, Paris, Delagrave, 1926.
20. — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. III et 38.
21. — F. Cumont, *Colonnes au géant trouvées à Virton*, Ann. Soc. arch. de Bruxelles, 1911.
22. — F. Cumont, *Catalogue des pierres romaines du musée de Bruxelles*, et Congrès arch. de Liège, 1900.
23. — Sihenaeler, *L'ara de Virton*, in *Bull. Soc. arch. Arlon* 1897.
24. — *Compte rendu de l'assemblée générale du 10 octobre 1898 de la Commission Royale des Monuments*, Bruxelles, Bartsen, 1899.
25. — Chevalier l'Evêque de la Basse-Monturie, *Itinéraire du Luxembourg germanique*, etc. Luxembourg, J. Lamort, 1844.

- 26 — *Annales de l'Institut archéologique d'Arlon*, 1912 (article de I. Remisch)
- 27 — *Annales de l'Institut archéologique d'Arlon*, 1910. (article de F. Loës), (1923).
- 28 — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, tome I, Arlon 1919.
- 29 — Marcellin Lagarde, *Histoire du duché de Luxembourg*, Bruxelles, Jamar.
- 30 — Ch. Dubois, *Le Luxembourg sous les romains*, Namur, Godeinne, 1910.
- 31 — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, tome 44 et 45 Arlon, Bruck, 1909 et 1910.
- 32 — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, tome 47, 1912.
- 33 — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, tome 42, 1907.
- 34 — J. Felsenhart, *Le Luxembourg Belge et son ethnographie sous la domination romaine*, in *Messenger des Sciences*, Gand, 1874.
- 35 — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, tomes 42 et 43.
- 36 — Roulez, *Inscription latine inédite*, in *Bulletin de l'Acad. Royale*, Bruxelles, 1853.
- 37 — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, Tome XI, Arlon, Bruck, 1905.
- 38 — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, Tome 44, 1908.
- 39 — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, Tome 47, 1912.
- 40 — J. Moens, *Promenade archéologique par la route antie romaine de Lede à Wanzele* in *Annales de la Société d'archéologie d'Alost*, 1905.
- 41 — G. Korth, *Le Vieux-Virton*, in *Annales de l'Institut archéol. du Luxembourg*, 1884.
- 42 — *Annales de l'Institut archéol. d'Arlon*, Poncin, 1897.
- 43 — Du Mont, *Description d'un monument connu sous le nom de Trou des fées, près de Virton*, in *Bulletin de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, 1844, p. 367.
- 44 — V. Gauchez, *Topographie des voies romaines de la Gaule Belgique*, in *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, vol. 38, 1882.
- 45 — Ch. Dubois, *Le vicus romain de Verlunnin*, Arlon, 1938.
- 46 — du Parque, *Renseignements verbaux et traditions*.

Menus Faits

Images de St-Eloi.

Saint Eloi est l'objet d'un culte à l'Eglise de Berthem en Irabant. On y distribue une image, accompagnée d'un texte.



L'église de Berthem

A Louvain, le jour de la St-Eloi, après la messe, on distribue également une image à l'Eglise St-Michel. Ces images nous ont été procurées par M. Vogeliers, de Louvain.

Une société de Pèlerin à Villers-la-Ville.

M. Minne nous envoie l'extrait suivant du journal *Le Irabant Wallon* (1938).

Chaque année, le lundi de la fête communale — qui a toujours lieu le premier dimanche de septembre — les membres de la société « Les Pèlerins de St-Jacques en Galice » se lèvent tôt pour faire la collecte.



Image de Saint-Bloi, distribuée en l'église de Bertem.

Leur costume est original : pantalon blanc, manteau en toile noire, le pèlerine garnie de franges et grelots blancs ; le chapeau rond, noir, en feutre à large bord, est légèrement recourbé vers le haut ; le ruban de même teinte est bordé d'un liseré blanc.

Comme toute société qui se respecte, elle possède un joli drapeau, en velours rouge. Au centre est brodé un saint Jacques en tenue de pèlerin.

Nous ignorons le motif pour lequel la société s'est placée sous la protection de saint Jacques et ce que vient faire la dénomination « en Galice », celle-ci étant une province espagnole. À ce sujet nous n'avons pas obtenu de renseignements précis chez les



Image de Saint-Bloi, distribuée en l'église Saint-Michel à Louvain.

*Ons zoudt kruisvaders, Patron der Nederlanden !
Bescherm ons tegen al die 't voor g'loof aanvanden,
Ommy het verstandig hart een 't dunnalpoor wederom
Tot Jesus kruisvader in 't heilig Christendom !
Med ons van oortuy, Peil, red ons een duren tyd,
Besorg ons 't uwer geluk hier en in de ewigheid.*

anciens de Villers, car l'existence de la dite société se perd dans la nuit des temps. Peut-être faudrait-il remonter au XVI^e siècle, les Espagnols ayant un saint Jacques.

Il y avait bien, jadis, un règlement, malheureusement il est introuvable.

Le comité est composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Autrefois, les membres versaient une cotisation annuelle de 0 fr. 25 ; ce qui, ajouté au produit des collectes, permettait de payer le service d'enterrement de l'un des leurs.

Donc, le lundi de la kermesse, de grand matin, nos pèlerins vont collecter de maison en maison, munis d'un tronc pour recueillir les oboles. Ils acceptent aussi les dons en nature : tartes, légumes, volailles, bouquets de fleurs.

A neuf heures « les frères » doivent se trouver à l'église, l'assistance à la messe étant obligatoire ce jour-là.

Au temps passé, à la sortie du temple, un pèlerin se plaçait au-dessus des anciennes marches donnant accès à la rue des écoles. Et là, prenant la parole, il improvisait une allocution joviale, vrai « charabia » de drôleries dont la bouffonnerie amusait fort l'auditoire.

Un cortège se formait ensuite dans l'ordre suivant : en avant, la société de musique, suivie des organisateurs de la fête — placés pour ce lundi matin — sous la juridiction du président des pèlerins. Venaient alors les « bragards » (hommes travestis), puis, la foule.

Lorsque le cortège était arrivé sur la place Communale du Rainipont, « un frère » faisant l'office de notaire, mettait aux enchères, les dons en nature reçus par les pèlerins. Le produit de la vente était versé dans un tronc appelé en wallon « clabut ».

Puis la comédie qui se joue encore actuellement commençait.

Le collecteur, muni du tronc, se glisse en tapinois derrière les échoppes et s'enfuit au plus vite. Son départ est bientôt constaté. Les pèlerins se mettent à la poursuite du peu scrupuleux coïssier et le ramènent.

Le président constitue immédiatement un tribunal composé de trois membres. Le prévenu, après un jugement sommaire — mais combien savoureux ! — est condamné à être brûlé vif. On l'enveloppe de paille et on le ligotte. L'exécuteur des hautes œuvres s'avance brandissant une torche enflammée, quand le supplicié, dans un suprême effort se dégage. Il va fuir. Mais le président du tribunal, d'un coup de feu, l'abat (évidemment il tire en l'air). Le faux « frère » tombe comme une masse : il paraît mort. Les pèlerins le chargent sur leurs épaules, le promènent gravement autour de la place publique, tandis que la musique joue en sonnetine, une marche funèbre. Quelques pèlerins chantent « li frère est mort, i n'ravivera pus ».

Mais voilà que le mort donne quelques signes de vie ; on lui offre une grande goutte : l'effet est merveilleux, le mort ressuscite...

De la consternation, la foule passe à la joie. Les pèlerins se placent alors en rond ; le ressuscité va choisir une vieille pèlerine, et ensemble, ils donnent le signal de la danse, dite des pèlerins.

Pendant toute la durée du jeu, la police était faite autrefois par « li ch'fau godet ». Ce personnage, monté sur un cheval de bois, était habillé d'un manteau bariolé. A l'instar de la police montée, il utilisait son cheval pour éloigner les grosses et les personnes qui empêchaient les ébats des danseurs.

Au cours du bal champêtre, si l'une des spectatrices refusait de danser (parlant nous allions dire fox-trotter!), elle y était forcée, bon gré, mal gré. D'où hilarité !

Entre deux danses, les pèlerins offraient un tour de manège à leurs pèlerines.

N'est-il pas regrettable de voir disparaître, d'année en année, toutes ces vieilles coutumes ?

Il nous semble que le délabement populaire que nous venons de décrire, méritait d'être signalé pour sa naïveté et le rire franc qu'il provoquait.

La Chapelle Saint Roch, à Perwez.

La rue St. Roch à Perwez, Brabant, se termine à la chapelle du même nom. Ce petit monument religieux est bâti au sommet d'une colline élevée que franchit la route de Namur.

Ce point est l'un des plus hauts du Brabant (184 m. 94), on y jouit d'une belle vue sur les villages environnants.



Une vieille croix de pierre est maçonnée au-dessus de la porte d'entrée. Sur la pierre qui surmonte celle-ci, on lit la date 1636. Nous pensons qu'il faut y voir plutôt la date 1638. Le zéro de la date taillée dans la pierre ne serait que la partie inférieure d'un H dont la branche supérieure est effacée.

Quoi qu'il en soit la chapelle est certainement fort ancienne. Elle remonte vraisemblablement aux temps des épidémies de peste apportées à Perwez, en 1620, par les troupes hollandaises venant de Namur.

Saint Roch y est invoqué contre les maladies contagieuses, la peste surtout (1).

Dans la région les Saints qui sont priés pour être protégés des maladies humaines sont encore : Saint Laurent, maladies de la peau, Saint Marcoux, adénite ; Saint Germain, maladie infantile ; Saint Agapite, maux de ventre ; Saint Etienne et Saint Denis, maladies de la tête ; Sainte Wynne, maux de dents, Sainte Adèle à Orp, les yeux...

À Perwez, les pestiférés étaient transportés dans un bois de l'hôpital, un Fond de la Ramée, où on les soignait et on on les administrait au moyen d'une perche et après leur mort beaucoup furent enterrés dans une fosse commune dans le bas être.

Voici des détails historiques que nous donne une note parue dans le journal le « Brabant Wallon » signature : N.

« Jean Renard avec son épouse Gertrude Denys firent bâtir en 1631, la chapelle Saint Roch aux Arbrisseaux-lez-Perwez et le 8 septembre 1840 ayant obtenu la permission de sa grâce Révérendissime de Namur on y a célébré la messe de Notre Dame le premier dimanche de septembre, le second pour la messe de Saint Roch et le troisième jour la messe des trépassés à la plus grande gloire de Notre Dame et de Saint Roch ».

Sur la croix de pierre, on lit ce qui suit : « Legs de Anthoine Corbay curé de Geest-Saint-Remy, fils de Pierre Corbay et de Norbe le Roy ».

Voici encore d'autres détails historiques concernant le vénérable monument :

« Antoine Duchêne comme époux de Catherine Le Roy, cousine Germaine de Antoine Corbay, curé de Geest-Saint-Remy et son héritier, le dit Anthoine Duchêne a tenu trente ans le bonnier et 42 verges de terre légué et en a fait rapport au cartulaire du Seigneur de Perwez le 8 novembre 141, comme constate l'extrait ci-dessous :

« Qu'après la mort du dit Duchêne, les enfants de feu Anthoine le Roy, habitants de Perwez, comme héritiers de la dite Catherine le Roy leur tante ont bien voulu que la dite terre fut remise au profit et entretien de la chapelle Saint Roch et qu'ils entendent encore aujourd'hui que le revenu d'icelle terre sera à

(1) Saint Roch né et mort à Montpellier vers 1293 ou 1327. Il se voua au soulagement des pestiférés. Sa légende raconte que, pendant que le saint habitait le désert, un chien, son fidèle compagnon lui apportait tous les jours un pain remis par une main inconnue. Patron des poyeurs, des carriers. Fête 10 août.

perpétuité pour l'entretien de la même chapelle et célébration de quatre messes basses, conformément à la pieuse intention de Anthoine Corbay.

Anthoine Gerondal, bourgeois et marchand avait acquis par acte du 10 février 1764 le bonnier à la Masse et qui provenait de la chapelle Saint Roch pour une rente annuelle de 14 et demi florins, demande en 1761 une réduction vu le dommage assez considérable que cause le sentier, d'Aische et le grand chemin. Les seigneurs pasteur, bailli et échevins réduisent sa rente de 14 1/2 florins à 8 florins payable dans les mains du manbour de l'église ». N.

Actuellement la chapelle est l'objet de visites qu'on y fait surtout pendant la neuvaine suivant le 15 août. La fête de la rue Saint Roch a lieu aussi à cette époque.

Les objets religieux qu'elle renferme sont anciens et les armoiries des de Puttelets, seigneurs de la Respaille peuvent être vus à l'intérieur de la chapelle que la famille Hemptinne entretient aujourd'hui avec un soin scrupuleux.

E. BOURQUIGNON.

Lum'rottes (feux follets).

Partout en Wallonie, les lum'rottes sont considérées comme étant les âmes d'enfants morts sans baptême.

Ces émanations restent mystérieuses et leurs apparitions sont toujours redoutables pour les populations.

Or, un violoneux (1) qui rentrait tard chez lui, vit tout à coup près du cimetière de Mousty, un feu follet qui s'agitait au-dessus de lui.

Il prit peur et s'enfuit précipitamment.

Mais le courant d'air qu'il produisit, fit que le météore emprunta son sillage jusqu'au pont de la Dyle qui coule en contrebas plus loin.

Arrivé là, la lum'rotte emportée par le tirant d'air provenant de la rivière, changea de direction et s'en alla à la dérive.

Le violoneux raconta, à sa façon, sa terrible aventure à tout qui voulut l'entendre et, depuis lors, en roman pays de Brabant, on prétend que les lum'rottes vous entraînent vers l'eau pour vous y noyer.

AD. MORTIER.

Ruehaux, décembre 1938.

Animaux condamnés.

Les pratiques judiciaires étaient jadis fort étranges. Presque toujours on voyait des tribunaux assigner des animaux, leur faire un procès en règle et les condamner. Des cochons, des chiens,

(1) Jean Debrunx, dit il p'tit Jean ou il cousin Jean. (Ruehaux, 14 février 1845, 30 janvier 1924).

des chenilles, des souris eurent à subir les sentences des juges.

En 1868, un vicaire de Pont du Château en Auvergne excommunia les chenilles d'un verger et le juge du lieu rendit contre elles une sentence. Les pièces authentiques de ce procès existent.

Ce fut le dernier procès de ce genre en France. Le Conseil du Roi interdit en effet la même année cette pratique. Il y eut bien encore après cette date quelques procès de ce genre.

La comédie *Les Plaignants* de Racine ridiculise cette sotte habitude.

Mais ne voilà-t-il pas que nous lisons dans le reportage de son voyage aux Etats Unis d'Adrien de Méens : Amusante Amérique, que dans ce pays des juges condamnent encore des chiens à la prison. Nous voulons bien croire que cet auteur n'a pas obéi en l'occurrence à de simples réminiscences de ses lectures et qu'il n'a pas introduit cet épisode afin de corser la description pittoresque qu'il fait des mœurs américaines. Il ne nous donne toutefois pas d'autres précisions.

Le fait paraît si éloigné des idées de notre temps et de notre continent que, si nous avons cru intéressant de le signaler, nous ne le donnons, suivant la formule journalistique consacrée que sous les réserves d'usage.

A. M.

Pour servir à l'étude du Charivari et des Mœurs Electorales.

I. « On m'écrit de Lille, le 11 septembre : Hier, au soir, un rassemblement où l'on remarquait plusieurs individus bien connus par leur exaltation légitimiste et républicaine, s'est formé rue Basse, devant la maison de M. Lefebvre, beau-père de M. Martin, député, pour donner un charivari à ce dernier qui, du reste, n'était pas à Lille. M. Martin avait quitté notre ville depuis le matin.

Les agitateurs qui avaient si complètement échoué à Douai, et qui avaient vu leur charivari avorté, même avant sa naissance, ont essayé de se redresser à Lille.

Ils ont voulu se venger sur l'honorable M. Martin des 83 suffrages qui, sur 100 votants, viennent d'assurer sa réélection. Mais à Lille, comme à Douai, les agitateurs ont pu s'apercevoir qu'ils étaient repoussés par la population, qui ne veut pas se laisser arracher la prospérité, toujours croissante, dont elle jouit sous le gouvernement du 7 août. Aussi, même avant que l'autorité ait pu être avertie, des ouvriers, sortant d'une filature voisine, avaient rudement apostrophé les charivariseurs, et s'étaient emparé d'un cornet à bouquin. Lorsque l'autorité est survenue, l'orchestre diabolique avait déjà disparu.

Extrait de « Le Franc Parleur » (Bruxelles).

Dimanche 15 septembre 1833.

II. Gand, 8 octobre.

Un bruyant charivari a été donné hier au sieur Metdepenningen, rue Basse, en cette ville, à l'occasion de son retour de Londres. Après le départ de l'harmonie, la servante du sieur Metdepenningen a trouvé à la porte une charmante collection de bues en fer-blanc.

Extrait de « Le Franc Parleur » (Bruxelles).

Jeu 10 octobre 1833.

Dans les deux cas, le charivari était l'expression de mécontentement et de haine.

M. Metdepenningen était allé à Londres pour prendre part aux travaux de la Conférence qui devait fixer les nouvelles frontières du nouvel Etat belge. D'autre part, Gand fourmillait à cette époque d'orangistes et ce sont eux qui, probablement, firent les auteurs du charivari.

L. Q.

Les Luxembourgeois à Malines.

Il s'agit d'une expression dialectale du Grand-duché de Luxembourg, plus particulièrement propre à la région de Metsch, utilisée encore, il y a quelque cinquante ans, dans le jeu de cartes, mais qui paraît avoir complètement disparu. Voici dans quelles circonstances on l'employait :

Etant donnée une partie de cartes jouée par deux partenaires A et B, ceux-ci tracent, sur une ardoise, cinq traits verticaux traversés par une ligne horizontale, chacune des divisions ainsi obtenues revenant respectivement aux deux partenaires :

A | | | | | B | | | | |. Chaque fois que l'un de ceux-ci gagne un coup, il efface un des traits qui le concernent. Quand ses cinq traits sont effacés, il les remplace par une ligne horizontale. Si les deux parties, réalisant les mêmes gains, arrivent au même résultat et se trouvent *ex aequo*, il s'agit de jouer la balle. On dessine cette fois sept traits au lieu de cinq. La partie est gagnée par celui qui a le plus rapidement effacé ses sept traits.

C'est au moment où l'on allait engager cette joute décisive que l'on disait : « Elu ghin op Mechelen » (Maintenant, allons à Malines). La dite locution se rapporterait au Parlement siégeant autrefois à Malines, où des causes importantes étaient jugées en dernier ressort.

Je dois ce petit détail folklorique, ainsi que son explication, à M. J. Wagener, instituteur à Reth-sur-Alzette, que j'eus le plaisir de rencontrer en villégiature il y a quelques années.

ERNEST CLASSE

Epitaphes satyriques du XVII^e s.

Icy gist le baron de Mauny
Il est mort : pris au jeu Dieu pour lui

Prudent en paix, vaillant en guerre
 Mais hélas l'amour l'a mis par terre !
 (Inédit. du Ms. N° II 6543, p. 19 par J. B. Houwaert).

OBVT.

Hier licht begreven Mijnheer van Spangen in ieders gesicht
 Het was een groote lanterne sonder licht
 hij was stijf in zijn staken en slap in zijn saken
 hij en heeft syn leven geen kint connen maken

Uit het handschrift II 6543, bl. 19 door
 J. B. HOUWAERT. — Konin. Bibl.

(Traduction).

Ici repose M. van Spangen, au vu de tout le monde
 Il fut une grande lanterne sans lumière
 Très raide de nature, très faible en affaires
 De toute sa vie il ne put faire d'enfants.

Communiqué par M. L. S.

Une école pour sourds muets à Bruxelles au XVIII^e siècle.

Au mois de janvier 1786, le comte de Belgiojoso, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, recevait une intéressante requête d'un nommé Blausart (1). Ce dernier est le fils d'un ancien capitaine français. Il se dit maître de langues étrangères et habite Bruxelles, rue de l'Hôpital. Le requérant demande l'autorisation d'établir en cette ville une école destinée à l'éducation des sourds et muets de naissance. Voici le document, qui ne manque pas d'intérêt.

« L'accueil favorable que S. M. fait à tous les talents et le
 « soin avec lequel elle veille à tout ce qui peut intéresser l'humani-
 « té, me font espérer que votre Excellence, aussi sensible que
 « judicieuse, ne désapprouvera pas le désir que j'ai de me rendre
 « utile à la patrie en lui consacrant mes talents, qui auront pour
 « objet l'instruction des sourds et muets de naissance. Je supplie
 « Votre Excellence de m'accorder la liberté d'ouvrir dans cette
 « capitale une école à des infortunés que la nature a pour ainsi
 « dire retranchés de la société des hommes. Cette école, gratuite
 « pour les pauvres, n'aura pour objet que de rendre des citoyens
 « à l'Etat. Et cet établissement, conforme à ceux qui ont lieu dans
 « les plus célèbres capitales de l'Europe, sera exécuté selon les
 « principes de Monsieur l'Abbé de l'Epée qui m'honorait de ses
 « bontés dans le temps même qu'il reçut de Sa Majesté Impériale,
 « durant son séjour à Paris, des marques d'une estime particu-
 « lière. D'après l'exemple et les leçons de ce grand maître, je me

(1) Archives générales du Royaume. Conseil Privé autrichien.
 N° 1099/a.

« propose de rendre mes écoliers utiles à la société en les formant
 « aux sciences et à la vertu : l'utilité publique que j'ai en vue me
 « fera surmonter sans peine les dégoûts inséparables d'un travail
 « aussi pénible. Pour me mettre à l'abri de tout soupçon d'igno-
 « rance et d'incapacité sur cette matière, si Votre Excellence le
 « juge à propos, je prendrai la liberté de lui communiquer les
 « moyens que j'emploie pour parvenir à mon but. Daiguez; etc »
 Nous ignorons la suite donnée à cette demande.

Remarquons que ce n'est qu'en 1793 que le chanoine Gosse de Cambrai, disciple de l'Abbé de l'Epée, ouvre à Tournai la première institution pour sourds-muets. Mais cet établissement est fermé quelques années plus tard.

En 1819 Pouplin, ancien officier français, inaugure à Liège un pensionnat identique.

En 1820, le chanoine Triest tient également une école de ce genre à Gand.

Nous voyons donc que l'idée naît à l'extrême fin du 18^e siècle. Le 19^e siècle verra l'éclosion de plusieurs institutions similaires.

Dansart semble donc bien être le premier à proposer l'installation d'une maison d'éducation pour sourds-muets aux Pays-Bas.

MARCEL VANHAMME.

L'empereur Joseph II pendant le séjour qu'il fit à Paris en 1777 visita l'abbé de l'Epée et l'école où il commençait à instruire les sourds muets. L'empereur d'Autriche constata qu'à la Cour on ne prêtait aucune attention aux efforts de l'abbé, qu'il ne recevait aucune aide. On fut très étonné de constater que Joseph II reconnaissait les heureuses initiatives de l'abbé, qui y mangeait tout son avoir. Il fit part à Marie Antoinette, sa sœur, des merveilleux efforts et des heureux résultats qu'il avait constaté. Il lui dit aussi qu'il avait l'intention d'introduire les méthodes de l'abbé dans ses États, (y compris la Belgique donc) afin de soulager les pauvres sourds muets. Il apprit que l'abbé de l'Epée étant considéré comme « janséniste » était à l'index et que l'archevêque de Paris lui avait enlevé le droit de confesser même ses propres élèves. En présence de l'indignation que manifesta Joseph II, la reine Marie Antoinette lui promit de visiter un jour les sourds muets en allant à l'Opéra, promesse qu'elle ne tint pas d'ailleurs.

A 31

Formation de la Municipalité de Loupigne.

Le 20 avril 1792, la France déclare la guerre à l'Autriche. Le général français Dumouriez gagne la bataille de Jemappes, près de Mons, le 6 novembre suivant, entre à Bruxelles le 14 et à Liège le 28 du même mois. Il est vaincu à Neerwinden le 18 mars 1793 et dès le lendemain, les Autrichiens sont à nouveau maîtres de la Belgique.

La bataille de Fleurus gagnée par les généraux Jourdan et Moreau le 26 juin 1794, met à nouveau la Belgique au pouvoir des Français. Cette victoire française fut suivie de 7 mois d'exactions d'humiliations et d'avanies pour les belges.

Le 9 vendémiaire an 4 (1^{er} octobre 1795) la Convention adopte le décret réunissant définitivement la Belgique à la France, réunion ratifiée par le traité de Campo-Formio, en Frioul, le 17 octobre 1797.

Voici le Procès-verbal de l'Élection et formation de la municipalité du village de Loupoigne en Brabant-Wallon.

« Ce aujourd'hui le 31 janvier 1793, l'an premier de la république, se sont assemblés les habitants du village de Loupoigne après due convocation faite par le son des cloches aussi que par la Caisse militaire, se sont assemblés dans la maison communale du lieu ou après proclamation faite du Général du Mourier pour la formation des assemblées primaires et élections dans la Belgique ils ont prêté le serment requis dans les instructions jointes à la susdite proclamation, ensuite de quoi, ils ont procédé au choix d'un président de leur assemblée et le Citoyen J. J. Brasseur a été nommé par acclamation et pour Secrétaires Scrutateurs les Citoyens Louis-Joseph Legrand et P. E. Heinderickx.

Ils ont procédé de suite à la nomination d'un Maire par la voie de scrutin et le citoyen Jean-Joseph Brasseur a réuni les suffrages à une majorité de 58 voix.

A été nommé pour premier officier municipal et procureur de la commune le citoyen P.-André Brasseur a une majorité de 53 voix.

A été nommé pour 2^e officier municipal le citoyen J. P. Robert a une majorité de 47 suffrages.

A été nommé pour 3^e officier municipal le Citoyen Joseph Loria a une majorité de 47 suffrages.

A été nommé 4^e officier municipal le citoyen N. Carlier a une majorité de 40 suffrages.

A été nommé 5^e officier municipal le citoyen Jean Jacques Drienne a une majorité de 35 suffrages.

A été nommé pour suppléant au défaut d'un des ci-devant dénommés le citoyen Joseph Lebrun a une majorité de 34 suffrages.

A été nommé pour Secrétaire Greffier le citoyen Guillaume-Jos. Golenvaux a une majorité de 47 suffrages.

Et le serment ci-dessous joint a été prêté par le maire et officiers municipaux et ils l'ont signé.

En conséquence : Je jure d'être fidèle au peuple mon seul souverain, de maintenir la liberté et l'égalité, de remplir avec exactitude et fidélité les fonctions qui me sont confiées, et de mourir à mon poste s'il le faut en le défendant.

Ont signé : J. J. Brasseur Maire.

P. A. Brasseur, procureur de la commune.

J. L. Robert, officier municipal.

Jean-Joseph Loriaux par sa marque en forme de croix.

Nicolas Joseph Carlier aussi

Jean-Jacques Drienne, Off. mun.
Joseph Lebrun, Suppl.

Et ils ont nommé pour leurs Echevins lestrés les Citoyens Cobus et Doulrepoint tous deux avocats au ci-devant Conseil de Brabant.

Ont signé : L. J. Legrand et

P. E. Heynderickx

tous deux proclamés Secrétaires Scrutateurs de l'Élection.

Je soussigné Représentant Prévisoire du peuple de Bruxelles et Commissaire civil dénommé par l'assemblée de cette même ville, pour former des municipalités et élections dans les villages et villes du Brabant Wallon, conformément aux Proclamations et instructions du Général Du Mourier, déclarons et autorisons par cette l'Élection et formation de la municipalité du village de Loupoigne en Brabant, en vertu du pouvoir nous donné, être la seule légale et conforme aux susdites proclamations et instructions du susdit Général Dumourier. En foi de quoi je l'ai signé et y ai opposé le cachet de la république.

Fait au village de Loupoigne, ce 31 janvier de l'année 1793, l'an premier de la République.

A signé : Cobus, Commissaire civil.

Je soussigné autorise le Maire et officier municipaux du village de Loupoigne de recevoir le serment ci-devant joint du Citoyen Guillaume-Joseph Golenvaux élu secrétaire Greffier.

Fait ce 31 janvier 1793.

Cobus Commissaire.

Ce jourd'hui 11^e février 1793 le Citoyen Guillaume-Joseph Golenvaux a prêté le serment en qualité de Greffier de Loupoigne es mains du maire et officiers municipaux du dit Loupoigne lui soussignés.

G. J. Golenvaux, Greffier 1793.

J. J. Brasseur, maire.

J. L. Robert.

J. J. Loriaux par sa marque en forme de croix.

Nicolas Joseph Carlier.

J. J. Drienne.

S'ensuit copie du Billet d'Affiche.

Au nom du peuple souverain de la Belgique.

Je soussigné Commissaire civil dénommé par l'assemblée du peuple de la ville de Bruxelles pour former des municipalités dans les villes et villages du Brabant Wallon.

Conformément aux proclamations et instructions du Général Dumourier, défendons, par cette en vertu des pouvoirs nous donné à tous ci-devant maire et Echevins du village de Loupoigne dénommés par les ci-devant Seigneur de pouvoir se prévaloir en aucun titre de leur ci-devant fonctions sous peine d'être traités comme perturbateurs du repos public et punis selon l'exigence du cas.

Mandons et ordonnons au procureur de la commune de veiller avec exactitude à l'exécution des présentes.

Fait à Loupoigne le 31 janvier 1793.
Cobus Commissaire.

Insinuation faite par moi soussigné municipal de Loupoigne en défaut de Sergent au citoyen Degeneffe Greffier de Promelles et ex-Greffier de Loupoigne, ce onze février 1793.

Nicolas-Joseph CARLIER

La Garde bourgeoise de Genappe en 1830.

En cours de l'été 1830, les habitués des cafés de Genappe pouvaient entendre journellement la lecture des journaux libéraux, pro-belges. En s'imposant la tâche de diffuser leurs articles, le receveur de l'enregistrement Louis-Joseph Maréchal préparait ses auditeurs « à appuyer la cause révolutionnaire ainsi que l'a prouvé, au moment du danger, un grand nombre de volontaires de cette commune et des environs qui s'envolèrent au secours de la capitale dans la journée du 24 septembre ».

Dès le 20 août, le bourgmestre avait réuni ses administrés, à l'hôtel de ville, afin d'organiser une garde bourgeoise « pour maintenir l'ordre et protéger les personnes et leurs propriétés ». Le chef, élu à l'unanimité, fut L.-J. Maréchal. Il avait troqué son très administratif porte-plume contre un sabre dont l'histoire ne dit pas s'il était... de bois ou hancal.

Genappe se trouve sur une voie de grande communication reliant Bruxelles et Charleroi et aussi sur une route détournée de Namur à Bruxelles. Un trafic intense nécessitait une « police active et sévère » à un moment « d'inquiétude et de trouble », où les suspects citaient, jour et nuit, pour établir une liaison de fortune entre les garnisons hollandaises de Wallonie.

Plusieurs espions — l'espionnage est un mal de tous les temps — furent arrêtés et notamment, le 25 septembre, Maréchal et son « assesseur » Dapnis se distinguèrent en appréhendant à l'hôtel du Roi d'Espagne, deux individus de mauvaise mine. En cette même auberge, le soir de Waterloo, Blücher avait reçu le général Duhesme amené sur une civière.

Le lendemain, nouvelle arrestation ! Des gardes mettent la main au collet d'un aide de camp du général van Geen, commandant hollandais de la place de Namur. Cet officier, déguisé en paysan, était passé par Charleroi, « porteur d'une dépêche du dit général, conçue en style énigmatique et destinée pour l'armée devant Bruxelles ». La prise était bonne !

Signalons que, dès le dimanche 5 septembre, « à l'issue de la grande messe et au son des cloches, la garde, sur la proposition de L.-J. Maréchal arbora les couleurs nationales belges à la maison de ville et que chaque chef et chaque garde porta, à la boutonnière, à partir de ce jour ».

Tels sont les maigres exploits guerriers de la garde bourgeoise de Genappe. Au lendemain du succès, ses membres, obéissant à leur chef, dont la carrière militaire n'avait pas tué l'esprit fiscal, s'ingénierent à procurer des fonds au jeune gouvernement belge « pour fournir des secours aux volontaires blessés à Bruxelles et pour subvenir à d'autres besoins du moment ». Peut-être, ce faisant, Maréchal donnait-il suite à une suggestion de Joseph Lebeau dont il avait été le compagnon d'études à la Cure de Hannut et dont il demeura le fidèle ami.

Si Maréchal ne fut pas décoré, du moins, en misant sur la cause révolutionnaire et en groupant autour de lui une garde bourgeoise, permit-il à la commune de Genappe d'envoyer une députation à Bruxelles, le 27 septembre 1832, pour y recevoir le drapeau d'honneur décerné à cette ville (1).

H. HENSE.

(Extrait de *La Vie Wallonne*, 15-1-1939)

Souvenirs Bruxellois.

Vu rue de Villers, dans la façade d'une maisonnette portant le N° 15 un gros boulet de canon portant la date peinte 1518

L. S.

Bruxelles, Ville de Perdition ?

Jusqu'en 1865, Bruxelles était demeuré une belle ville de province. Il y régnait cette atmosphère que les fervents des excursions du « Folklore Brabançon » retrouvent à Diest, à Lierre, à Courtrai et dans tant d'autres villes de nos belles provinces.

Quelques années plus tard, le voûtement de la Senne, en condamnant le centre vétuste de Bruxelles, allait marquer le point de départ de sa transformation en cité cosmopolite.

Pour essayer de retrouver l'atmosphère de ce Bruxelles charmant et désuet d'avant 1865, rien de tel que de lire les appréciations publiées par les écrivains étrangers et de chez nous.

Les vieux guides fournissent à ce sujet d'intéressants renseignements. Le célèbre Bronte a parlé de Bruxelles dans « Villette ». Tous les exilés du coup d'état du Deux Décembre 1831 ont émis des appréciations sur Bruxelles.

Victor Hugo admirait notre Grand'Place, mais Émile Deschanel, père d'un Président de la République, trouvait, ainsi que le rappelle le savant académicien, M. Georges Doutrepont, que Schœrbeek manquait de charme.

« ... connaissez-vous Schœrbeek ? » écrivait-il, c'est là que j'habite depuis huit ans, dans les marécages ».

(1) Les faits ci-dessus rappelés se trouvent consignés dans une attestation délivrée, le 22 novembre 1833, par la Régence de Genappe, à L.-J. Maréchal et contresignée par « les principaux habitants ».

La plupart des écrivains du milieu du siècle dernier parlent avec quelque dédain de Bruxelles.

Ces voyageurs venus de Londres, de Paris, de Vienne ou de Berlin, arrivaient chez nous avec une morgue qui les faisait sourire devant la petitesse de la capitale. Ils moquaient son peuple, relevaient sa lourdeur et son ignorance, poussaient les hauts cris devant son langage et notaient les efforts serviles et vains de ses habitants pour imiter les Parisiens.

Pourtant, tous les articles que j'ai lus sur Bruxelles sont unanimes à déclarer que chez nous, on ignorait les plaisirs fastueux et les mœurs relâchées.

Aussi, est-ce avec un grand étonnement que, feuilletant « L'Industrie » (Journal Commercial, politique et littéraire), paraissant à Liège, j'y ai pris connaissance, dans le numéro du 11 juillet 1835, d'une description de Bruxelles qui m'a grandement stupéfié.

Le titre : « Esquisses morales et politiques. Bruxelles » fait supposer qu'il s'agit d'une de ces descriptions sages et sans prétention qui firent la fortune du « Musée des Familles ». Que non. Bruxelles y est décrite sous les dehors d'une Sodome.

L'article n'est du reste pas un original de « L'Industrie » mais une traduction extraite du « New Weekly Journal » d'Angleterre.

Voici donc, comment un Anglais, resté anonyme, jugeait les mœurs à Bruxelles :

« Aussi, que de singuliers contrastes ! C'est la plus morale et la plus immorale des capitales européennes. À peine entrez-vous dans la ville, des hommes en blouse vous assaillent, messagers, mercenaires, dont les offres ne tardent pas à vous révolter. Une fois admis dans une auberge, vous serez étonné de la décence, de la retenue et même de la prudence qui y règnent.

J'ai vu un maître d'hôtellerie refuser l'accès de sa maison à deux voyageuses parisiennes sous prétexte qu'il soupçonnait leur chasteté.

Puis, à l'instant même, j'allai me promener sur la place. Je fus surpris de l'incroyable licence avec laquelle la prostitution s'exerce, et du nombre des victimes qu'elles dévore. Pénétrez dans l'intimité de la plupart des ménages bruxellois : il n'y est question que d'ordre, d'économie, de prudence, de vertus domestiques, de simplicité patriarcale. Allez vous promener dans le parc, vous vous demanderez ce que viennent y faire cette multitude de femmes revêtues de leur « faille » ou mantelets de soie noire qui couvrent leurs têtes et leur assure ou un demi incognito, ou un incognito complet.

C'est le mystère et l'amour que la « faille » protège, non pas toujours l'amour vulgaire et vénal, mais souvent aussi la galanterie de choix, la séduction moins triviale.

Plus loin, circulent sous des arbres, qui devraient les cacher à tous les yeux, les Adonis sexagénaires, méprisables par leur âge et par leurs goûts, et plus nombreux dans ce pays bégmatique

et bourgeoise que dans les régions d'aristocratie et de passion vive où la civilisation et l'ardeur du sang usent rapidement les émotions qu'elles font naître.

Il ne reste malheureusement pas de témoins de cet âge pour nous dire quel aspect avait la Bruxelloise sous sa faille que les gravures de l'époque nous montrent encadrant rustiquement un visage le plus souvent bien en chair et souriant.

Le seul souvenir resté de la faille était une enseigne de cabaret « A la Faille Déchirée » et encore, il s'est éteint avec la disparition de l'estaminet.

Mais nous sommes sûrs que la faille ne cachait pas uniquement des Bruxelloises en quête d'amour vénal ou d'aventures.

Qui sait, l'Anglais croyant retrouver Gomorrah à Bruxelles, n'a-t-il peut-être été victime d'une zwaarte, comme certains écrivains français contemporains qui ont juré, mais un peu tard, qu'ils n'écouteront plus certains piliers de cafés lorsqu'ils « découvrent » Bruxelles ?

LOUIS QUIVERNON.

Une chanson populaire de Roelenge.

Page suivante une chanson populaire recueillie à Roelenge sur Geer, dans le Limbourg, par M. Ernest Closson. Roelenge faisait jadis partie de la Principauté de Liège. La chanson a été chantée à M. Closson par Mme A. T.

Le musée de M. Joseph.

Comme le dit M. Marinus dans son deuxième volume du Folklore belge, il y a en tout homme un collectionneur qui sommeille. Mais que de types de collectionneurs ! Pour les uns c'est un luvé ou une ostentation, pour les autres c'est une passion, une idée fixe qui se sépare du reste de la vie, pour d'autres c'est un simple amusement et enfin pour quelques uns, collectionner c'est rassembler et conserver les éléments concrets, documentation de leur vie intellectuelle ou idéale, à moins qu'il ne s'agisse d'illustrer des recherches scientifiques.

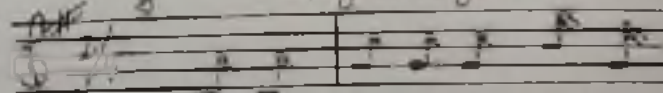
Ce dernier genre, s'il est en général peu intéressant pour un autre collectionneur ou pour un amateur d'art, peut être au contraire très instructif au point de vue de la psychologie populaire ou locale.

C'est une collection de cette nature qui récemment a attiré mon attention. Au cœur de Bruxelles, dans une impasse qui donne sur la Pourche, existe un vieux cabaret, ayant pour enseigne la Grappe de Raisin, dont le patron est M. Joseph U... qui se dit cabaretier retraité. M. Joseph est un bruxellois charmant enthousiaste et de bon ton qui fait les honneurs de la maison, avec le plus grand plaisir, quand bien entendu on l'a averti : car c'est un vieux célibataire qui a besoin de ses aises et de sa liberté.

Chanson populaire de Rodange

(Vallée du Grès, Limbourg méridional)

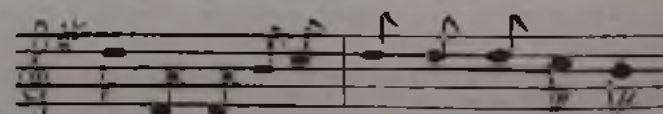
ancien pays de Liège.



Bi - na - me Mar-got, Bist' re -



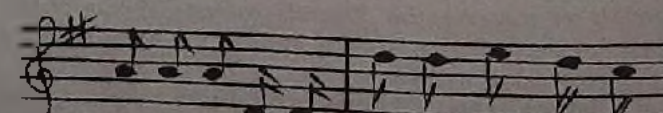
me près d'vo! Bist' re - me mas - s'ir. Y n'ya boquet



à vo s'ir! Y n'ya si long - tem que d'j'vô



ai vey - o que j'a l'câu tout gros, Bi - na -



me Mar-got, Bi - na - me Mar-got, Bi - na -



me Mar - got!

Quand on entre dans la Grappe de Ruisin on est ébloui par l'éclat de tout ce qui remplit et le cabaret et les annexes. C'est que le propriétaire attache tant de prix à ce qu'il possède qu'il dore tout. Une statue en albâtre est complètement dorée, cadres, lustres, statuettes de plâtre objets de bois ou de métal tout est recouvert d'une couche d'or. D'ailleurs M. Joseph a des ambitions de mécène,



il espère bien que tout ce qu'il a réuni passera dans l'un ou l'autre des musées officiels de la ville. Des photographies du conseil des prud'hommes sont destinées au musée communal, un vieux objet de bois rappelant un peu une clé doit être exposé au Musée d'Histoire, la statue d'albâtre est pour les musées royaux d'Art et d'Histoire. Il désire même donner cela de son vivant. Ne fait-il donne, puisque deux grands vases en métal argenté sont offerts par lui aux vainqueurs des régates prochaines.

L'iconographie est surabondante, portraits de la famille royale, des bourgmestres de Bruxelles, vue de la chambre des représentants, savants et hommes d'état belges ou français sont

d'écoupures de journaux, photographies ou lithographies, tout cela voisinant avec des vues du vieux Bruxelles ou des reproductions d'œuvres d'art. M. Joseph est royaliste de cœur, c'est avec une ferveur religieuse qu'il a assemblé un mémorial, véritable autel domestique à nos souverains. Ailleurs une affiche électorale, un projet de candélabre pour la grand-place de Bruxelles, des pendoques de lustre en cristal, des bouquets de fleurs artificielles, un miroir peint, de petits bostes en bois de Napoléon et de Wellington, et mille autres objets divers.

Il y aussi des souvenirs de sa décoration pour dévouement à une œuvre de bienfaisance, d'autres pour des anniversaires.

En somme, c'est toute la vie affective d'un homme naïf et sincère, bon citoyen, aimant son pays et sa ville natale, qui est fixée ici et rappelée par des objets de toute sorte. M. Joseph est toujours un peu ému lorsqu'il vous explique le sens de chaque chose et la raison pour laquelle il l'a conservée. Sa conviction est tellement sincère que ce serait cruel de le contredire et tout à fait déplacé d'essayer un mot de raillerie. Je crois d'ailleurs que cela n'arrive jamais.

Celui qui aime l'âme de notre bon peuple de Bruxelles et qui en comprend la poésie, trouvera à passer une heure amusante à l'impasse des Giroflées. Le seul dommage c'est que la bonne vieille bouteille de guenze d'autan ait été remplacée par de l'Ex-port.

F. H

Bibliographie.

(Belgique).

LOUIS WILMET. *Léau*, 2 vol. 386 p. + 366 électrotypes, 193 bois gravés ; 8 hors texte en couleurs. Dietrich, Bruxelles, éditeur, 1938. Prix : 275 francs.

L'auteur consacre à Léau, Ville de souvenirs, une édition de grand luxe, préfacée par le baron Paul Verhaegen. Voici la division de l'ouvrage : l'histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, les célébrités, l'église et ses trésors, la ville et ses reliques, le folklore et une bibliographie assez importante. La partie historique donne un résumé bien fait de la vie de tous les seigneurs qui exercèrent leur souveraineté sur Léau en faisant ressortir pour chacun d'eux les conséquences que son règne eut pour la localité. Parmi les célébrités, l'auteur signale surtout les membres de la famille de Wilre qui contribuèrent à l'enrichissement artistique de la ville. Une très large place est faite à la description de l'église, de son architecture, de ses chapelles, de son trésor, de ses œuvres d'art. C'est un répertoire très bien dressé avec pour chaque objet la reproduction détaillée de tous les renseignements que l'on possède concernant ses origines, artistes ou artisans, etc... Au chapitre du Folklore, l'histoire des vieilles sociétés : Chambre de Rhétorique et Gilde de Saint Sébastien et culte rendu à Saint-Léonard ont surtout retenu l'attention de l'auteur.

Le premier volume est émaillé de dessins au trait et contient également 8 hors textes en couleurs qui reproduisent des tableaux de l'auteur, car Wilmet est peintre. Ces tableaux sont consacrés à la Maison Heilpiegel sur la Place, un paysage de la ville, que domine l'église St-Léonard et d'où émergent les toits de l'Hôtel de Ville et les anciennes Halles, une vue de la Gêlle près du moulin, une autre briquant une vieille maison, une autre où elle s'étend tout le long d'une rue, d'autres encore la chapelle de l'Ossenweg et la chapelle de Bethanie, enfin un paysage des prairies si caractéristiques de la contrée.

Le deuxième volume est entièrement consacré aux illustrations électrotypiques. C'est une collection unique et magnifique de photographies qui donne de la ville, de ses environs et de ses richesses, une impression de splendeur attirante.

On sent que cette localité est chère à l'auteur et qu'il a tenu à lui ériger un monument en témoignage de son admiration fervente.

GEORGES LAPORT. *Le Folklore de Wallonie*, 56 p., 1939.

L'auteur a réuni en plaquette les études qu'il a publiées dans les *Études Comblinoises*. Nous les avons signalées déjà au fur et à mesure qu'elles paraissent dans cette dernière revue ; en nous abstenant d'y faire certaines remarques critiques, qui eussent allongé nos comptes-rendus. Mais l'auteur ayant réuni ces articles en une brochure qui doit sans doute élargir leur champ de dispersion, les sortir de la région de l'Amblève, nous devons bien faire maintenant ces critiques.

Du moment que l'auteur veut étendre ses investigations à toute la wallonie, il conviendrait qu'il établisse un meilleur équilibre entre les diverses régions wallonnes. Quand il cite des folkloristes, il ne devrait pas oublier des vétérans comme Henppen à Mons, Vandereuse à Marcinelle, Van Haudenard et Dewert à Ath, Adolphe Mortier, Ed. Parmentier et Paul Collet dans le Brabant wallon, M. J. Chalou qui bien que Namurois s'est occupé de faits de toute la wallonie.

Quand il cite des revues, il ne devrait pas oublier la revue *Roman pays de Brabant* excellente revue d'avant guerre, la revue *Jadis et la revue Notre Hainaut* et ma foi la revue *Nos Dialectes* où l'on constate que les collaborateurs font au folklore une large place dans l'étude des étymologies et de la sémantique des dialectes romans.

Son travail aurait considérablement gagné en valeur si un plus juste équilibre avait été observé entre toutes les provinces wallonnes. L'ouvrage est trop liégeois pour pouvoir être dit wallon. C'est plutôt le folklore de la vallée de l'Oûthe, ensuite de la rive droite de la Meuse et enfin seulement du reste de la wallonie.

Nous avions en déjà l'intention de faire la même remarque quand nous avons signalé son très bel ouvrage sur les mégalithes.

Mais nous ne pouvons nous empêcher de dire que M. G. Lafort est injuste à l'égard de ses compatriotes wallons quand, parlant de l'aire du folklore (p. 10) il écrit :

« Cette science comporte deux parties, l'une descriptive, l'autre spéculative. La partie descriptive comprend l'analyse de tous les concepts qui régissent l'activité des hommes... Intimement liée à la précédente, la partie spéculative tente à expliquer ce qui est ou ce qui a été. Pour pouvoir entrer dans cet enclos, il faut que la partie descriptive soit solidement établie. Chez nous, où le folklore n'a été analysé que d'une façon sommaire et décousue, il n'est pas toujours permis d'établir la partie spéculative, d'autant plus que les choses relevées appartiennent à des faits universels, la majeure partie du temps peu connue et dont les manifestations locales et régionales ne sont que des modalités ».

Pourquoi chez nous ? Même en laissant tomber tous les travaux folkloriques imparfaits n'y a-t-il pas chez nous, toute propor-

tion gardée, autant de travaux qu'ailleurs suffisamment bien faits pour que les folkloristes s'attellent à la partie spéculative ? Pourquoi toujours croire que l'on fasse mieux ailleurs que chez nous ?

En s'appuyant uniquement sur le folklore wallon, Monsieur, n'est-il pas il y plus de quarante ans déjà fait à son *Folklore wallon* une introduction d'ordre spéculatif qui mériterait d'être citée, d'autant plus que les travaux de ce genre sont rares, au dire de l'auteur ?

Et au point de vue spéculatif, la valeur de cette étude toute courte qu'elle soit est à notre avis de conception bien supérieure à celle de Sédillot, pour l'époque surtout.

Nous ne pouvons pas croire non plus que l'auteur ignore les écrits de M. Marinus qui tous, exclusivement tous sont spéculatifs et nous ne connaissons pas un seul auteur étranger qui ait engagé le folklore dans cette voie avec une telle force et une telle originalité. Nous venons de revoir les quelques trente articles qu'il a publiés dans cette Revue et les quelques vingt autres publiés dans diverses revues belges et étrangères et, revus ainsi groupés, il nous apparaissent comme une doctrine complète du Folklore, une doctrine qui pourrait nous épargner la peine de chercher des exemples, à l'étranger. Si nous devons souhaiter, comme il nous l'a promis ici (XVI^e année, n^o 93-94. Philosophie de l'Art Populaire) de rédiger un Manuel de Folklore nous pouvons dire dès à présent que ce Manuel est fait. Toutes les idées sont implicitement contenues dans les quelques 700 pages que forment ces travaux. On peut ne pas partager les idées de l'auteur et personnellement nous ne pouvons pas dire que nous soyons rallié à toutes, mais nous ne comprenons pas qu'un Belge abordant le côté spéculatif du Folklore, se tourne vers l'étranger pour y trouver des modèles ou des exemples et dise que le folklore chez nous n'a été analysé que d'une « façon sommaire et décousue ».

Que l'auteur fasse des réserves au sujet des théories émises, qu'il les critique, qu'il les améliore, ce serait normal. Le folkloriste spéculatif doit se résigner à ces critiques. Il assume une responsabilité bien plus grande que le folkloriste descriptif ou que les folkloristes dont les ouvrages se bornent à des nomenclatures de faits la plupart du temps ressuscités et compilés et dont le seul mérite est une présentation dans un ordre différent.

Nous ne comprenons pas non plus que l'auteur ne cite pas, pas même dans sa bibliographie : « La Médecine Populaire », par Paul Hermant et Denis Boonans. S'il y a un ouvrage où des auteurs s'appuyant sur des exemples belges ont étendu leur champ d'investigation à des faits universels, c'est bien celui-là. Qu'ils aient eu le dégoût de leur exploration des considérations spéculatives, qui le nierait ? C'est d'ailleurs ce qui a fait le succès considérable de cet ouvrage à l'étranger. Comme il est question qu'il soit réédité par une maison française, peut-être qu'alors les Belges consentiront à lui reconnaître un certain mérite.

Nous avons toujours cité avec la considération qu'ils méritent les travaux de M. G. Laport, mais nous voudrions qu'il ne diminue pas son mérite par une sorte de méconnaissance ou de « rapetissement » de ce que ses compatriotes ont produit. La Belgique a, tant dans partie flamande que dans la partie wallonne, des folkloristes qui peuvent être avec équité et avec fierté comparés aux folkloristes de n'importe quel pays. Nous ne comprenons pas que nos folkloristes s'amoindrisent et amoindrisent leur pays ou leur région même en citant comme modèles les étrangers, dès qu'ils veulent s'occuper de la partie spéculative du Folklore, celle qui doit assurer à leur science son progrès et lui donner sa vraie valeur. Qu'ils citent ces étrangers c'est normal. Ils le doivent, mais sans ignorer les belges. S'ils estiment que les travaux spéculatifs de leurs compatriotes ont des défauts qu'ils les signalent, qu'ils leur opposent leurs propres conceptions, c'est de bonne guerre.

Nous ne pouvons pas croire que M. G. Laport ignore ces travaux. Ce serait impardonnable. Devons nous croire qu'il ne les a pas compris ? Ce n'est pas une raison pour les ignorer. Il nous arrive aussi de ne pas comprendre facilement, mais cela ne nous empêche pas de juger si un travail a ou non une valeur.

Nous pensons que M. Laport aurait donné à son livre une valeur plus grande en se montrant plus équitable entre les diverses régions wallonnes et en montrant moins de parti-pris entre les auteurs qu'il cite.

LOUIS STROOBANT.

ANCIENX. *Cinquante ans de vie Nivelloise avec croquis de PAUL COLLET et de l'auteur.*

Savoureuse étude sur Nivelles de 1860 à 1920. Donne les aspects de Nivelles en 1860, les Types et personnages, la politique et les journaux, la musique, les sociétés et les jeux populaires, la bagarre de Tintoria, le Collège, l'École normale, l'Enfant Jésus, les distributions des Prix, les Lettres, Arts et Sciences, les fêtes et les foires, etc., etc.

L'auteur parle du docteur Lebon, le créateur et premier président de la société archéologique, du docteur Cloquet de Feluy qui adressa un jour une mâchoire de vache à un de ses collègues qui en tira une savante dissertation pour déterminer la faune quaternaire à laquelle appartenait ce fossile. Georges Willaume dont Robert Krains a publié la biographie et qui dirigea Wallonia avec Oscar Colson, Charles Gheude, avocat et député permanent resté fidèle à sa ville natale de Nivelles et qui a donné outre des travaux de droit, d'histoire et de politique sociale, des *Croyals de l'Est* (1892) en vers et une revue locale *Nivelles Portons* (1891).

Plus loin l'auteur signale qu'on invoque Ste-Marguarite à Thines pour la grossesse des femmes, Sainte Brayau à Monstreux pour les enfants difficiles à élever, S. Honoré pour les maux

d'oreille à Baulers, Sainte Vivine ou Bouvrinne à Bornival pour les maux de gorge, S. Corneille à Arquennes pour les maux de tête.

A Nivelles on invoquait St-Roch à St-Nicolas pour la petite verole et les plaies. A Ste-Gertrude, Ste-Agapite et S. Ghislain, Ste-Barbe à la chaussée de Mons pour les plaies aux jambes. N. H. de Lourdes qui avait une grotte, chaussée de Hal littéralement criblée d'épingles à cheveux et non loin de là, S. Pierre à Broquettes qui rendait la fertilité aux femmes.

LOUIS STROOBANT.

ROBERT BOXUS. *La flore médicale wallonne, Huy, 1939.*

Ce n'est pas un ouvrage de thérapeutique uniquement. En recueillant les mots pour élaborer son dictionnaire *Namurois des noms de plantes indigènes et cultivées* l'auteur a eu l'idée de faire, à côté de son œuvre de lexicographie, une œuvre de folkloriste.

La science des plantes remonte à Mélanpe qui découvrit la vertu purgative de l'ellébore.

Mais à la confrontation de nombreux textes connus, l'auteur a joint un travail personnel considérable et marquant.

L'œuvre de Boxus n'est pas un botanicon complet mais on y trouvera une brève description de la plante quand à la feuille et à la fleur, l'endroit où on la trouve, l'époque de sa floraison, ses propriétés médicales, son emploi industriel ou bien son rôle dans la vie populaire.

Cet ouvrage, de 160 p.p., est complété par une table alphabétique des noms français et une table alphabétique des noms latins.

LOUIS STROOBANT.

OCTAVE LE MAIRE, Docteur en droit. *La grande Pitié de nos anciens Monuments Funéraires*, extrait du *Parchemin*, Gendbrugge, 1938.

L'auteur est une compétence en matière héraldique et généalogique. Dans une élégante brochure de 52 p.p. il s'élève avec vigueur contre l'enlèvement des pierres tombales de l'église S. Rombout à Malines. Travail illustré de planches, de sceaux, portraits, pierres tombales, quartiers généalogiques, etc. Il expose combien la destruction des monuments funéraires est préjudiciable à la famille des défunts. Ils rappellent les vertus des morts et incitent les vivants à suivre leur exemple. Leur destruction prive l'art, l'histoire et l'archéologie de documents précieux et contribue à la propagation des erreurs en favorisant les fausses et déformées. Les monuments funéraires sont avilis, déformés et détruits, signale des poursuites intentées contre ceux qui les déplacent.

Ce travail soigneusement documenté avec citation des sources est à conserver dans les bibliothèques héraldiques. C'est un ouvrage de références.

LOUIS STROOBANT.

VICTOR DEVOGEL, *Petites Chroniques Bruxelloises*, Scènes de l'histoire de Bruxelles, avec illustrations hors texte de HENRI MORTIAUX. Editions Vanderlinden, rue des Grands Carmines, Bruxelles. Prix : 10 francs.

L'auteur nous entretient du *Tournoi de Trazegnies*, du *Catzenhays*, histoire du XIII^e s., des notes sur les serments Bruxellois, *Histoire d'un âne*, *La peste noire*, *Everhard 't Serclaes*, *La révolution bruxelloise de 1423*, *Le marié malgré lui*, *Prieuré de Marbais* et autres traditions brabançonnaises contées avec verve. En s'appuyant sur toutes données historiques certaines, l'auteur s'est attaché à écrire un livre agréable à lire par le grand public.

L. S.

E. H. SWAAN, *De Pastorij van Merxplas*.

Le curé de Merxplas publie l'histoire de l'ancienne cure de son village. Elle s'élevait sur une colline au S. du rivelet la Marek, assez loin du village dans la direction de Weelde. Exactement à dix minutes de marche de l'église et en face d'une nécropole à incinération de l'époque de La Tène. Le même phénomène s'observe à Alphen et qui semble démontrer que certaines cures en Campine se sont trouvées dans l'antique bois sacré.

L. S.

GEORGES EDOUARD. *Nowé*.

Délicieux recueil de vers en patois Nivellois avec préface de Jules Mathieu et belles illustrations (bois) de Paul Collet. Saint Djosef va, traînant s'pid dwèt...

L. S.

WILMET LOUIS, *Sous le signe de Jean de Nivelles*. Collection Durendal, Bruxelles, 1938, 210 p. Couverture en couleurs de Paul Collet.

Il s'agit d'un roman, mais l'auteur brode le canevas de son idée au moyen d'éléments empruntés à l'histoire et au folklore de la ville des « clois ».

Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore, Eerste jaargang, 1938.

Tel est le titre de la nouvelle revue éditée par la commission folklorique du gouvernement provincial d'Anvers. Planches. A

priori on croit voir la continuation de la bonne revue folklorique « *Ons Volksleven* » publiée jadis par Joseph Cornelissen et Vereliet. Et c'est encore Cornelissen qui est l'animateur de la nouvelle revue et nous l'en félicitons cordialement. Ce numéro contient 1. Cornelissen, *Traditionnele gebakken en lekkertjen* où l'auteur passe en revue les *Herenthalsche mouwen*, les *Mechelsche plockkappen*, le *perlagrek* de Boom (pain-à-la-grecque), le *donder en bilhsen*, les *saffraan broodjes* de Gheel, les *vlaalkens* de Liège et autres spécialités locales distribuées par S. Nicols, le *Greef van halfvasten* etc. La croyance populaire est que la signification de cette coutume alimentaire est d'appeler la bénédiction céleste sur la nourriture. J. Cornelissen, *Sagen* donne les légendes du *heksenherm* (la prairie aux sorcières) à S. Antoine-Brecht, et autres histoires de sorcières et de revenants. L. Opdebeek, *De S. Gregoriusviering in de Kempen*, fête des écoliers le 12 mars à Schoonbroek (Vierset-Turnhout avec commentaires de J. C. Cornelissen). A. Emmers, *De Kapellekens* le *Willebroek*. J. Cornelissen, *Dialects studie*, parle des expressions populaires désuètes et peu connues.

LOUIS STROOBANT.

Notre Hainaut. Charleroi, décembre 1938.

Cette intéressante revue contient Paul Champagne, *Le Prince de Ligne et le congrès international pour l'étude du XVIII^e s. belge*, avec vue du château de Belœil et deux portraits du Prince de Ligne.

Bonne étude qui rappelle que sous le gouvernement aimable de Charles de Lorraine, le ministre autrichien Cobenzl, gagné aux idées françaises entrepris de réveiller la vie artistique dans nos provinces en créant en 1789 « La Société Littéraire de Bruxelles ». Il y fut aidé par de Ligne et par d'Arenberg Eug. Lévêque. La pierre Brunchaut à Hailu, Description minutieuse du célèbre mégalithe dont l'auteur recherche l'étymologie. La tradition en fait un monument de la victoire de César. On raconte que ce fut à cet endroit que tomba la reine Brunchaut attachée à la queue d'un cheval sauvage. D'autres sources disent que la pierre fut apportée par Jésus Christ dont on montre l'empreinte du pied droit sur la face occidentale. On ne parvint pas à déplacer la pierre lorsqu'on voulut l'employer pour en faire le parvis de N. D. de Tournai. Une autre légende dit que la pierre fut apportée à Hailu par la Vierge Marie qui voyant que la basilique était en construction la laissa choir de son tablier.

Les cupules de ce mégalithe légendaire n'ont jamais été étudiées.

G. Casy, *La comtesse d'Albany*. (planches). Cette illustre chanoinesse waldetrudienne est née Héroïne-Maximilienne de Solberg née à Mons en 1752, fille du Colonel de Solberg et de la princesse Elisabeth de Hornes.

Avant de l'enfance elle fut admise parmi les chanoinesses de Mons, milieu très aristocratique quoique peu austère

Toujours reposée et contente

Visitant peu la sacristie

Mais, quelquefois, les jours de pluie

Priaient Dieu, pour tuer le temps !

A 20 ans on lui fait épouser le comte d'Albany, le dernier des Stuart, fils de Jacques II, roi d'Angleterre, comte de S. Alban, né en 1720. Il avait 50 ans lorsqu'il épousa la jeune Stolberg. Leur union fut malheureuse. Le comte d'Albany fut chassé d'Ecosse par son peuple révolté.

Héloïse Stolberg se lia au poète italien Alfieri et l'épousa après la mort de d'Alban en 1768. Elle fut l'amie de l'artiste peintre Fabre et lui laissa sa collection de tableaux qui constitue le musée Fabre, à Montpellier. Ajoutons que le Comte d'Alban a résidé à Laken où il a laissé de fâcheux souvenirs : on l'appelait *Lord arsonille*.

Le portrait de son amoureuse épouse se trouve à l'hôtel de ville de Mons.

En terminant nous devons signaler la situation précaire de cette bonne revue à laquelle la province vient de retirer le subside annuel qui lui était accordé.

L. S.

Mechelsche Bijdragen, 6^e jaargang, Februari 1939

Dr R. Boucke, *Vreemdelingen te Mechelen*. Cite des extraits de mémoires de voyageurs comme Albert Dürer qui résida à Malines en 1520. Il y visita le statuaire Conrad Meyt. Il logea au *Gouden Hoofd op de Veemarkt*, auberge tenue par Henri Keldermans, visita la fonderie de canons de Hans Poppenruyter et fut reçu par Marguerite d'Autriche qui lui fit visiter son palais.

L'auteur analyse aussi la chronique de Johan Oldocop (de 1500 à 1573). Il parle de la détention de Philippe de Hesse, à Malines au *Keiserhof* et de ses tentatives d'évasion.

Le journal de voyage d'*Ernsttucher* conservé à Darmstadt, dit que ce natif d'Innsbruck se trouva en 1605 à Malines qu'il décrit comme étant une belle ville, bien bâtie et fortifiée. La Drèye y est traversée par cinq ponts ? Il parle de la tour de S. Rombout et de ses 25 cloches.

Le voyage de Maline parut à la fin du XVII^e s. parle un peu salironiquement des béguines :

C'étaient des chases sans pareilles

Que de voir toutes ces corneilles

avec leur petit cornillon,

Qu'on voyait en guise de creste.

Le voyage de Fromentin à Malines et son jugement bien connu de la *Pêche miraculeuse* de Rubens est décrit et l'article finit par les mémoires de Fedse van Zabeltitz, officier des ulans qui décrit Malines en 1814. — Passons. Nous n'avons pas encore

J. Hutterhoeven, *De Mobilisatie der Mechelsche Weermacht*. (planches). Parle des *handboogschutters* de la gilde de S. Sébastien, de la *St. Jorisgilde*, des *Kruisboogschutters* et de leur service urbain.

J. Vaast Steurs, 1939 *Herinneringen*. Statistique des événements locaux de 1489, 1539, 1689, 1789.

J. van Halberghe, *Schelckensloren van S. Romboutskerk*. Récite des chansons composées en 1874 à l'occasion de la chute du campanile du carillon.

F. Panwels, *De Ordonnantie van den Sleene ofte gevangenissen der stede van Mechelen* (1597). Règlement et régime d'une prison communale à la fin du XVI^e s.

J. Hutterhoeven, *Belgo-Romisch Brundgraf op de Warande-Buitel*. Description d'une tombe à incinération trouvée à l'endroit où le capitaine-commandant Jan Stroobant a récolté des silex taillés. Cette récolte fut renseignée in *« Mechelinia »* en septembre 1928. L'endroit de la découverte est riche en légendes et notamment du trésor enfoui (*den Gouden Zadel*). Le *Ryweg* qui longe la nécropole serait une voie antique. L'urne fut découverte à la limite du territoire près de la *ouda Leestsche Baan*.

LOUIS STROOBANT.

Annales de la société archéologique de Namur, tome XLII, 2^e livraison, 1937.

H. Couvreur, *Souvenirs d'un officier de Napoléon. Lettres du capitaine Cardron de Philippeville, 1804-1815*. Souvenirs d'un grenadier qui prit service au 9^e régiment d'infanterie en 1804, devint adjudant en 1809, sous-lieutenant en 1810, lieutenant en 1812 et Capitaine la même année après plusieurs campagnes en Prusse, en Pologne, en Autriche, en Espagne et en Portugal. En 1813 en Allemagne, 1814 et 1815 en France. Blessé à Wavren (Prusse) en Espagne et à Baulzen il est nommé chevalier de la légion d'honneur en 1813. Ce fut un brave dont les lettres renseignent clairement le moral et l'amour de Napoléon.

P. Recht, *Quelques aperçus sur les classes rurales du Namurois à la fin du XVIII^e s.* Etude très documentée sur les conditions matérielles et morales des paysans du Namurois. L'auteur cite abondamment ses sources.

F. Courtov, *L'ancienne église des Jésuites de Namur, actuellement S. Loup*. Article abondamment illustré de planches (le texte représentant les sculptures baroques des confessionnaux de S. Loup).

M. Hoc, *Les jetons namurois commémoratifs des traités d'Alx-la-Chapelle (1748) et d'Hubertshausen (1763)*. Le savant conservateur du cabinet de numismatique commente longuement les jetons en question (planches).

LOUIS STROOBANT.

La Renaissance d'Occident, Bruxelles, janvier 1939.

Cette belle revue qui compte XIII^e années d'existence et qui est si remarquablement dirigée par Maurice Gauchez contient d'Y. Dantinua, *La légende du fruit défendu*. Cette légende tirée du Zohar (Sépher-La-Bazir). L'impie Samaël s'était ligé avec les légions célestes contre son maître. Il se demanda comment il pourrait faire pécher l'homme. Il rencontra le serpent qui avait primitivement une forme semblable au chameau (pardon Eve). Samaël monta dessus et alla trouver la femme lui affirmant que Iahwéh n'avait point défendu de toucher l'arbre du bien et du mal. Il toucha l'arbre qui dit : « Que le pied du superbe ne vienne point jusqu'à moi et que la main du pêcheur ne me touche point » (Psaume 36, vers 12). La femme à son tour caressa l'écorce, puis les feuilles, puis les fleurs et enfin les fruits. Le serpent cueille un fruit et la femme en fait autant. La femme à l'exemple du serpent mange le fruit lorsqu'elle vit l'ange exterminateur. C'est alors qu'elle donna le fruit à son mari. Iahwéh réunit l'homme, la femme et le serpent et les chargea de neuf malédictions.

H. Henry, *Don Quichotte était-il fou ?* Un professeur de Montevideo, analysant le cas de Don Quichotte, range doctement le chevalier de la Manche parmi les *vagabonds délirants chroniques à idée prédominante* !

M. Henry dit que c'est une déformation professionnelle de vouloir faire entrer dans le cadre d'une affection cataloguée les descordes pathologiques d'un héros littéraire. Cependant Cervantès n'inventa pas Don Quichotte. Ce serait la folie d'Alonjo Quijana qui lui aurait suggéré l'idée de son roman. Mais Don Quichotte est un étrange fou : à toutes ses extravagances il mêle une finesse, une pénétration qu'on ne trouve guère chez les déments.

Peut-être donc *vain* mieux que Sancho reste un gamin et Don Quichotte un fou, conclut M. Henry.

LOUIS STROOBANT.

Bulletin de la Soc. Royale Belge de Géographie, décembre 1938.

Denise Delforge, *Schaerbeek*, Etude de géographie urbaine décrit dans ses grandes lignes le caractère commercial, industriel et social de cette commune (cartes) dont la population est passée de 4500 en 1840 à 123866 en 1937. L'auteur parle du site primitif de la première bourgade dont le plan le plus ancien serait celui de Jacques de Deventer (+ 1550). C'est vers 1800 que la baulteure de Bruxelles se scinde et que Schaerbeek s'érigea en commune distincte.

J. Leyder, *Le Colonat au Congo Belge, les classes sociales et le contact des races*. Communication présentée en février 1938 au groupe d'études sociologiques de l'Institut Solvay. Parle des C... de l'Etat, de l'Office de Colonisation (R. du 22 janvier 1937).

colons des sociétés et des colons libres. Conclut en disant que les coloniaux conscients du danger ont pour devoir de rechercher des directives fermes nécessaires à la réussite à la fois du colonat et de la colonisation.

LOUIS STROOBANT.

Nigen Schoon en De Brabander, XXII^e jaar, N^o 1, 1939.

Contient Erens, *De veredienst van S. Job te Wetzmael*. Aux pèlerinages de Mai et de Septembre on offrait des *leekens* ou ex-votos en fer et en argent pour la guérison des maladies de la peau réputées incurables. S. Job était représenté couvert de pustules sanguinolentes.

L. De Weerdt, *Rechtspleging te Gaesbeek*. Enumère diverses condamnations à mort de 1641 pour vol domestique. On a pendu à Gaesbeek. Des voleurs sont fustigés en 1642 et 1643 et sont hannis ensuite. Une infanticide est étranglée et brûlée en 1644. Ces exécutions barbares coûtaient fort cher.

L. S.

Bulletin trimestriel de l'Institut Archéologique du Luxembourg, 5-1-1939.

Dans ce fascicule on lit entre autres articles, celui de C. Guillaume sur le droit coutumier ecclésiastique du Comté de Bastogne d'après une copie de 1557 provenant d'Oberwampach.

Taxandria, IX^e année, n^o 4, 1938.

On lit dans ce numéro un article du chanoine Jansen sur le Folklore d'Arendonk, notamment le folklore familial, la naissance, etc.

H. O. K. (Hongstraetens oudheidkundige Kring).

Gedenkboek consacré au poète campinois *Lodewijk De Coninck* avec nombreuses planches, portraits et bibliographie.

L. S.

(Etranger).

P. SAINTYVES, *Deux mythes évangéliques. Les 12 apôtres et les 72 disciples*. Ed. Emile Nourry, Paris, 1938. Prix : 60 francs.

Bien des chercheurs seront reconnaissants à Madame Camille Nourry Saintyves d'avoir publié cette œuvre posthume du grand savant français dont la disparition fut si soudainement ressentie parmi nous. Même une œuvre inachevée d'un tel penseur et d'un

tel érudit force l'attention et même l'enthousiasme, car Saintyves aimait à se frayer des chemins nouveaux dans les domaines les plus arides et les plus chaotiques. Son immense érudition en folklore lui fit très souvent trouver des rapprochements inattendus et des explications aussi neuves qu'antiques. C'est encore le cas dans l'œuvre qui vient de paraître. Certes plusieurs savants, parmi lesquels des catholiques convaincus avaient mis en doute la valeur historique de la tradition relative aux 12 apôtres et aux 72 disciples du Christ, mais, comme le disait Saintyves lui-même, il était utile de faire le point et de montrer combien la critique historique n'écarterait pas la croyance que l'on doit accorder aux légendes du début du Christianisme. Cela fait, l'auteur recherche par la voie comparée la raison qui a imposé la foi à ces nombres de personnages, nombres qui ne sont autres que des symboles dont on retrouve l'usage répété de façons les plus diverses et les plus inattendues parfois.

Si en apparence quelquefois, les conclusions de Saintyves sont prudentes et modérées, on sent aisément qu'en esprit il n'a pas hésité à pousser le problème jusqu'à ses dernières limites avec la clairvoyance philosophique qui le caractérisait. Mais, comme toujours, Saintyves a délimité le sujet de son exposé et est resté ici essentiellement historien et folkloriste. Peut-être est-ce là ce qui rend l'ouvrage bien agréable à lire.

P. H.

OTTO LEHMANN. *Deutsches Volkstum in Volkskunst und Volkstracht*. Ed. Walter de Gruyter & Co, Berlin. Prix : 7 R. M. 20.

Un volume de 125 pages avec belles illustrations. Tout écrit de M. Otto Lehmann est attirant par l'esprit philosophique et la largeur de vues de l'auteur. Ici il commence son œuvre par un examen très serré de ce qui est que l'art populaire et il y apporte des idées très utiles bien que quelquefois on regrette la tendance à trop confondre l'art populaire et l'art local. Cependant, il fait une distinction bien nette entre l'art populaire et les objets de fabrique à l'usage du peuple.

L'auteur montre très bien que dans l'art populaire le contenu mental intime, le sentiment est plus important que la technique, c'est à dire la forme extérieure. Nous dirions même que ce manque de technique, de métier ou d'école si l'on préfère est ce qui caractérise l'art populaire, mais nous ne voudrions pas gâter ici par esprit polémique la joie que l'on éprouve à lire les pages enthousiastes où l'auteur mesure la haute valeur de l'art populaire. M. Otto Lehmann a vraiment le sens artiste et son livre charme et instruit. Il nous montre combien l'homme est conforme à son milieu physique et social et combien tous deux agissent sur sa conception du beau ; il montre aussi comment celle-ci doit évoluer avec le temps et les transformations du milieu.

Tout cela l'auteur l'applique aux diverses régions de l'Allemagne, la Prusse, la Poméranie, le Mécklembourg, la Silésie, la Saxe, la Thuringe, la Hesse, la Franconie, la Rhénanie, etc. et cherche à déterminer les particularités de l'art populaire en ces diverses régions.

Le livre de M. Lehmann servira de modèle à bien d'autres.

Quant à la présentation matérielle, elle est excellente à tous les points de vue.

P. H.

Professor Dr OTTO LEHMANN, Directeur du musée d'Altona. *Die bisherigen Ergebnisse der hausforschung für das Volkstum in deutschen Schleswig. Holstein*, 1938.

Cette étude magistrale, ornée de belles vues de fermes du Schleswig-Holstein, commente en connaissance de cause le mode de construire rural dans le Schleswig.

Il y a une cinquantaine d'années les fermes y étaient construites avec une unité remarquable. C'est le mode Prusien qui domine (Hanberg). Comme en Campine c'est une bâtisse allongée dont le centre carré sert de *spicatum* et dont le prolongement sert aux étables et écuries.

L'auteur conclut en disant que les Angles furent pendant le 1^{er} S. apr. J. C. en possession de cette contrée pour émigrer vers la côte occidentale, pour passer au V^e s. en Bretagne.

Le mode de bâtir en Schleswig a une racine cimbrique adoptée plus ou moins par les Angles qui s'allièrent aux Frisons et aux Jutes.

LOUIS STROOBANT

Lietuviai liaudies melodijos, Kaunas, 1938.

Ce beau volume de 310 p.p. orné de 18 planches hors texte, représentant des types lithuaniens, des bonnets, des instruments de musique etc. donne environ 333 mélodies locales avec musique notée, commentaires, bibliographie et tables.

As siratėlė

As be motulės

As siratėlė,

As be motulės

Cet ouvrage scientifique est édité par le *Lietuviai Tautodailės archyvas* (archives folkloriques de la Lithuanie).

L. S.

L'Ethnographie, bulletin semestriel de la Société d'ethnographie de Paris. Paris, 1939.

Contient une étude remarquable de M. De Vau de Préville. Le cycle des Mélianges à travers le monde et son type le plus complet : La Méliange de Lusignan. L'auteur, citant Lucien, de

des Syria : Xénophon. *Anabase* dit que la Mélusine dérive très certainement de la grande déesse syrienne *Dorcéda* (*Dorkéda*) ou *Atargatis*, déesse très populaire dans le monde antique. Son souvenir était encore vivant à l'époque des Croisades. *Dorcéda* serait une déesse de la fécondité. On l'aurait identifiée avec *Venus* et à *Ascalon* on l'adorait sous forme d'une femme à queue de poisson.

Cette punition aurait été infligée à la déesse pour avoir aimé un jeune Syrien. Ce serait pour cette raison que les Syriens s'abstenaient de manger du poisson. Dans plusieurs sanctuaires de la déesse ou entretenait des poissons, notamment dans une mosquée de Tripoli de Syrie.

Dorcéda aurait été en même temps une déesse colombe par assimilation à *Astarté*, spécialement dans le Liban.

Libusé, fondatrice du royaume de Bohême, batit Prague. Elle serait l'ancêtre des Premyslides, veille sur les princes de sa race et prédit l'avenir.

Wanda, princesse des eaux, assure la gloire militaire de la Pologne et fonde Cracovie.

La fée *Manto* devient couleur chaque samedi et fonde Mantoue.

Les dames blanches de Bohême prédisent l'avenir et veillent sur leurs descendants.

La Mélusine poitevine, celle de Lusignan viendrait en droite ligne des croisades. Le vieux mythe hellénosyrien aurait été revêtu d'atours nouveaux par les Croisés.

La variante Tchèque du Conte de Mélusine dit que le comte *Raimond de Foitiers*, revenant d'Orient, ramena la fée dans ses bagages.

Jean d'Arras écrivit le roman de *Mélusine*, vers 1387. Au début du XV^e s. il est traduit en anglais.

Le motif principal semble être une transposition du roman d'*Eros* et *Psyché*. Dans le mythe grec, c'est *Eros* qui transporte *Psyché* dans un merveilleux palais (Cf. *Folklore Bretonnais*, N° 105-106, p. 326). Dans le roman français c'est *Mélusine* qui bâtit un château magnifique pour *Raimondin*.

Les Contes de princes changés en animaux pendant le jour ont commencé en Scandinavie et au Danemark.

Le mythe de *Mélusine* vient d'Asie et peut-être Hindou. Celui de *Orvasi* et *Puravasi* cité par *Andrew Lang*, *Custom and Myth* serait le symbole de la réserve féminine. La légende Persane du *Roi Rustanshab* et la légende Turque du *Roi de l'Yémen* sont semblables. Tous deux en épousant les filles d'un génie, ont promis de ne jamais questionner leurs femmes.

En Esthonie un jeune homme rencontre en voyage une belle jeune fille assise sur un rocher, au bord de la mer. Elle l'entraîne dans un palais sous-marin et l'épouse sous la promesse de ne pas chercher à la voir le jeudi. Le mari curieux la surprend un jeudi plongée dans une grande cuve la partie inférieure de son corps transformée en poisson.

L'histoire d'*Udine* et du chevalier est semblable. En Bohême, la légende d'*Oldrich* et de *Bozena*, en Normandie celle de la fée d'*Argouges*, en Bretagne celle du chevalier *Laval* et de la dame de *Lins*. *Parthénopée de Blois* est semblable au thème de la magicienne *Mélior* qui s'éprend d'un chevalier. Elle l'emmène à Constantinople et promet de le faire roi. *Parthénopée* allant voir sa mère à Blois lui confie son secret et l'enchantement cesse. La nef la ramène de Constantinople dans la forêt d'Ardenne.

Les légendes écrites de *Mélusine*, celles de *Gervaise de Tilburg*, de *Vincent de Beauvais*, de *Helinaud* au XIII^e s., de *Jean d'Arras* au XIV^e s., furent connues en Bohême, au début du XVI^e s. et traduites en 1555.

Les Slaves ont pu apprendre cette légende de la bouche de soldats au retour des croisades.

C'est chez les Yougoslaves que la légende de *Mélusine*, telle qu'on la raconte en France, se conserve le mieux. Ce serait parce qu'une branche des *Lusignan* régna sur l'île de Chypre de 1195 à 1487. La légende aurait pénétré en Dalmatie par l'Adriatique et en Bulgarie par la Turquie.

Mélusine aurait été une fille du roi d'Albanie ou les Normands de Naples, les Vénitiens, les Hongrois auraient formé de petits Etats à partir du XI^e s. *Mélusine* a pu partir de là pour gagner l'Europe Orientale et Centrale.

Les Ruthènes connaissent les *Rusalky Melusiny* qui habitaient les grandes rivières et le Pont-Euxin (Mer Noire). Elles ont de longues chevelures blondes ; un de leurs bras est terminé par une main humaine, l'autre par une nageoire de poisson. Jusqu'à la ceinture elles sont femmes ; plus bas on voit une queue de poisson. Les *Melusiny* attirent les soldats Turcs par leur beauté et leurs chants. Les soldats qui se laissent enchanter sont avalés.

Chez les Tchèques, *Mélusine* avec ses filles de chauve-souris et sa queue de serpent est extrêmement populaire. Elle ornaient les meubles, les chandeliers, les armoires. Ces figures en bois sculpté et peint étaient suspendues au plafond des épiceries tchèques et on les rencontre encore dans les plus vieux quartiers de Prague.

En Moravie la *Mélusine* est appelée mère ou femme du vent. On lui offre des pommes et des noix qu'on jette dans le vent ou de la farine de gruau qu'on éparpille dans le vent. On chante :

C'est pour toi déesse pour faire de la purée
de la purée pour les petits enfants.

Dans les montagnes voisines, les *Krkonoše* pour se préserver de la rencontre de la *Mélusine*, femme réputée féroce, ont l'habitude d'avoir un morceau de pain sur soi et de faire chaque jour.

Les Polonais rapprochent *Mélusine* de leur légende nationale de *Wanda* et de la légende tchèque de *Libuše*. Elle était la fée aquatique chez les Polonais, leur *Wanda* - *Wanda* - *Wanda* - était fille du comte *Krak*.

Chez les Slaves les fées vont toujours trois par trois et sont en contact étroit avec l'eau, telles les *Rusalky russes*. La Petite

L. Weingerber, *Die Herren von Winterscheidt zum Kirschhof und ihre Nachfahren in den Saarlanden*. Avec une carte généalogique de la famille von Winterscheidt zum Kirschhof et planche d'armoiries.

H. van Ham, *Quellen zur rheinischen Auswandererforschung in den Staatsarchiven Koblenz und Düsseldorf*. Nomenclature d'édition des XVIII^e et XIX^e s.

L. S.

Wiener Zeitschrift für Volkskunde, Vienne, 1939.

Cette revue folklorique autrichienne a changé de nom, comme son pays, (jadis *Zeitschrift für österreichische Volkskunde*) n'étant plus réduite et ne contient que deux études d'Arthur Huberlandt : *Kulturgeographische Aufgaben der Volksforschung im Panonischen Raum* et *Volksständliches Überlieferungs-gut*. En outre une bonne bibliographie d'ouvrages folkloriques publiés en Allemagne.

Nous y relevons Otto Huth, *Der Lichterbaum Germanischer Mythen und deutscher Volksbrauch*. Nous nous permettons de faire remarquer que l'arbre de Noël n'est autre que le culte rendu au père Ydrasil d'origine nordique.

LOUIS STROOBANT.

Grossherzogliches Institut. Vierteljahrshlätter, Luxembourg, Heft 15 et 16, 1938.

Cumes, *Idiomatik der Echternacher Mundart*. Dictionnaire explicatif du patois local des mots commençant par un K.

Jules Vannérus, *Anciens actes de Délimitation de la Prévôté de Diekirch, de Bourscheid et d'Eppeldorf*, avec les savants commentaires de l'archiviste (carte).

Victor Balter, *Les lieux-dits de la commune de Hollange*. Simple nomenclature.

1^{er} Krauss, *Prof. Dr. Gustav Kisch*. Biographie.

1^{er} Roger, *Buchbesprechungen*.

L. S.

Folk-Lore, The Folk-lore society, London, December, 1938.

Theodor H. Gaster, *Sonne, ancient oriental Folklore*. Etude sur les migrations sémitiques depuis Babylone. Walter Asbøe, *Collected -- Social festivals in Lavahh Kashmir* (planches).

Kenneth Jackson, *An Irish Folk-poem*.

L. S.

Journal of the English Folk Dance and Song Society. London, December 1938.

Contient White, *Ancient Orkney Melodies* avec musique notée d'anciennes ballades. Anne G. Gilchrist, *Sacred Parodies of Secular Folk Songs* et autres danses anciennes avec musique notée.

L. S.

Raffaele Corso, Archivio per la raccolta e lo studio delle tradizioni popolari italiane. Napoli, 1938.

Contient M. Tedeschi, *I Canti sacri popolari della Sicilia*. Long poème religieux d'une grande élévation spirituelle.

Giovanni Colella, *Tracce folkloristiche nella divina Commedia*. L'auteur fait ressortir les entées magiques, superstitieuses, de la Divine Comédie.

L. S.

Eigen Volk et *De Lachbaert*, Haarlem, January 1939.

Ce périodique de folklore et d'héraldique donne Uittien, *Zonderlinge plantennamen*, l'énigme de Plume : Britannica en Vibones. Legons diverses sur les noms parfois étranges donnés en Hollande à des plantes connues. En Germanie au camp de Germanicus existait une fontaine dont les eaux provoquaient la chute des dents endéans deux années. On appelait ce mal stomachiace et *scelotirbe*. Comme remède on administrait une plante dite *Britannica* curative pour les maux des muscles, les morsures de serpents et la peur. Les fleurs s'appelaient *Vibones*. Les Virons avaient indiqué les propriétés curatives de cette plante. Un contemporain de Pline, le grec Dioscorides aurait connu ce remède. L'auteur cite des ouvrages qui ont traité des propriétés de cette plante.

J. Rasch, *Musea en Folklore*, III. Analyse fort bien des tableaux de Guardi, représentant une salle de jeux au XVIII^e s. dans laquelle sont groupés des personnages probablement Vénitiens ; d'Avercamp, une fête sur la glace à Utrecht au XVIII^e s. ; de Terborch, une procession de flagellants (planches) qui donnent des images folkloriques très nettes des mœurs de ces époques. Le même auteur décrit les collections archéologiques de l'artiste peintre Verleir de Nykerk. J. A. W. Banning, *Het wapen van Groningen*, discute les armoiries de cette commune.

LOUIS STROOBANT

Fataburen, Nordiska museets och skansens årsbok, 1938.

Cette superbe revue, publiée par M.M. Andreas Lindblom, Gusta Berg et Sigfrid Svensson de Stockholm, de 301 p., imprimée sur beau papier et contenant de nombreuses illustrations, nous

donne : S. Wallin, *Modellen till strobbergårdsbyggnad* (planches) avec la reproduction de curieux intérieurs nordiques de l'époque. G. Granberg, *Finsländningar som kulturspridare i Skåne och Östergötland*. L'auteur étudie les *bogsade* et *stolting* ou traineaux en usage à l'époque pour le transport des troncs d'arbres (planches). H. Seitz, *Nordstämman, Symbol för fosterland och snitt* (planches). Symboles de l'étoile du Nord dans les armoiries, monogrammes, obélisques, couronnes, uniformes, décorations, céramiques, etc. des provinces du Nord.

Sigurd Erixon, *Taxhav och Takham*, (planches) étude bien documentée sur la manière d'emboîter les charpentes dans les constructions en bois du Nord.

Torsten Lenk, *Gustav III hatt ett strycke dräkthistoria*, (planches). Étude sur le chapeau, de type anglais, porté à la fin du XVIII^e s. par Gustave III.

Marshall Lagerquist, *Speceributiken för hundra år sedan*. Planches de curieuses boutiques d'épiciers de Stockholm vers 1830 avec prix-courant des articles vendus. C'est une fort bonne étude de folklore.

Fran landskapsmuseer och hembygdsgårdar. Le musée de Malmo a réalisé une série de reconstitutions de salons bourgeois romantiques, intérieurs de pêcheurs et autres très archaïques.

LOUIS STROODANT.

Rig, *Tidskrift utgiven av föreningen för svensk kulturhistoria*. Stockholm, Tryckeri aktiebolaget Thule, 1938.

Beigt Soderberg, *Sannadeltata bygdekonsi på Gotland* donne de bonnes planches de sculptures de retables du Gotland. On y remarque immédiatement que les types, des apôtres par exemple, ont été standardisés et exécutés d'après un prototype, exactement comme chez nous. Ces figurines sont d'un art secondaire.

Melander, *Hammarskiftet i Finland* avec cartes de prairies communales de la Finlande.

Katrin Jacobson, *Vadstena adliga fängelsestift*. Projet d'un couvent protestant Suédois.

Arvid Hagqvist, *Runstenen på Frösön och den hundna stenen*. Contribution remarquable à l'étude des pierres runiques avec planche de la célèbre pierre de Frösön, soigneusement entourée d'un solide grillage.

LOUIS STROODANT.

Budkavlen, Helsingfors, 1938, N° 3.

Cette revue, organe de l'Institut Nordique de Folklore et d'Ethnologie publiée Otto Andersson, *Giga och bröllopsdalar på Shetland*. Étude sur les instruments de musique nordiques notamment sur le « Stråkharpans » qui est une espèce de «

encore en usage au Shetland, (planches et musique notée) K. Rob. V. Wikman, *August Jakobssons sagosamling* avec portrait de ce folkloriste. Bibliographie d' Erik Lagus, par Arnold Nordling.

LOUIS STROODANT.

Bulletin du Musée ethnographique de Belgrade, t. XIII, 184 p. illustrées, 1938.

Dans ce n° on lit des articles de Erdeljanovic sur l'ethnographie comme science et la question des origines de la religion ; de Janovic sur les cérémonies, chansons et danses du Sud de la Serbie (Poreth), de Dimitrijevic sur la confection des babouches à Skopje, de Mihiradinovic et Petrovic des éléments ethnologiques de la Serbie du Sud, de Monnirovic sur la Sorcellerie, de Vlahovic des observations sur les chants de Ditolj, de Vichovic sur les chants populaires et l'art des chanteurs de Halbinsel Peljesac, de Vlahovic une article sur les jouets de gousla de la Serbie du Nord, de Petrovic sur le prunellier dans les croyances populaires.

Le Mouvement Folklorique.

La pagination de notre Revue.

Nous avons reçu peu de réponses (7) à la question posée dans notre précédent numéro, relative à la pagination de la Revue. Faut-il maintenir la pagination actuelle ou adopter une double pagination, la première pour les articles et les Menus Faits, la deuxième pour la Bibliographie et les autres rubriques. Les raisons de ce changement éventuel, proposé par un lecteur, ont été exposées. Nos sept lecteurs insistent en faveur du maintien de la situation actuelle. Ils considèrent que la double pagination serait une complication inutile, critiquent l'usage de la double pagination qui tend à s'implanter dans diverses revues et qui donne lieu à des confusions. Ils estiment que les tables que nous donnons en fin d'année permettent de retrouver facilement ce que l'on cherche et qu'il est inutile dès lors de vouloir adopter un système utile peut-être pour les Revues qui n'ont pas comme la notre cinq tables différentes.

Questions et réponses.

Mais en même temps qu'il nous donne son avis, M. Vandereuse, de Marcinelle, nous fait une proposition intéressante. C'est d'ouvrir dans la Revue une rubrique : *Questions et Réponses*. Les lecteurs pourraient en restant naturellement dans le programme de la Revue, poser des questions auxquelles tous les autres lecteurs seraient invités à répondre. Une sorte d'intermédiaire des chercheurs et curieux, en quelque sorte.

Nous tenterons l'expérience en la commençant avec notre XIX^e année, fascicule 100, août 1939. Nous invitons déjà nos lecteurs à soulever dès à présent à l'alimentation de cette rubrique.

Commission Nationale de Folklore.

Réunie le 26 janvier la Commission a pris un certain nombre de décisions.

Elle publiera un Annuaire contenant des renseignements utiles aux folkloristes.

L'annuaire 1939 publiera un aperçu historique sur les études folkloriques en Belgique depuis 1830 ; une liste des revues folkloriques, disparues et existantes, en distinguant celles qui sont exclusivement folkloriques de celles qui ne contiennent que

sionnellement des études folkloriques ; une Bibliographie du Folklore de l'année 1939 ; une liste des Musées de folklore, avec indications utiles concernant les conditions de leur visite.

Enfin l'Annuaire contiendra le commencement de la Bibliographie résultant du dépouillement des Revues qui contiennent occasionnellement du Folklore. Ainsi par exemple on constate que les publications de l'Académie, depuis un siècle ont publié quelques articles folkloriques intéressants. Pourquoi obliger les folkloristes à faire le dépouillement complet de toutes les années pour les retrouver. Le travail sera fait une fois pour toutes et pour tous.

On procédera de même pour le dépouillement des journaux locaux. Bref l'activité de la Commission s'inspirera surtout de cette idée : faire des travaux d'utilité générale, afin d'éviter aux folkloristes de longues recherches, toujours à recommencer et afin d'éviter aussi que des travaux déjà parus et importants, soient perdus parce que noyés dans des publications inaccessibles.

ERRATUM. — Dans notre dernier fascicule, c'est par erreur que nous avons dit que le président de la section flamande était M. MAURICE DE MEYER. Le président de la section est M. PAUL DE KEYSER.

XII^e gala de Folklore Wallon.

Le XII^e gala de Folklore Wallon a eu lieu cette année le 4 mars dans la salle de spectacle du Palais des Beaux Arts. Même foule que d'habitude, même entrain. C'est à bureaux fermés une fois de plus que la représentation a eu lieu, toute les places ayant été enlevées dès les premiers jours de leur mise en vente. Au programme de cette année : La cour du Courrou à Polleur en 1801 et la Bête de Stanneux, le rêve de Jean de Nivelles, la danse Mari Doudouye, le Fontaine de Ste-Ode, les accordeilles au Moulin avec les assauts de danses, les échasseurs namurois, une scène de pêcheurs à la ligne (Coperes et Marcathous), l'élection du roi des Bobelins à Spa, les Légendes du Gué de la Venne et de l'Elle de la Belle Roche et enfin la glorification de la Meuse.

Au bal, comme innovation, il y eut cette année la présentation d'une première série de costumes régionaux : la Spadoise, la Boraine, la Nivelloise, la Bouillonaise et l'entre Sambre et Meuse.

Exposition de la Poupée.

La Fédération des Cercles Post-scolaires de Bruxelles régionaux en novembre prochain un Salon de la Poupée, au Palais d'Egmont.

Les élèves des écoles de filles présenteront des ensembles reconstituant des scènes folkloriques. Autant que possible chaque école réalisera un thème déterminé. Il y aura une section consacrée aux poupées anciennes. Une autre aux poupées dans les pays étrangers. La participation de plusieurs pays est déjà assurée et

La suggestion leur a été faite de représenter également des scènes folkloriques. Il y aura une section de marionnettes. La garde robe de Mameken Pis sera également exposée. Appel est fait aux personnes qui posséderont des poupées anciennes ou qui pourrissent apporter leur concours de s'adresser au secrétariat, 22, rue de Laeken, Bruxelles.

Concours International et Festival de danse populaire.

Un concours international de danse populaire aura lieu à Bruxelles au Palais des Beaux Arts du 30 Avril au 6 Mai. Concours pour professionnels.

Mais il sera suivi du 7 au 14 mai d'un Festival de danses populaires auquel participeront en costume des groupes venus de nombreuses régions de l'Europe. C'est la Société Philharmonique qui a entrepris l'organisation de ce concours et de ce Festival.

L'Université au Théâtre des Marionnettes.

Que le Séminaire de psychologie de l'Université de Bruxelles se soit rendu au théâtre des Marionnettes afin de s'y livrer à des observations sur la faculté d'imagination des enfants et des êtres frustes, ce ne sont pas nos lecteurs qui en seront étonnés. Depuis le nombre déjà considérable d'années que nous attirons l'attention sur l'importance de l'étude des faits folkloriques pour la compréhension de la vie mentale et de la vie sociale, nos lecteurs ont eu le temps de se familiariser avec cette conception.

Mais afin de souligner l'évolution qui se produit actuellement dans les esprits signalons que c'est le 6 mars que le Séminaire de psychologie s'est rendu au Théâtre du Perruchet.

Notre patrimoine monumental en danger.

L'Indépendance Belge a commencé la publication d'une série d'articles de M. L. Lespinois sur les dangers courus par de multiples petits édifices pittoresques que l'on démolit sans pitié.

L'auteur a déjà signalé plusieurs de ces petits édifices

Congrès d'Archéologie de Hasselt.

Nous appelons que le Congrès d'Archéologique, organisé par la Fédération des Sociétés archéologiques de Belgique aura lieu cette année à Hasselt. Pour les renseignements, s'adresser à M. Lys aux Archives du Royaume à Hasselt.

Une Exposition de Folklore à Louvain.

C'est à Louvain que se tiendra cette année le Gouwdag du Cercle archéologique et folklorique du Brabant flamand. A cette occasion une exposition de Folklore sera organisée sous la direction de M. J. Gessler.

Stavelot. — Le Musée de Folklore.

A la suite du décès de M. J. Gillet, c'est M. Arnold Godin, bourgmestre de Stavelot qui a été nommé Président du Musée de Folklore.

Ont été nommés conservateur des collections M. H. Massange de Collombs, Bibliothécaire M. L. Kaye ; Trésorier : M. Ch. Dopagne.

M. Nicolas François et William Legrand ont été nommés vice-président et secrétaire.

Nous souhaitons bon succès à la nouvelle organisation folklorique.

L. S.

2^{ème} Congrès International du Régionalisme.

Faisant suite au Congrès d'Albi de 1937 le 2^e Congrès International du Régionalisme aura lieu à Lille-Tourcoing-Roubaix du 30 juin au 3 juillet.

Une soirée folklorique sera offerte aux Congressistes le 1^{er} juillet à Lille. Le droit d'inscription au Congrès est fixé à 60 francs français. Le secrétariat est établi 70, Rue Colbert, Lille.

Le Folklore à l'Exposition de Lille.

Le folklore sera l'objet d'une section spéciale à l'Exposition du Progrès social à Lille, cette année. Il sera envisagé spécialement au point de vue de son utilisation touristique.

C'est dans la section Roubaix, que se trouvera cette exposition, au Parc Rarbieux, dans 14 pavillons types des 14 départements du Nord et de l'Est.

Musée de folklore en plein air de l'île de Man.

Un musée en plein air vient d'être ouvert à l'île de Man. Une ferme ancienne du XVIII^e siècle a été acquise déjà ainsi qu'une autre habitation qui sera consacrée au musée. Une troisième va être achetée qui sera réservée à la vie du pêcheur.

Musée germanique du Costume.

Un musée germanique du costume va être organisé à Nennunster, depuis la préhistoire. Il comprendra en effet aussi l'évolution de la technique de la fabrication des tissus.

Au musée sera adjointe une Bibliothèque spécialement consacrée à la question et conformément à la formule nouvelle des Musées allemands qui veut qu'une musée soit conçu pour le grand public, on y trouvera la salle de concert et de fêtes.

Troisième Congrès International des Danses populaires.

Il aura lieu à Stockholm du 1 au 8 août 1939 suivant les mêmes directives que le Congrès de Vienne 1934 et de Londres 1935. Des avantages seront accordés aux participants par les services de transport.

Le secrétariat du Congrès est : Tredje Internationella Folkdansstämman, Stockholm 1. Le droit d'inscription est de 10 couronnes suédoises.

Nécrologie.

J. M. Remouchamps.

Le Folklore vient de faire une très grande perte, le Folklore Wallon en particulier. A 61 ans, à un âge où on pouvait encore attendre de lui des travaux féconds, au moment où il allait enfin voir se réaliser le rêve de toute sa vie, l'installation du Musée de la Vie Wallonne dans un local digne de lui, J. M. Remouchamps est décédé à Liège, le 28 janvier.

Nous avons trouvé dans la Vie Wallonne, un article nécrologique qui résume et caractérise parfaitement l'œuvre du défunt. Nous en reproduisons les passages essentiels.

« La Wallonie n'aura pas eu de plus fervent serviteur. Pour pouvoir avec discernement la connaître et la défendre, il s'était imposé un travail forcené de documentation dans tous les domaines.

Au secrétariat de l'Assemblée wallonne, où il succéda à Jules Destrée, il avait concentré dans ses mains, avec une patience de bénédictin, une somme incalculable de matériaux qui lui permettaient de traiter en profondeur les questions en débat. Cette solidité d'argumentation, il l'employait avec une scrupuleuse conscience, qui conférait à ses interventions une autorité particulière.

Mais son œuvre essentielle, celle qui lui tenait le plus à cœur, c'est le Musée de la Vie wallonne, dont on célébrait tout récemment le vingt-cinquième anniversaire. Il en fut littéralement l'âme, depuis la première heure.

En voyant se constituer les premiers musées consacrés à la vie populaire, et notamment la collection formée à Anvers par le poète Max Elskamp, il avait été frappé de l'abondance des ressources que le folklore wallon offre à la curiosité des chercheurs. Liège se doit, pensait-il, de posséder le Musée de la Vie wallonne, et il entreprit de l'en doter.

Cette œuvre de piété patriote, il l'a menée avec cette fermeté, méthodique et clairvoyante qui était la dominante de son caractère. Il n'aura pas connu la joie d'en contempler l'aboutissement, mais il en aura du moins fait une réalité vivante, dont l'organisation suscite l'admiration non seulement des profanes, mais aussi des spécialistes.

Avec l'aide de ses collaborateurs dont il savait judicieusement orienter les initiatives, il a réuni, depuis un quart de siècle, d'innombrables objets et documents. Aussi bien l'idée du musée wallon avait tout de suite séduit nos compatriotes et les plus tenaces de l'œuvre rencontraient dans toutes les régions les plus

touchantes sympathies. Chacun voulait apporter sa part à cette résurrection du passé. Ainsi s'est amassé, jour après jour, un véritable trésor folklorique, qui encombre les vastes réserves du musée, et dont les trois salles, pourtant si intéressantes, qui sont ouvertes au public depuis 1930, ne peuvent donner qu'une faible idée. Il faut les considérer plutôt comme une carte d'échantillons.

Cette récolte s'enrichit à chaque heure et ne peut cesser de s'accroître. A tout instant, en effet, nous voyons disparaître des éléments de notre vie collective dont il importe de fixer le souvenir, et la nouveauté de demain sera dans cinquante ans une curiosité archéologique. Remouchamps avait organisé et développé, à cet égard, la vitalité permanente du musée en le dotant des multiples services qui devaient compléter son œuvre investigatrice et assurer son rayonnement. C'est ainsi que s'étaient créés le service des Enquêtes, alimenté par des milliers de correspondants dispersés dans toute la Wallonie, et dont le *Bulletin des Enquêtes* est l'éloquente émanation, le service des photographies et des enregistrements cinématographiques, auquel il donnait ses soins particuliers et qui constitue dès à présent une précieuse collection documentaire, le service des enregistrements sonores, la bibliothèque, etc. C'est ainsi qu'il s'est efforcé de prolonger dans le cadre même du musée d'une part, la tradition du théâtre des marionnettes, d'autre part, celle de certains métiers en voie de disparition comme celui du potier d'étain...

A la complexité de ces efforts s'ajoutait le souci de l'aménagement des locaux du Vertbois où la Ville de Liège, reconnaissant l'importance de l'œuvre accomplie et d'ailleurs proclamée par des témoignages d'une exceptionnelle valeur, se prépare à installer définitivement les trésors du Musée de la Vie wallonne. Ce Vertbois, c'était pour Remouchamps la Terre promise. Par une cruelle détermination du destin, il ne lui aura pas été permis d'y pénétrer, mais ceux auxquels il a laissé le soin de continuer sa tâche veilleront à ce que son âme y soit à jamais présente. Si la perte qu'ils ont est irréparable, ils ont du moins conscience de la grandeur du dépôt qu'il leur confie et ne laisseront pas déchoir son entreprise.

En 1920, il avait été le premier à grouper les bonnes volontés pour créer une revue qui pût remplacer *Wallonia* disparue. A ce naquit *La Vie wallonne*, à laquelle l'encombrement de ses occupations ne lui permit guère de collaborer, mais qui trouva toujours en lui un ami et un conseiller. C'est lui qui l'avait baptisée.

À soixante et un ans, ayant trop présumé de ses forces, nous grand ami succomba à la tâche, à l'heure où il était plus que jamais nécessaire à son œuvre. *La Vie wallonne* n'oublie qu'elle lui doit d'exister, et s'incline avec une profonde dévotion devant son souvenir.

Pour n'avoir pas les mêmes raisons que la *Vie wallonne* s'incline devant la tombe de Remouchamps, le Folklore n'en apprécie pas moins les mérites de l'œuvre du défunt. Il considère pas moins sa mort comme une perte précieuse. Le Folklore conservera un souvenir éternel à J. M.

Jules Dewert.

Jules Dewert s'est éteint le 25 février dans sa 77^e année. Il avait consacré tous les loisirs de sa vie à des travaux archéologiques et folkloriques. La dialectologie et la toponymie ne le laissaient pas non plus indifférent. C'est surtout à la Province du Hainaut et en particulier à la ville et à la région d'Ath qu'il s'était consacré. La Société d'Archéologie de cette ville doit plus que n'importe qui apprécier les services que le défunt lui a rendus et éprouver le regret de sa mort. Aussi lui présentons nous nos condoléances.

Dewert faisait partie de la Commission Provinciale du Hainaut des Monuments et des Sites et indépendamment de nombreux rapports circonstanciés qu'il y présentait, il y avait ces dernières années entrepris une enquête sur les Moulins à vent du Hainaut, enquête pour laquelle il s'était servi du plan et du questionnaire dressé par notre service en 1923. Il s'en était à diverses reprises entretenu avec nous, mais hélas, depuis quelques années il était retenu par la maladie.

Rappelons quelques unes des études que Dewert a données à notre Revue. Les noms des Monnaies à Genappe, Le Bon Dieu de Gembloux, Ste-Bras à Louvrange, Les points cardinaux, L'argent et noms des chemins d'autrefois, Le Juif Errant, De Ruchaux au Ruissard, A qui, à quoi se compare l'homme des champs, Brigol et Piquarome, Pèlerinages hennuyers d'autrefois, etc.

Nous possédons encore un article de lui qui nous paraît dans notre numéro d'août.

Le souvenir de Dewert sera conservé par le Folklore Hainaut qui s'associe avec émotion à la douleur de sa famille.

Th. Daumers.

Un ami de la première heure, dont les visites nous laissent toujours une impression de réconfort. Il avait passé toute sa vie dans l'enseignement, s'intéressant spécialement aux questions pédagogiques, mais, esprit ouvert, il tenait à se tenir au courant de tous les problèmes. Il était extraordinairement accessible aux idées nouvelles et il avait compris ce que le folklore, tel que le concevait notre Revue, avait d'utile pour l'éducation de la jeunesse. Il s'indignait quand nous lui disions combien peu les pouvoirs publics, les communes, aidèrent notre publication et le nombre relativement réduit d'abonnés qu'elle possédait pour les bibliothèques et les écoles. Il était convaincu que le personnel enseignant d'une part viendrait à bout de l'ignorance et que les communes seraient bien un jour forcées par lui de s'y intéresser. La servilité de Th. Daumers était intégrale. Bien connu de beaucoup

de nos abonnés, particulièrement de ceux qui suivent nos excursions nous sommes persuadés qu'ils apprendront sa mort avec peine et garderont comme nous du défunct un souvenir excellent et inéprouvable. Un homme droit et ferme avec bonté n'est jamais oublié.

François Van Haelen.

Un homme accueillant et joyeux qui s'était passionné pour tout ce qui avait un cachet artistique. Sa maison à Uccle était un véritable Musée. A l'habitation proprement dite il avait fait ajouter une immense annexe qui était un véritable salon de peinture. Les murailles garnies d'œuvres de choix, les angles de la grande salle s'ornaient de sculptures anciennes, tandis que le vaste espace du milieu était occupé par une longue suite de vitrines où s'étagaient les belles porcelaines et les faïences rares. Toute sa maison, y compris la cuisine et les chambres à coucher étaient encombrées de dessins et de bibelots rares ou curieux. Les paliers eux mêmes étaient envahis et le jardin n'était plus qu'une collection lapidaire tandis que les serres conservaient des cartons et des plantes grasses, qu'enviaient des jardins botaniques. Mais Van Haelen n'était pas un janséniste égoïste. Il aimait accueillir les visiteurs ; il savait leur montrer ses collections et aux cours de ses visites il savait répandre la jovialité tout autour de lui : Au nom de tous ceux auxquels il ouvrit largement les portes de ses salons et de ses salles d'exposition nous disons le regret que sa mort laisse en nous. Et puisqu'à l'âge de 87 ans il a suivi sa femme dans la tombe à quelques jours d'intervalle, c'est à ses enfants que nous adressons nos condoléances.

FONDS DE RESISTANCE.

Nous avons reçu pour le fonds de résistance les sommes suivantes :

Anonyme F. D. Schaebeek 20.00 fr.

(Merci à ce donateur pour l'éloge qu'il fait de notre Revue)

Anonyme G. L. Schaebeek 15.00

(Nous voulons bien à ce compte là vous laisser tous les ans payer votre abonnement avec retard).

Total

35.00

Nos Excursions.

Voici le programme détaillé de nos excursions pour l'année 1939

Le 7 mai. — Excursion à Virton et dans la Gaume belge et française.

Départ à 6 1/2 h. du matin. Réunion rue de la Loi, n° 36A, siège de l'Office des Vacances, coin de la rue du Commerce.

Le départ aura lieu exactement à l'heure, car les trajets à effectuer ce jour là sont longs. (Nous pouvons prévoir en un deux arrêts entre le lieu du rendez-vous et le Boulevard du Souverain afin d'éviter aux participants éventuels qui habitent à proximité du parcours de devoir préalablement se rendre rue de la Loi).

Bruxelles-Rochefort sans arrêt. A Rochefort repos d'une demi-heure afin de permettre aux participants de prendre une collation. Ensuite, Neufchâteau, Virton. Arrivée vers 10 h. 1/2. Visite du nouveau Musée de Folklore et de la ville. A 12 h. 1/2, repas dans une vieille auberge, repas que nous tâcherons de rendre folklorique par les plats qui y seront servis.

Nous serons conduits à Virton et dans les environs par M. Fouss, professeur. En lui confiant l'itinéraire sur place nous sommes certains qu'il saura le rendre intéressant, tenant compte du temps dont nous disposerons. Nous montrerons en tout aux participants la célèbre église d'Avioth dans la Gaume française, ainsi que de très vieilles habitations.

Le retour s'effectuera par Orval, Clervaux, Harbignon, Beaurain, Dinant on nous fera le dernier arrêt. Arrivée à Bruxelles vers 10 heures.

Prix de l'excursion comprenant le trajet (400 kilomètres en auto-car pourboire compris, le dîner à Virton, dans la maison, les entrées et pourboires divers en cours de route les droits de douane 125 francs).

Les inscriptions de cette excursion doivent nous parvenir le 2 mai au plus tard. Mais nous les acceptons pour qu'elles se fassent inscrire tant ainsi notre tâche. En cas de retard elle sera remisée.

Le 30 juillet. Excursion à Furnes. Procession des Pénitents.

Départ à Bruxelles à 8 heures du matin, même endroit. Trajet par Audenarde-Thielt. En cours de route, visite d'une belle collection folklorique particulière.

Dîner à La Panne.

Après midi, nous assisterons au défilé de la fameuse procession. Nous prendrons des mesures pour que nos excursionnistes puissent y assister assis. Aussitôt après le défilé, visite de l'Hôtel de Ville, du Palais de Justice, des Églises Sainte Walburge et Saint Nicolas.

Retour par Gand.

Prix de l'excursion comprenant le transport (325 kilomètres) en auto-car, pourboire compris, le dîner, boisson non comprise, les entrées et pourboires en cours de route, la location de chaises pour le défilé : 93 francs.

Les inscriptions doivent nous être parvenues le 25 juillet au plus tard.

Le 10 septembre. Tournée de Châteaux.

Départ de Bruxelles à 8 heures. Visite des châteaux de Berninmont et de Franc Waret ; vallées de la Gelbressée et du Samson. Grottes de Goyet. Dîner à Gesves. Après midi visite d'une collection particulière et du château de Spontin. Retour par Ye, Namur.

Prix de l'excursion, comprenant le trajet en auto-car pourboire compris, le dîner boisson non comprise, les entrées et pourboires en cours de route : 77 francs.

Les inscriptions doivent nous être parvenues le 5 septembre au plus tard.

Le montant des inscriptions à ces excursions doit être versé compte C. P. 142119 (Marinus Albert), Bruxelles.

N. B. Les prix des excursions s'entendent sans aucun de 10 minutes.

ERRATUM.

Nous avons par erreur dans notre précédent fascicule, p. 36, renvoyé la commune de Bievène comme étant en Mandat d'Orléans. Cette commune est en effet dans le Mandat à la limite de la Blandre.

Bulletin d'adhésion aux Excursions.

Excursion du 7 Mai à Virton.

Le soussigné (Nom et adresse)
..... désire inscrire personne(s)
l'excursion du 7 Mai à Virton.

Je verse la somme de
compte chèque postal N° 142.119 de Marinus Albert
Bruxelles.

Signature,

Excursion du 31 Juillet à Furnes.

Le soussigné (Nom et adresse)
..... désire inscrire personne(s)
l'excursion du 31 Juillet à Furnes.

Je verse la somme de
compte chèque postal N° 142.119 de Marinus Albert
Bruxelles.

Signature,

Excursion du 10 Septembre. Tournée de châteaux.

Le soussigné (Nom et adresse)
..... désire inscrire personne(s)
l'excursion du 10 Septembre. Tournée de châteaux.

Je verse la somme de
compte chèque postal N° 142.119 de Marinus Albert
Bruxelles.

Signature,

AVIS.

Les personnes qui s'inscrivent plus de six jours avant la date de l'excursion par un versement de 10 francs chèque postal n'ont pas besoin de nous envoyer le Bulletin ci-dessus leur versement en tenant lieu.

Il importe aux participants d'inscrire exactement leur adresse de façon que nous puissions les informer des modifications éventuelles aux itinéraires prévus heures de départ, etc.